

PAGES
MANQUANTES

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XVIII

MONTRÉAL, VENDREDI 10 AVRIL, 1896

No 6

2270... ABONNÉS RÉGULIERS... 2270

Ça et là.

Notre numéro spécial
Nous remercions bien sincèrement nos confrères de la ville et du dehors qui ont bien voulu nous adresser d'aimables compliments à l'occasion de la publication de notre numéro spécial du printemps.

Nous sommes également très sensibles aux termes élogieux avec lesquels nos lecteurs et nos annonceurs ont salué l'apparition de ce numéro; nous conservons précieusement leurs lettres qui pour nous sont le meilleur encouragement à continuer dans la voie que nous nous efforçons de suivre constamment.

Nous ne pouvons publier tous ces témoignages flatteurs, tant de la presse canadienne que des commerçants du pays; ne pouvant les publier tous, nous n'en publions aucun; nos lecteurs ont pu, d'ailleurs, se former eux-mêmes une opinion du soin que nous prenons de les satisfaire de notre mieux.

Qu'ils soient bien persuadés que notre souci est de toujours faire mieux dans l'espoir de mériter les éloges que nous venons de recevoir.

Toujours les chemins
N'est-ce pas une pitié, avec une température douce et un soleil resplendissant, que les femmes ne puissent revêtir leurs toilettes printannières pour réjouir nos regards et égayer nos pensées un peu sombre après un long et rigoureux hiver.

Les trottoirs sont en général assez propre maintenant; il est vrai que le conseil municipal n'est pas chargé de les nettoyer; mais les traverses n'existent pas et quand il faut passer d'un côté de la rue à l'autre il serait presque nécessaire de prendre une voiture. Traverser à pied sec est chose impossible; une

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
Chambre 101, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2347. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal, Canada.

boue immonde, une eau sale sont là qui arrêtent nos belles promeneuses ou gâchent les toilettes.

Décidément, nos échevins ne sont guère galants et nous attendons beaucoup plus du soleil que d'eux-mêmes pour nous débarrasser des immondices dont les voitures élaboussent les passants.

Le comité des finances est peut-être très habile pour rogner sur les dépenses nécessaires et urgentes, mais il manque certainement des qualités essentielles à une bonne administration.

On trouvera peut-être que nous revenons souvent sur cette question de voirie, mais tout se lie, tout s'en chaîne et l'état des chemins est d'une importance capitale au point de vue des affaires. Nous sommes un journal de commerce et tout ce qui intéresse le marchand nous touche.

Si au lieu d'avoir à la tête du comité des finances qui accorde ou rogne à son gré les crédits, un avocat qui en fait d'affaires ne connaît que les textes de loi et les procédés de la chicane, nous avons un président sortant de la classe commerciale ou industrielle, il saurait qu'il faut souvent peu de chose pour gêner

toute une branche de commerce et même paralyser les affaires.

Qu'on demande aux marchands de nouveautés ce que leur coûte le refus de crédit au comité des chemins pour l'enlèvement des neiges, ils répondront qu'ils ont manqué leur saison; qu'ils n'ont pas vendu la moitié de ce qu'ils auraient dû vendre, si pas davantage encore.

C'est cependant le commerçant qui paie les taxes; c'est aussi pour cela, sans doute, qu'il est toujours le plus maltraité; c'est pour cela qu'on ne fait rien pour relever les affaires et qu'on semble, au contraire, prendre toutes les mesures propres à en abaisser encore le niveau.

Conférence Coloniale
Vers le milieu de juin s'ouvrira à Londres une conférence intercoloniale sous la présidence du ministre des colonies du Royaume-Uni, M. Jos. Chamberlain. Il y a quelques jours, M. Chamberlain, dans un discours qu'il fit au Club Canadien, à Londres, émit l'idée d'une union douanière de toutes les colonies anglaises avec la mère-patrie. C'est cette idée que le ministre voudrait présenter devant les délégués des chambres de commerce du Royaume-Uni et des colonies afin d'en provoquer la discussion et d'établir les bases sur lesquelles une entente pourrait être établie.

La base du système proposé serait le libre-échange entre le Royaume-Uni et ses colonies et la protection contre le reste du monde.

Resserrer les liens qui unissent la grande famille anglaise éparse dans l'univers entier, en établissant une union commerciale très étroite entre les divers membres est une idée séduisante au premier chef.

Cependant, il y a loin de la théorie à la pratique, de la coupe aux lèvres.

Les colonies ont chacune leurs tarifs de douane; les unes basent entièrement leurs revenus sur les recettes que produisent les marchandises à l'entrée; d'autres se contentent de frapper certains articles de droits protecteurs, laissant la libre entrée à certains autres; d'autres encore n'ont qu'un tarif uniforme frappant toutes les marchandises entrant d'un droit uniforme *ad valorem*; d'autres enfin ne se contentent pas seulement des droits d'importation et imposent des droits de sortie sur certaines matières principalement destinées à l'industrie des pays manufacturiers du dehors.

La diversité des tarifs douaniers sera un des premiers obstacles devant lesquels aura à se buter la conférence.

Chaque pays ayant établi son tarif pour ses besoins particuliers et d'après les conseils de l'expérience est actuellement censé avoir le meilleur tarif ou mieux le meilleur régime qui convient à sa situation commerciale, industrielle et économique.

Il faudrait donc remanier complètement l'assise des taxes, des impôts et des droits.

Mais ce n'est pas là le seul obstacle, les centres manufacturiers feront la lutte pour la continuation du système libre échangiste qui a enrichi le pays et ils auront avec eux toute la masse des ouvriers qui réclamera contre les droits qui éventuellement, pourraient grever les objets de consommation de première nécessité.

Et puis, les pays qui ont un commerce d'exportation avec l'Angleterre n'useront-ils pas de représailles si leurs produits sont grevés de droits de douane?

Comme on le voit, il y a bien du travail à faire et bien des obstacles à franchir avant que l'Empire britannique ait son Zollverein.

L'INDUSTRIE DU NITRATE

A propos d'un voyage d'exploration commerciale et industrielle, le consul général de Belgique au Chili, M. Wolters, consacre à cette industrie un article spécial.

Les terrains nitrates, dit M. Wolters se trouvent répartis sur les provinces de Tacna, de Tarapaca et d'Antofagasta, où ils occupent d'immenses surfaces. Ceux de Tacna n'ont pas encore été étudiés, et l'exploitation se borne aux provinces de Tarapaca et d'Antofagasta, à la première principalement.

Dans la province d'Antofagasta, tous les terrains nitrates appartiennent à des particuliers; dans la province Tarapaca, au contraire, les terrains sont la propriété, en partie de particuliers, en partie de l'Etat. Celui-ci fait des adjudications périodiques des parties dont il est encore propriétaire, adjudications qui comprennent des *estacamentos* ou terrains sans usine d'élaboration, et des *oficinas* ou terrains avec usine d'élaboration. Dans la seule province de Tarapaca, sans parler des *estacamentos* fiscaux et privés, existent soixante-neuf *oficinas* appartenant à des particuliers et vingt-cinq qui sont encore la propriété de l'Etat.

L'industrie particulière seule extrait et élabore le nitrate. Au commencement de cette année (1895), il y avait en activité cinquante-cinq *oficinas*, réparties sur les provinces de Tarapaca et d'Antofagasta, produisant ensemble environ 2,200,000 quintaux ou 101,200 tonnes par mois. La grande *oficina* de Lagunas, de construction récente et dans laquelle se trouvent réalisés tous les progrès les plus modernes concernant l'industrie nitratière, intervient dans cette production pour plus de 10 0/0.

L'élaboration du nitrate brut ou de la roche (*caliche*), tel qu'il provient des exploitations, comprend trois parties :

1o La dissolution du nitrate brut dans l'eau ;

2o La séparation par décantation des substances non dissoutes et déposées ;

3o La cristallisation.

La dissolution de la roche concassée se pratique de deux manières: en agitant le nitrate brut dans l'eau ou en faisant traverser sa masse par un courant de ce liquide.

Le chauffage de l'eau se réalise en appliquant le feu directement aux appareils employés, ou bien en injectant un courant de vapeur dans la masse liquide.

Le premier mode de dissolution ne convient qu'aux roches riches. C'est la raison pour laquelle la seconde méthode est d'application presque générale, puisqu'elle peut s'appliquer aux roches plus pauvres et, d'une manière générale, quelque soit leur teneur.

Le liquide tenant le nitrate de soude en dissolution est envoyé dans des réservoirs en fer, où il se clarifie par dépôt des matières en suspension.

La cristallisation, enfin s'opère dans des réservoirs en bois, et celle-ci terminée, on laisse écouler les

eaux-mères, qui entraîne la plus grande partie du chlorure de sodium et des iodures. Le nitrate cristallisé est ramassé en tas sur un des côtés du réservoir, où on le laisse égoutter et sécher.

En prenant la moyenne d'un grand nombre d'analyses, la composition du nitrate commercial est la suivante: Nitrate de soude, 95,45 0/0; chlorure de sodium, 1,67 0/0; humidité, 2,25 0/0; total, 99,37.

Rangés par ordre de quantités reçues, les principaux pays consommateurs sont: l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis d'Amérique, la France, la Hollande et la Belgique.

POUR LES EPICIERS

Un article que vous vendez à crédit vous coûte plus cher que si vous le vendiez contre argent comptant. Il y a les frais d'entrée aux livres, les frais de collection et l'intérêt de l'argent à ajouter au prix d'achat. En outre, il y a le risque à courir de n'être pas payé du tout, mais on ne peut guère évaluer ce risque. En tous cas, le marchand devrait avoir deux prix: le moindre pour le client qui paie au comptant et le plus élevé pour celui qui achète à crédit. Si tous les deux paient le même prix, l'acheteur au comptant paie trop cher ou l'acheteur à crédit paie comparativement moins que le précédent. C'est une chose qu'on devrait faire comprendre au public.

C'est une excellente chose pour les épiciers de détail de se convaincre, afin d'affermir l'indépendance dont quelques-uns manquent trop parfois, qu'ils sont les intermédiaires indispensables auprès des consommateurs pour lui faire accepter les produits de l'alimentation. Sans eux, manufacturiers et producteurs seraient réduits à l'impuissance. C'est l'épicier qui guide le consommateur et lui dit si tel article est avantageux ou non et son avis est souvent écouté. Le manufacturier peut dépenser des milliers de piastres pour annoncer sa marchandise directement auprès des consommateurs et répéter avec persistance dans ces annonces: "demandez à votre épiciers", mais l'épicier peut chaque fois qu'il lui convient détourner la question. Les épiciers ont raison quand ils voient d'un mauvais oeil les manufacturiers qui veulent leur imposer leurs marchandises.

Le nombre des consommateurs qui consultent leur épiciers au sujet des produits alimentaires est surprenant ; les épiciers honnêtes et soucieux de ses intérêts utilisent cette tendance à leur propre avantage sans sortir de la loyauté. Si l'épiciers dit à un consommateur, et s'il le dit loyalement, qu'il ne connaît rien de tel produit et qu'il ne l'a pas en magasin parcequ'il y en a tant d'autres meilleurs, les milliers de dollars dépensés en annonces l'ont été en pure perte en ce qui concerne le consommateur.

Au contraire, si l'épiciers a une bonne opinion d'un article donné c'est pour cette article un élément de succès. En général, le consommateur qui vient au magasin avec l'intention d'acheter un autre article, cinq fois sur dix achètera celui que l'épiciers lui aura dit être supérieur et donner plus de satisfaction. Le détaillier peut à son gré aider ou retarder à jamais le succès d'un produit alimentaire, pratiquement tout dépend de lui. — *Grocery World.*

POUR LA CULTURE

L'agent d'émigration, à Liverpool, pour le compte du gouvernement du Manitoba est arrivé dimanche dernier à Halifax avec 300 émigrants à bord du *Parisian*. La plupart des futurs colons sont des jeunes gens appartenant à la classe agricole et se sont dirigés immédiatement vers le Manitoba et le Nord Ouest.

Nous voyons avec satisfaction l'arrivée de nouveaux colons au Canada et nous applaudissons sans réserve à toutes les mesures propres à attirer dans notre pays la classe de gens qui lui convient le mieux, c'est-à-dire des cultivateurs, des hommes qui aiment la terre et savent la faire produire.

Mais nous nous demandons aussi pourquoi le gouvernement, ou plutôt les gouvernements ne prendraient pas, parallèlement aux mesures d'immigration, des moyens propres à empêcher l'émigration des nôtres vers les Etats-Unis.

Nos hommes d'Etat ne peuvent, pour peu que l'intérêt du pays les guide, voir chaque année, des centaines de famille passer la ligne quarante-cinquième, sans en éprouver quelque chagrin, nous allions dire quelques remords.

Il est admis par tous que le sol canadien est fertile, que son climat se prête à la culture des céréales, des légumes et de nombre de plantes industrielles ; si nos agriculteurs quittent le pays qui les a vu naître,

leurs familles qu'ils chérissent et la terre qu'ils ont engraisée de leurs sueurs, ce n'est donc pas l'ingratitude du sol qui les chasse loin de leurs foyers aimés.

Pour tout bon canadien, il n'y a qu'un pays au monde : le Canada. Ce n'est pas seulement dans ses vieux refrains que le canadien chante son pays et si les anciens apprennent aux jeunes, dès le berceau, à bégayer :

"O Canada, mon pays, mes amours!"

c'est bien plus encore dans leur cœur que sur leurs lèvres que vibre la note patriotique.

Non, ce n'est pas plus le manque d'attachement au pays que l'absence d'un sol fertile qui fait émigrer nos robustes campagnards vers d'autres lieux. Le canadien, d'ailleurs, ne se hâte-t-il pas de retourner auprès des siens, dès que, par son travail et ses économies, il a pu amasser assez de biens au dehors pour payer ses dettes, purger ses hypothèques et établir ses enfants ?

On a dit et on répète souvent encore que dans nos campagnes on n'est pas assez économe et que l'argent s'en va aussi rapidement qu'il vient. On a accusé le luxe, la passion des chevaux, des beaux attelages, la propriété d'un piano, comme étant les causes ordinaires de la ruine de nos cultivateurs.

On semble vouloir refuser aux habitants de la campagne ce qu'on accorde à l'ouvrier des villes. Aux yeux d'un grand nombre, le cultivateur ne devrait être vêtu que d'étoffes fabriquées sur la ferme, son mobilier ne pourrait être que d'une antique simplicité de forme et d'étoffe, aucun instrument n'aurait le pouvoir de jeter un peu de gaieté et de confort dans l'âme de nos rudes travailleurs ; en un mot, à eux toute la peine, le dur labeur et les privations. Les travaux forcés à perpétuité, c'est le seul lot qu'on consent à leur accorder.

A quoi sert de généraliser ainsi ? Nous savons bien que quelques cultivateurs doivent leur situation précaire, embarrassée, obérée même, à des dépenses exagérées, peu en harmonie avec leurs ressources et leurs revenus, mais franchement c'est l'exception et non la règle.

La règle, au contraire, dans nos campagnes, c'est l'existence modeste et simple de l'habitant.

D'où vient donc que cette population saine, vaillante et forte, qui travaille avec courage et persévérance, qui se refuse à peu près toutes jouissances, n'arrive pas à joindre les deux bouts et songe à s'ex-

patrier ? D'où vient donc que le cultivateur consente à abandonner son indépendance chez lui pour enchaîner sa liberté dans les manufactures de l'étranger ?

On a prétendu comme nous le disons plus haut, que le cultivateur était l'artisan de son propre malheur, on a déclaré qu'il était dépendant, on a même osé prétendre que le cultivateur manquait de sobriété ; en un mot, pour ne pas chercher les motifs réels de ses malheurs on a trouvé tout simple de dire : le cultivateur est pauvre, c'est sa faute et on est resté là.

Nous ne voulons pas dire cependant qu'on n'a rien fait, ni rien voulu faire pour la classe agricole ; nous rendons pleine justice aux efforts tentés dans ces dernières années par la création de cercles agricoles, par l'établissement de fromageries, beurreries, etc. Nous ne pouvons qu'applaudir à la création des missions agricoles, des conférences sur les méthodes nouvelles d'agriculture, d'élevage, d'ensilage, etc., etc.

Mais ce que nous tenons à constater par dessus tout, c'est que tout ce qui a été fait a été insuffisant pour enrayer l'émigration de nos cultivateurs.

Les maux dont souffre l'agriculture dans notre province n'ont pas été complètement étudiés de sorte que le remède n'a pu être appliqué.

Certaines plaies ont été guéries, il est vrai, les mesures que nous rapportons plus haut y ont aidé. Ce qui prouve qu'en cherchant on trouve. Il faut donc chercher encore et découvrir le mal, si on veut la guérison.

Notre agriculture se meurt ; les campagnes, en certains endroits se dépeuplent, le fait n'est hélas ! que trop vrai.

Une enquête sur les besoins des cultivateurs peut seule renseigner sur ses maux et les remèdes à leur appliquer.

Une enquête bien conduite démontrerait que le manque de bons chemins et quelquefois l'absence de chemins praticables est un obstacle à l'écoulement des produits.

On trouverait que pour certains produits les tarifs des chemins de fer sont trop élevés.

On découvrirait peut-être aussi que les taxes municipales, d'éducation, d'église, et les taxes directes et indirectes des gouvernements viennent grever d'un lourd fardeau le budget du cultivateur.

Une enquête permettrait en outre de mieux instruire les populations agricoles sur la manière dont elles

doivent comprendre la culture. Nous voyons ici une contrée entière qui sacrifie tout au foin, un autre qui ne sèmera que de l'avoine. Ailleurs, et même un peu partout, on ne songe guère plus qu'à la fabrication du fromage. C'est surtout en matière de culture qu'il faut éviter l'excès de production d'une même denrée, l'avisement des prix en est la conséquence forcée.

Qu'on compare les prix du fromage, de l'avoine, des pommes de terre, etc... cette année et ceux habituellement pratiqués, et nous verrons qu'il est toujours mauvais de ne compter que sur un seul produit.

La variété, la grande variété—autant naturellement que la chose est possible—dans la culture doit être le point de mire de l'agriculteur.

Et puis, n'est-il pas possible d'obtenir pour certaines plantes, un meilleur traitement : Le tabac, par exemple. On nous dit que le tabac canadien ne peut remplacer le tabac étranger chez les fabricants ; dans l'état actuel de la culture de cette plante, c'est possible. Mais avec un peu d'encouragement, n'arriverait-on pas à acclimater ici une variété qui donnerait satisfaction aux manufacturiers ? Notre climat plus chaud, en été, qu'en certains pays d'Europe où la culture du tabac se fait avec succès, notre climat se prête admirablement à la culture du tabac. Les variétés cultivées ne sont sans doute pas celles qui conviennent le mieux à notre sol et les soins donnés à la plante, les engrais qui lui sont appliqués ne sont peut-être pas toujours ceux qui lui conviennent ; voilà pourquoi le tabac canadien n'est pas en faveur auprès de tous nos fabricants de cigares et de tabacs coupés ou préparés.

Il appartient également à ceux qui ont mission de veiller aux progrès de l'agriculture d'éclairer les cultivateurs sur les résultats à obtenir d'autres plantes industrielles : le lin et le chanvre, par exemple ; pour ne citer que ces deux plantes textiles ; le lin d'ailleurs produit de l'huile, nous importons des quantités considérables de cette huile et il n'en existe pas, que nous sachions, une seule fabrique dans notre province.

En voilà assez aujourd'hui pour montrer la nécessité d'étudier le mal agricole.

Le Canada est essentiellement un pays de culture ; les cultivateurs sont-ils malheureux, tous s'en ressentent. La classe agricole est malheureuse et, en certains endroits,

réduite à émigrer, il faut venir à son aide sans tarder et par tous les moyens possibles. On a déjà fait quelque chose, nous le répétons, mais pas assez.

LES TROMBES

(Suite.)

“ Dans les endroits où passa cette trombe, dit le père Boschovich, en parlant de la trombe d'Arezzo, sa queue traça dans les champs de blé un chemin si parfaitement droit, qu'il semblait fait par des moissonneurs. Non seulement elle a ravagé le blé, mais encore elle a amassé dans cet endroit une quantité de sable et de terre presque jusqu'à la hauteur d'un homme.

“ Dans un endroit appelé Faltona, elle déracina en ligne droite quatre cents châtaigniers et les transporta très loin. Deux jeunes bergers, qui s'étaient réfugiés sous l'un de ces arbres, furent emportés avec lui à la hauteur d'un coup de pistolet, et renversés à terre, sans lésion grave ; ailleurs, quatre oies furent enlevées et une d'elles alla tomber sur la tête d'un cavalier...”

Quelquefois, on a vu des contrées se couvrir presque instantanément d'un grand nombre de petits animaux. Les trombes ne sont peut-être pas étrangères à ce phénomène. Voici un fait singulier :

“ Une trombe a ravagé les communes de Caux, canton de Couché, et de Champagné Saint-Hilaire. Sa marche a été du sud-ouest au nord-est et elle y a causé des dégâts ; plusieurs arbres ont été arrachés et brisés, des maisons ont été renversées. Dans la dernière commune, elle a enlevé toute l'eau d'une mare et tous les poissons qu'elle contenait ; elle a été les rejeter à une lieue et demi de là, au grand étonnement des personnes témoins de cette pluie ichthyologique.”

Un des effets les plus remarquables des trombes est le clivage des bois en lattes minces et allongées, ou en filaments représentant une sorte de balai. Cet effet est sans doute produit par l'écoulement de l'électricité qui élève la température de la sève. Ceci est facile à comprendre : si le courant est quelque peu persistant, il élèvera la température de la sève dont la tension brise en lattes, ou en fragments plus fins encore, tout le ligneux du tronc, à l'endroit où il est le plus resserré. Souvent, la décharge étant insuffisante, on ne trouve qu'une ou deux lanières arrachées, un arbre fendu en deux ou

en quatre, ou enfin en un plus grand nombre de parties.

Les vieux bois, comme les bois de charpente bien abrités et bien secs, qui ne sont plus conducteurs de l'électricité, ne sont jamais clivés en lattes. Lorsque, par une circonstance particulière et dépendante du lieu où ils sont placés, la foudre les frappe en masse suffisante, ils sont masqués par des signes de carbonisation et non de clivage ; le bois, moins sec que ces vieux bois, peut donner un peu d'écoulement à l'électricité et offrir un effet moyen.

CONSERVATION DES ŒUFS

Les bonnes poules ont beaucoup pondu ces temps-ci, à la clôture de ce tiède hiver. Aussi quelques lecteurs nous ont-ils demandé quel est le meilleur procédé de conservation des œufs. Nous en avons indiqué à plusieurs reprises, et il y en a quantité de brevetés ; tous conservent plus ou moins bien et rendent des services si l'on ne pousse pas la conservation jusqu'à des limites exagérées. Le bon procédé absolu est comme les recettes de cuisine : elles sont excellentes lorsque l'on sait les pratiquer et lorsqu'elles réussissent ; mais on n'est jamais sûr de réussir : la chance et le tour de main jouent un certain rôle et les fabricants de conserves alimentaires nous feraient frémir en nous faisant une confession publique à ce sujet.

Voici, en tout état de cause, ce que l'on peut faire avec de grandes chances de succès :

On peut, comme l'a conseillé le spécialiste docteur Kubel, vernir les œufs avec un vernis quelconque léger et non vénéneux, au besoin avec de la gomme arabique, ou bien les faire séjourner pendant quelques jours dans de l'eau de chaux ou dans une solution saturée d'acide borique ou salicylique. L'eau de chaux, à la densité de 1.029, chargée de 6 p. 100 de sel de cuisine, est incontestablement la meilleure solution, car dans ces conditions, le liquide préservateur et le contenu de l'œuf ont la même densité moyenne et il n'y a pas d'échange osmotique au travers de la coquille. Au bout de six mois, des œufs ainsi conservés étaient, paraît-il, frais comme l'œuf.

On a essayé aussi, et non sans succès, d'enduire les œufs de paraffine ou de silicate de soude, produits que l'on trouve couramment dans le commerce.

En Angleterre, on fait usage d'un procédé si simple qu'il semble invraisemblable. Il convient néanmoins de le signaler : il consiste tout

simplement à envelopper séparément et bien hermétiquement les œufs dans des morceaux de vieux journaux. On les entasse alors, par 40 ou 50 à la fois, touche à touche, dans un filet étroitement lié à sa partie supérieure afin d'éviter tout ballonnement. Le filet est suspendu dans une cave fraîche et bien aérée et, tous les huit jours, on le retourne bout pour bout, mettant vers le bas la partie qui se trouvait vers le haut.

Parmi les procédés relatifs de conservation, il convient de citer le durcissement à l'eau bouillante. L'œuf dur, bien durci et conservé dans un endroit frais, est un excellent aliment, fort présentable : il n'en faut pas abuser, car il met un peu de sage lenteur à se laisser digérer, mais on peut en user utilement. Les enfants se trouvent très bien d'un goûter de quatre heures à l'œuf dur, goûter dont le charme est doublé si l'on a eu le soin de colorer l'œuf par le procédé élémentaire de teinture de la coquille au bois de campêche, que tout le monde connaît. Les œufs ainsi préparés se conservent d'autant mieux, que leur jeune clientèle de consommateurs ne leur laisse pas, en général, le temps de vieillir.—*Moniteur des Marchands de beurre et œufs.*

LES EPONGES DANS LE LEVANT

Les naturalistes ont été bien longtemps embarrassés au sujet de la classification des éponges. L'opinion qui a prévalu de nos jours leur attribue la nature animale.

L'éponge est formée d'une substance fibreuse, de nature cornée qui en est la charpente et d'une matière visqueuse que les indigènes appellent le lait. Ce liquide visqueux, qui constitue la partie organique de l'éponge, est protégé par une enveloppe membraneuse de couleur noire que l'eau de la mer peut toutefois traverser pour pénétrer dans les pores inhalants des parois et y apporter les éléments nécessaires à la nutrition du sujet.

La plus grande partie des éponges croît sur les rochers et ce sont les meilleures. On en trouve aussi dans les fonds de gravier, d'algues et de boue, mais ces dernières trahissent leur origine par le peu de durée de leur tissu et leur couleur rouge brique à la base.

Aussitôt pêchées, les éponges doivent être débarrassées de leur matière visqueuse, afin d'éviter la putréfaction ; l'éponge, telle qu'on l'emploie dans les usages domes-

tiques, n'est donc que le squelette de la colonie spongiaire.

L'éponge croît d'ordinaire à proximité des côtes, mais on en rencontre à de grandes profondeurs ; elle atteint une taille moyenne dans l'espace de trois à quatre ans et on retrouve, le plus souvent, les nouveaux sujets à la place même occupée par les anciens.

L'éponge qui succède à la première est moins bonne comme tissus et comme forme.

La pêche des éponges se fait de quatre manières différentes :

1o La pêche pratiquée par les pêcheurs plongeurs à nu. Le pêcheur à nu n'a pour tout attirail qu'une pierre assez grande dont le poids doit l'aider à descendre rapidement au fond de la mer et un filet, suspendu à son cou, dans lequel il place les éponges qu'il a ramassées, une corde le tient en communication avec l'équipage. Il y a des plongeurs qui restent jusqu'à deux et demie et trois minutes, sous l'eau ; ils pêchent d'ordinaire dans des profondeurs de 60 à 140 pieds.

2o La pêche au moyen d'une drague formée d'un rectangle large d'un mètre et long de quatre. Les deux grands côtés du rectangle sont formés de barres de fer dont le poids maintient la drague au fond de la mer. Sur ce rectangle est fixé un filet de corde en forme de sac. La drague est reliée par une grosse corde à la barque. De cette manière, l'appareil s'avance traîné par le bateau et recueille, dans le filet, les éponges qui se trouvent sur son passage, au fond de la mer. On peut ainsi pêcher jusqu'à des profondeurs de 300 à 500 pieds, mais il faut que le fonds soit uni et sans accidents de rochers.

3o La pêche avec le trident à des profondeurs de 18 à 36 pieds. Les pêcheurs se servent d'un appareil, avec une lentille de verre, pour explorer le fond de la mer. La plupart des éponges sont maltraitées par le trident. Mais lorsque les pêcheurs découvrent une éponge de prix, ils font descendre un plongeur à nu qu'ils prennent à cet effet à bord du bateau.

4o La pêche au moyen des scaphandres. Avec ce genre d'appareil on obtient des résultats plus satisfaisants, vu la facilité qu'ont les plongeurs de rester assez longtemps au fond de la mer. Au moyen des scaphandres on peut pêcher sans nul danger à la profondeur de 75 pieds et rester plus de vingt minutes au fond de la mer.

Les machines employées par les indigènes sont de fabrication an-

glaise et française. On les considère également bonnes. Quant aux vêtements de caoutchouc on préfère ceux confectionnés en Angleterre. D'autre part, les tubes venant de France sont généralement employés pour leur qualité supérieure.

Les éponges estimées proviennent de la Méditerranée, de la Grèce, des Cyclades, de l'Asie-Mineure, des Sporades, de la Crète, de la Syrie et de presque toute la côte septentrionale de l'Afrique. On en trouve aussi sur les côtes de la Dalmatie, dans la Mer Rouge et aux Antilles, mais elles sont de qualité très inférieure.

Il y a différentes sortes d'éponges et nous rangeons, ci-dessous, par ordre de mérite, les localités où s'en fait la pêche.

Fines—Mandroucha, Crète, Rhodes, Stambolie, îles Sporades et Grèce.

Grosses—Mandroucha, Benghazi, Crète, Syrie, Chypre, Rhodes, Caramanie, Asie-Mineure, îles Sporades et Grèce.

Fines dures—Benghazi, Mandroucha et Tripoli de Barbarie.

Psathouria (Nattes)—On appelle ainsi une quatrième variété d'éponges qui sont de mince épaisseur et de grande dimension. On est obligé de les couper en morceaux pour pouvoir les utiliser. On les pêche dans les îles Sporades et les côtes de l'Asie Mineure.

Pour le blanchiment des éponges on se sert, en Europe, d'acides qui en brûlent le tissu et en abrègent de beaucoup la durée. A notre avis, l'éponge bien nettoyée, avec sa couleur paille, est bien plus belle que l'éponge apprêtée dont la teinte jaune rappelle celle de la fleur de soufre.

Quelques vendeurs sablent leur marchandise pour en augmenter le poids, oubliant qu'on leur fera un escompte plus ou moins élevé à la vente. Toutefois, un fait curieux à noter, c'est que les acheteurs, en Angleterre, ne s'opposent nullement à ce que l'on sable les éponges. S'ils vendent à la pièce, ils vendent aussi au poids et le sable qui, malgré toutes les manipulations, reste toujours dans le corps de l'éponge, quand elle a été fortement sablée, est un avantage dont ils tirent profit au pesage de la marchandise.

En France et en Allemagne, on ne veut pas généralement la marchandise sablée ; toutefois, dans les meilleurs lots d'éponges, il se trouve toujours un peu de sable provenant soit des petites pierres renfermées dans les éponges et que l'on brise avec un marteau de bois, soit

des plages où chaque dimanche les pêcheurs étalent la marchandise pêchée durant la semaine afin de la faire sécher.

Les trois grandes places de débit pour les éponges sont Londres, Paris et Trieste.

Elles ne paient aucun droit en Angleterre et en Allemagne. En France les grosses paient un franc par kilogramme et les fines trois francs ; lorsque la marchandise n'est pas travaillée on fait payer 15 cents pour les grosses et 50 cents pour les fines.

En Autriche la taxe est, depuis l'année dernière, de 25 pour cent sur l'estimation de la marchandise travaillée, la marchandise brute n'est pas grevée d'impôts.

L'Amérique perçoit de 20 à 25 pour cent sur la marchandise travaillée.

La Turquie fait payer 8 pour cent pour les éponges destinées à la consommation locale et un pour cent pour celles expédiées à l'étranger.

L'Angleterre qui est le centre principal du commerce des éponges, réexpédie annuellement le tiers de son importation aux États-Unis, et pour une valeur de \$100,000 à Paris.

La France achète les éponges de toute première qualité provenant de Mandroucha, de Crète ; elle se fournit principalement sur les marchés de la Grèce, à Hydra et à Égine, mais elle achète aussi les qualités inférieures provenant de l'Algérie et de la Tunisie.

L'ARBRE A CIRE DU JAPON

Au Japon, la cire végétale est un des principaux articles de commerce. Bien qu'elle ne soit importée que depuis une quarantaine d'années en Europe, l'exportation en augmente tous les jours. C'est l'Angleterre qui en est le principal débouché. Elle n'a pas la qualité de la cire ordinaire, ni même du suif, car on assure qu'elle fond à la température ambiante pendant l'été. Mais on obvie, en Chine et au Japon, à cet inconvénient, en entourant les chandelles qu'on en fait d'une légère couche de cire d'abeilles où de stearine, qui, étant moins fusible qu'elle, la retient et l'empêche de couler.

En Angleterre, il paraît qu'on a trouvé un procédé pour la durcir, car les demandes augmentent tous les jours et les prix se sont élevés dans une proportion considérable.

C'est un produit que l'on pourrait facilement obtenir en France, car l'arbre qui le fournit pourrait être

acclimaté dans tous les départements qui forment au moins les deux cinquièmes méridionaux de la France. Comme, par surcroît, il se contente des terrains les plus pauvres, les plus mauvais, les plus fiévreux, et que l'habitat qui semble lui plaire le plus est celui des montagnes, on a pensé que ce serait un véritable service à rendre que d'en doter nos arides montagnes du Midi.

C'est donc, on vient de le voir, dans les plus mauvais terrains, sur le bord des routes, partout où ne peut venir aucune autre récolte, qu'on plante les jeunes arbres. On les sème en pépinière, et, à la deuxième année, on les met en ligne ou en bordure ; à deux mètres quand on fait de grandes plantations en carré.

On ne donne à ces plantations d'autres soins que ceux que l'on donne à tout autre plantation ; on les taille en pyramide ou à basse tige qui est la forme qu'ils prennent naturellement, et en même temps celle qui se prête le mieux à l'exploitation. Ils ne dépassent jamais de 5 à 6 mètres de hauteur.

A la cinquième année de plantation, dix mille pieds d'arbres produisent 42,000 lbs de graines. A la huitième, 65,000 ; à la dixième, 200,000 ; à la douzième, 450,000 ; à la quinzième, 650,000 ; à la dix-huitième, l'arbre décline. Il faut 900 lbs de graines pour produire 220 lbs de cire.

Cette cire se vend, en ce moment, à Londres \$25 les 220 lbs, soit, pour une plantation de dix-mille pieds d'arbres à cire en plein rapport et occupant 5 arpents de superficie, un produit brut de 165,000 lbs de cire valant \$20,000. Quelques extraordinaires que soient ces résultats, ils sont encore beaucoup en dessous des chiffres réels que M. Simon, auquel nous empruntons ces détails, ne donne pas, de peur qu'on les trouve exagérés.

Voici comment se fait l'extraction de la cire.

La graine se récolte vers la fin de l'automne. On la bat au fléau pour la séparer du pédoncule qui la supporte, et, après l'avoir laissée sécher pendant une quinzaine de jours, on la soumet à une légère torréfaction à l'air libre.

Ensuite on l'écrase grossièrement sous une meule. On la prend alors et on la met dans de grands récipients en toile, larges et peu profonds, que l'on soumet pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure à l'action de la vapeur d'eau bouillante en vases clos.

On retire les sacs et on vide le contenu sous une presse que l'on fait agir immédiatement. On recueille les gouttelettes à mesure qu'elles se produisent, de peur qu'en se refroidissant elles n'empêchent les autres de se former, et on les fait fondre.

A cette phase de la fabrication, on a une cire de troisième qualité qui vaut de \$11.60 à \$12.40 les 135 lbs au Japon.

Pour la blanchir, on râpe le pain et on lave les râpures à l'eau froide et on les expose au soleil, on obtient alors la deuxième qualité qui vaut de \$12.40 à \$13.20 au Japon.

On arrive à une première qualité, en recommençant la même opération. Cette dernière vaut, au Japon, de \$13.20 à \$14.40.

LA CULTURE DE LA RÉGLISSE EN RUSSIE ET EN AMÉRIQUE

Dans un récent rapport adressé au Foreign Office, le consul britannique à Batoum donne de curieux renseignements sur l'industrie de la racine de réglisse. Cette industrie a pris naissance il y a peu de temps en Russie, et elle a été entreprise, il y a quatre ou cinq ans à peine, dans le Caucase, par une maison grecque et deux maisons anglaises.

Les deux maisons anglaises fabriquent l'extrait de réglisse, qu'elles exportent en même temps que la matière première. Quant à la maison grecque, elle limite ses exportations à la racine brute. Quelques maisons indigènes ont également entrepris ce commerce, mais sur une très petite échelle.

En 1894, l'exportation de la racine de réglisse, en balles comprimées à la presse hydraulique, s'est élevée à 13,318 tonnes. Celle de la pâte de réglisse a atteint 462 tonnes. Ces quantités bien qu'exportées en 1894, représentent en réalité la récolte de 1892. En raison de la crise commerciale qui règne en Amérique, de la concurrence très active provoquée par quelques maisons turques et de la mise en exploitation récente de nouvelles plantations de réglisse en Syrie, les stocks de 1892 sont, en effet, restés entre les mains des maisons de Russie jusqu'en 1894. Pendant la saison de 1893, la récolte a été six fois moins forte qu'en 1892, et cela pour les raisons que nous venons d'indiquer.

L'industrie de l'extrait et de la pâte de réglisse est susceptible de se développer considérablement, car les racines russes sont d'excellente

qualité et leur production est à peu près illimitée.

Le district où l'on récolte la réglisse est habité par une population nombreuse et pauvre, pour laquelle le maintien et le développement de cette industrie sont des questions d'importance vitale. Malheureusement les fabricants ont à supporter à l'heure actuelle des tarifs de chemin de fer exorbitants, principalement sur l'extrait de réglisse dont la manipulation est cependant beaucoup plus simple que celle des racines, et ces tarifs les mettent dans l'impossibilité absolue de lutter avec succès contre les maisons analogues établies en Turquie et en Syrie.

De l'une des fabriques au port de Batoum, le tarif de transport pour les extraits est actuellement de \$14.72 la tonne (poids brut). Or, la pâte doit être emballée dans des caisses représentant 20 à 25 0/0 du poids total tarifé. Quant aux frais de transport de la racine, ils s'élèvent à \$5.38 par tonne. Les maisons turques établies au bord de la Méditerranée ne payent pour les racines de réglisse que la moitié et pour les pâtes que le tiers des frais de transport exigés dans le Caucase.

De plus, le fret est pour eux de 30 à 35 0/0 moins cher que pour les marchandises embarquées dans les ports de la côte orientale de la mer Noire.

Les maisons du Caucase se plaignent de ce que les compagnies de chemins de fer persistent à classer l'extrait de réglisse dans la catégorie des produits médicamenteux, c'est-à-dire comme article de commerce de première classe, et à lui appliquer des tarifs en conséquence, alors qu'en réalité il s'agit d'un article de commerce ordinaire dont la valeur marchande est tombée de 30 ou 40 p. c. depuis que sa fabrication a été entreprise en Russie.

L'Europe est, à l'heure actuelle, le seul marché ouvert aux extraits de réglisse de Russie. L'Amérique, qui est cependant le pays consommateur de réglisse par excellence, a frappé cet article d'un droit d'entrée égal à sa valeur. Par contre, les racines y sont admises en franchise.

Les industriels du Caucase s'accordent à reconnaître que, à moins d'une réduction considérable acceptée par le chemin de fer pour le transport des extraits de réglisse, ils se trouveront dans l'impossibilité de continuer cette fabrication. Une des principales maisons du Caucase n'a fabriqué et exporté que 100 tonnes de marchandise l'année dernière

et, en présence de l'obstination des Compagnies de chemins de fer, se décide à ne conserver que ses deux usines en Turquie. L'une de ces usines est située dans la vallée du Méandre, en Asie-Mineure, et l'autre à Alexandrette, en Syrie. La même maison possède aux Etats-Unis une usine où elle expédie les racines brutes pour la préparation de la pâte de réglisse.

Cette exportation de la racine de réglisse aux Etats-Unis ne sera sans doute pas de longue durée, car la culture de cette plante, en Californie surtout, est loin d'être négligeable à l'heure actuelle. Déjà, en 1854, le Département de l'Agriculture publiait dans son rapport annuel une note relative à l'état de cette culture. En 1886, on exploitait plusieurs acres de réglisse près de Sacramento et, à l'heure actuelle, la culture s'est étendue à plusieurs districts de Californie. On récolte également la racine de réglisse dans quelques exploitations agricoles du New-Jersey, de la Pensylvanie, de la Louisiane et de la Floride, et il est à prévoir que, dans quelques années, l'industrie américaine de la pâte de réglisse n'aura plus à demander à l'étranger ses matières premières.

LA FABRICATION DU VEAU MEGI EN ALLEMAGNE

(De la Halle aux Cuirs)

D'un bon veau mégi on exige qu'il soit moelleux, plein à la main et que la fleur soit serrée, délicate et ferme. Elle ne doit pas casser à l'épreuve qu'on a l'habitude de faire avec l'anneau d'une clef, qu'on passe d'un point à un autre sur la chair en faisant tendre fortement la fleur.

De plus le cuir doit être façonné uniformément dans toutes ses parties.

La première et la plus importante des conditions est que la matière première soit convenable.

Pour faire du veau mégi on ne doit employer que des peaux fortes pleines et uniformes. Les peaux provenant de pays montagneux sont particulièrement recherchées.

On travaille aussi bien le veau sec que le veau frais de boucherie, ce dernier est souvent préféré. Les veaux salés sont également employés à la condition de ne pas être vieux de sel,

Après avoir fait tremper les peaux deux jours dans de l'eau fraîche, on les étire.

Pour les veaux secs, avant de les

étirer on les foule de dix à quinze minutes au tonneau-foulon, afin que les parties qui sont encore dures, telles que la tête, le collet, les pattes, etc., se ramollissent complètement.

Quant aux peaux vertes et salées, on les ménage à l'étirage le plus possible, et on ne les écharne que légèrement.

Après les avoir étirées, on les remet deux jours dans de l'eau fraîche ; puis on les relève, on les laisse égoutter complètement, puis on les met au pelain.

Le pelain doit être le plus vieux et celui qui a servi à l'ébourrage.

Un pelain ne doit servir que quatre semaines, jamais plus longtemps.

La question de savoir comment il faut se servir des pelains est très importante.

Le pelain neuf est utilisé pour le gonflement, et chaque partie fraîche est mise au pelain neuf.

En outre du pelain neuf on emploie encore trois autres pelains.

Les peaux étant demeurées un ou deux jours dans le pelain à l'ébourrage, on les introduit dans celui qui a servi précédemment au gonflement.

En ajoutant de la chaux fraîche et en relevant fréquemment, le poil lâche promptement.

Après le dépoilage, ce pelain est renouvelé et utilisé pour le gonflement.

La force des pelains doit être en rapport avec la grandeur et l'épaisseur des peaux, et le pelanage doit se faire lentement et graduellement, attendu qu'un gonflement trop brusque distend la fibre de la peau et lui donne une fleur lâche.

Les peaux ayant été pelanées de cette manière de quinze à dix-huit jours (suivant leur condition), on les dépoile, les rince avec de l'eau fraîche et les met dans le pelain à gonfler.

Après un gonflement de quatre à six jours, pendant lequel on les relève journallement et renforce le pelain deux fois avec de la chaux fraîche, on rince les peaux, on les superpose à plat, en tas, et on les pare.

Les collets sont dragés jusqu'à ce que leur épaisseur réponde à celle du croupon.

Au parage, on taille les peaux afin d'enlever les déchets.

Après le parage, on met les peaux dans de l'eau fraîche pour les lisser ensuite.

Le but principal du lissage est l'enlèvement du mort poil encore adhérent à la peau.

On place les peaux, à cet effet,

dans de l'eau tiède additionnée d'un peu de sel de Glauber.

La fleur devient par là aussitôt lisse, de sorte qu'au lissage avec l'ardoise effilée, mais très soigneusement tenue propre, elle n'est pas entamée.

Par un lissage excessif, on rend la fleur lâche; avec une pierre à lisser sale et rude, on la déchire et l'endommage.

On doit veiller encore à ce que le semmier soit bon et mou.

Les peaux étant lissées, on les foule dans le tonneau foulon ouvert pour en éliminer la chaux qui s'y trouve encore; l'eau fraîche coulant sans interruption, l'eau chargée de chaux s'écoule par les trous.

Lorsque la couleur laiteuse du jus qui s'écoule a à peu près disparu, ce qui arrive d'ordinaire dans trois quarts d'heure, on retire les peaux, on laisse égoutter l'eau et les purge.

La purge se fait dans une cuve placée debout sur le sol et qui est à peu près conditionnée comme un coudroir.

Dans cette cuve, on verse de l'eau tiède (24° R.) qu'on additionne d'un peu d'acide chlorhydrique (1 p. 100), on y jette les peaux et les coudre durant un quart d'heure.

Ensuite on laisse s'écouler l'eau, et on la remplace par de l'eau chaude au même degré, laquelle a pour but d'enlever les derniers vestiges d'acide chlorhydrique.

Puis on les coudre encore dix minutes et on les retire.

Alors commence la macération proprement dite.

(A suivre)

NOUVEAU COMBUSTIBLE

M. D'Humy, ingénieur de la marine aurait trouvé un procédé simple et pratique pour la transformation du pétrole et autres huiles liquides en un combustible solide propre à remplir l'emploi de combustibles, non-seulement à usages industriels, mais aussi à usages domestiques. M. D'Humy aurait fait de nombreux essais qui tous auraient parfaitement réussi.

Ce nouveau combustible n'éprouve aucune altération à l'air, qu'il soit exposé à la chaleur ou au froid.

Sa combustion ne produit pas de fumée, pas d'odeur; lorsqu'on l'enflamme, il brûle d'abord à la surface et gagne le centre du bloc de proche en proche et régulièrement.

On le moule en briques de toutes formes ou dimensions, qui ne craignent ni évaporation, ni explosion, on peut donc les emmagasiner en quelque endroit que ce soit sans

danger ni inconvénient. Il ne demande que peu de courant d'air pour l'entretien de la flamme. Il ne produit pas de fumée et ne laisse que 2 à 3 pour 100 de cendres au plus. M. D'Humy estime qu'une tonne de ce nouveau combustible représente au moins 30 tonnes de houille; le prix de revient ne serait que de \$6 à \$10 la tonne.

Il prétend que 100 lbs suffisent pour mettre en fusion une tonne de métal, ce qui demande 3 tonnes au moins de coke.

On peut atténuer l'énergie calorifique en mêlant ce combustible avec des matières mixtes, terres, cendres, etc.

Il est certain que si M. D'Humy a réalisé une semblable découverte, il y a là de quoi révolutionner non seulement la marine, mais toutes les industries.

LE FROMAGE DE FOIN

Nous avons déjà dit un mot au sujet du fromage de foin (fodder cheese) et nous avons conseillé d'en abandonner la fabrication cette année.

L'Association des Marchands de beurre et de fromage de Montréal s'est occupée de la question et elle a envoyé aux diverses associations laitières et aux manufacturiers de fromages la circulaire que nous reproduisons ci-dessous et nous considérons qu'il est de l'intérêt de la culture et des fromageries de bien comprendre les motifs qui ont dicté les résolutions de l'Association.

La circulaire suivante parle par elle-même, tout commentaire serait superflu :

Résolution adoptée à une réunion spéciale de l'Association des Marchands de Beurre et Fromage de Montréal, tenue jeudi, le 19 mars 1896.

Attendu, que les grandes importations de provisions, bœuf, mouton et autres articles de consommation, en Angleterre, ont augmenté durant les dernières années, et spécialement durant les derniers six mois, et vu la compétition toujours croissante de l'Australie qui fournit le fromage durant les mois d'hiver et du printemps, savoir :—

Importations durant les mois de janvier et février :—

1896	1895	1894	1893	1892
13,440	11,230	5,938	7,197	2,426

Attendu, que le marché d'Angleterre étant déjà encombré de fromage, qui rapportent des prix très bas et non rémunérateurs;

Attendu, qu'il existe les plus grands préjugés possibles contre les fromages de foin du printemps;

Attendu, que tel fromage de foin vient en compétition en Angleterre avec les meilleurs produits de l'Australie et qu'il arrive sur le marché au moment où les fabricants du Canada offrent leur fromage d'herbe en vente;

Attendu, que les causes ci-dessus mentionnées ont produit les présents bas prix, qui ne sont pas profitables et qu'une autre production de cette qualité inférieure de fromage n'aurait d'autres résultats qu'une continuation de ces bas prix pour les fromages d'herbe Canadiens;

Attendu, que les prix suivants pour le beurre démontre que cette industrie est plus rémunératrice que celle du fromage suivant les cotes de Londres du 7 mars 1896 :—

Beurre — Danemark.....	114 à 118s
Irlande.....	107 à 112s
Des Colonies.....	98 à 102s

Fromage — Canadien..... 34 à 45s

“ vieux Sept.

(1894).....	15 à 25s
Nouvelle-Zélande	36 à 42s

les prix à Montréal, le 19 mars 1896, étant pour Beurre..... 21 à 22c

Fromage..... 7 à 8½c

Attendu, que la valeur approximative du fromage de foin du printemps comparée avec les prix offerts aujourd'hui, ne serait que de 4 à 5c la livre rendu à Montréal;

Il est résolu que, dans l'opinion de l'Association et dans les meilleurs intérêts de l'industrie laitière du Canada, de conseiller fortement aux fabricants de ne pas faire de fromage de foin.

Que, en vue d'une législation en Angleterre afin de protéger leur industrie du fromage il serait préférable pour le moment de ne pas expédier dans ce pays un article admis de qualité inférieure.

Que, copie des présentes résolutions soit imprimée et envoyée aux diverses associations laitières, et à chaque manufacture du Canada.

(Vraie copie) G. A. IRWIN,
Secrétaire.

COMPTES-RENDUS

COMMISSION DU HAVRE

A l'assemblée de la commission du Havre, mardi, on a reçu une communication du "Board of Trade" transmettant une copie des résolutions passées par la "Montreal and Cheese Association," et priant les commissaires de reconsidérer leur décision au sujet de l'emplacement accordé à la ligne Bristol.

On demande à la Commission de donner à cette ligne un emplacement plus proche du centre du commerce d'exportation du beurre et du fromage. Le maître du Havre et MM. Elder Dempster & Co. ont écrit à la Commission dans le même sens que l'Association. Cette question est référée à un sous-comité qui devra l'étudier, de concert avec l'Association.

On s'est ensuite occupé d'accorder l'usage des hangars sur les quais aux vaisseaux des lignes étrangères, quand ces hangars ne sont pas occupés par les vaisseaux des lignes régulières.

Sur une requête des pilotes de Montréal, il a été décidé de placer au bureau de la Commission une carte informant les pilotes de la profondeur de l'eau près des quais. Cette décision de la Commission sera d'une grande utilité pour les pilotes chargés d'amener les vaisseaux aux quais.

BOARD OF TRADE

Mardi a eu lieu la réunion trimestrielle du Board of Trade. La séance a

été bien remplie, d'importantes résolutions y ont été adoptées.

M. R. Bickerdike était au fauteuil de la présidence.

Après l'expédition des quelques affaires courantes, M. Charles F. Smith a proposé la résolution suivante au sujet des élections des officiers du Board of Trade :

Le conseil devra envoyer par la poste à chacun des membres du Board of Trade, pas plus tard que le jeudi matin qui précèdera l'assemblée annuelle, une feuille contenant les noms de toutes les personnes mises en nomination pour l'élection. Cette feuille devra être établie de telle façon qu'une fois cachetée la signature soit visible et qu'il soit impossible d'ouvrir la liste sans ôter la partie de la feuille qui porte cette signature. Une croix sera faite en face des noms choisis pour l'élection. Tous les bulletins non signés ou établis sur d'autres modèles que celui adopté par le Board of Trade seront déclarés nuls.

Après une discussion de quelques instants cette résolution a été adoptée.

Le Board of Trade a ensuite décidé à l'unanimité de changer le jour de ses séances hebdomadaires. On siégeait le mardi, ce sera le mercredi à l'avenir.

Les relations commerciales entre le Canada et l'Angleterre, les meilleurs moyens de les développer, ont occupé longtemps ensuite les membres du Board of Trade. Ceux-ci se souviennent de la conférence que leur a faite sir Charles Tupper, il y a quelques mois sur les avantages commerciaux qui devraient accorder l'Angleterre à ses colonies, et à ses colonies seules, pour développer leur commerce et leurs industries. C'est ce système de "preferential trade" que le Board of Trade voudrait voir discuter à Londres, en juin prochain, au grand congrès des chambres de commerce. Mais il faudrait avant tout que des délégués, dans les différentes branches de notre commerce soient choisis et désignés pour aller à Londres représenter les intérêts Canadiens dans la discussion de cette importante question.

Les membres du "Board of Trade" ont passé une résolution dans ce sens.

A propos de la loi des faillites l'assemblée s'est déclarée fortement en faveur d'une loi uniforme pour tout le Dominion. On demandera au gouvernement fédéral d'étudier la question et de répondre le plus rapidement possible, aux vœux de tous les commerçants à ce sujet.

Le gouvernement provincial sera aussi prié d'amender la loi relative aux caractères de façon à forcer ceux-ci de donner des garanties au moins égales à celles des maisons qu'ils administrent, pour le compte de leurs créanciers.

Au sujet du transport des grains par eau le Board of Trade recommande que les bateaux américains soient autorisés momentanément à charger du blé à Port Williams pour le transporter dans le port canadien d'où il sera exporté. Cet avantage n'est donné aux bateaux américains que parce qu'il est impossible actuellement aux vaisseaux canadiens d'effectuer le transport de tout le stock à exporter.

Enfin l'assemblée propose aussi que le bétail américain soit admis à Montréal, en quarantaine, pendant la saison de navigation pour être expédié de là en Angleterre. Ce serait tout profit pour Montréal.

NOTES INDUSTRIELLES

La Banque des Cantons de l'Est, dit *La Liberté*, se fait construire une succursale à St-Hyacinthe, au prix de \$12,000.

La construction des lignes de chemins de fer dans l'Afrique du sud semble devoir prendre un développement rapide.

Il ne s'agit de rien moins que de l'établissement de 450 milles de voie dont une partie doit être mise en exploitation aussitôt que possible après le 31 décembre 1900 et le reste après le 31 décembre 1901.

Ce mouvement paraît être indépendant de la mise en valeur des mines d'or et se rattacher à la colonisation générale du pays.

Voulez-vous savoir ce qu'il se fume de tabac dans le monde, du moins dans les pays où l'on peut dresser une statistique un peu exacte à ce sujet? on produit au moins 985,000 tonnes de lbs. de tabac, dont 435,000 en Asie, 300,000 en Amérique, 198,000 en Europe. Tandis que chaque habitant fume par an 6½ lbs. de tabac aux Etats-Unis, en Finlande le chiffre correspondant n'est que de 12 ozs. En France, en Russie, en Angleterre, en Italie, en Espagne même, la consommation n'excède pas 2 lbs; en Norvège, en Suède, en Danemark, au Japon, elle est de 3 lbs. Elle monte à 4 lbs pour la Grèce, l'Allemagne, la Turquie, l'Autriche; enfin elle dépasse 5 lbs en Suisse, en Hollande, en Belgique. En France il n'y a que 18,000 ouvriers ou ouvrières s'occupant de la fabrication du tabac; en Allemagne le personnel de ces fabriques atteint 136,000 individus.

La *Kontinentale Holz Zeitung*, périodique allemand consacré à l'industrie du bois, annonce que la fabrication d'aliments à l'aide du bois est d'ores et déjà réalisée.

A Berlin, une usine a été construite, qui produit environ 200 quintaux de bois par jour.

La préparation consiste à faire fermenter de la sciure de bois et à lui faire subir ensuite diverses manipulations chimiques.

Après quoi, elle est mélangée avec un tiers de farine de seigle et soumise à la cuisson comme le pain ordinaire.

Le produit ne sert pour le moment qu'à nourrir des chevaux et il paraît que la Société des tramways de Berlin qui est la clientèle la plus importante de la fabrique, se dit enchantée des effets de cette nourriture.

Toutefois, les fabricants déclarent que le pain de bois constituerait également un excellent aliment pour l'homme dont l'estomac, paraît-il, le digère aussi bien que le pain ordinaire. Ajoutons que le pain de bois coûte 5 marks (6 frs 25 cent.) par 50 kilogrammes.

Vous figuriez-vous qu'on pouvait employer un melon comme pile électrique? Si nous en croyons les journaux scientifiques les plus sérieux, rien ne serait pourtant plus réel. C'est un électricien anglais qui a réussi cette expérience étonnante: il a pris 12 melons mûrs et les a associés en batterie exactement comme on le fait pour une série de piles: c'est-à-dire qu'il a placé des fils de platine unissant le sommet de chaque melon à la base du melon voisin, et il a obtenu un courant assez fort pour ac-

tionner une de ces sonneries qu'on appelle des trebleuses. Bien entendu, il isolait ces piles d'un nouveau modèle, il les faisait pour cela reposer sur des plaques de verre; mais il est aussi une autre condition nécessaire pour la réussite, c'est que les melons soient bien mûrs.

La chose, si singulière qu'elle paraisse au premier abord, s'explique pourtant assez bien: tous les organismes, tous les tissus vivants, animaux ou végétaux, dégagent une certaine quantité d'électricité: on peut s'en assurer au moyen d'un galvanoscope perfectionné. Les melons n'échappent pas à cette règle! le tout est de songer à emprunter du fluide électrique à cette source si bizarre!

PETITES NOTES

Le *Scientific American* cite une observation curieuse qu'on a faite récemment: il s'agit d'une galerie creusée par des fourmis de l'Amérique du Sud, et qui avait une longueur de 3 milles. Etant donné la taille des fourmis et les moyens rudimentaires dont elles disposent, il estime que c'est comme si, nous autres hommes, nous creusions un tunnel entre New York et Londres au-dessous de l'Atlantique.

Voici une excellente recette pour enlever sur les vêtements en caoutchouc ou caoutchoutés, la boue des villes, si tenace, si corrosive, dont nous avons été si abondamment aspergés tous ces temps derniers. Tout simplement à l'aide d'un lavage au vinaigre. Cette boue salit parce qu'elle est alcaline; le vinaigre, bien qu'acide faible, la neutralise, et voilà le caoutchouc nettoyé. Le même procédé s'applique très bien aux robes de laine. Pour les autres étoffes et les couleurs tendres, il faut user du vinaigre très prudemment.

Grande nouvelle dans le monde des savonniers! Il paraît qu'on vient de découvrir une source naturelle de savon dans l'Etat de Dakota. Il sort de terre sous la forme d'une mousse blanchâtre, et se sèche à l'air; il est alors compact, ayant l'apparence d'une argile tendre, et l'on peut le débiter à la bêche. C'est le résultat d'une saponification de matières grasses, comme les savons artificiels, et cette saponification s'est sans doute produite par l'action de soude et d'alcali sur du pétrole: c'est du moins ce que fait supposer l'analyse.

D'après une récente étude de M. Min-gaud, on peut affirmer que la disparition des loups en France peut être considérée comme prochaine, au moins dans une région de la France. Depuis 1887 on n'a plus tué un seul loup dans le Gard, et depuis 1844 on n'a pas demandé dans l'Hérault une seule prime pour mise à mort d'un de ces animaux. Depuis 1891 on n'en a pas signalé dans l'Aveyron; et de même depuis 1890 dans la Lozère, qui était pourtant autrefois renommée pour ses loups féroces, descendant de la fameuse bête du Gévaudan. Le dernier loup tué dans l'Ardèche l'a été en 1890.

Le *Melbourne*, courrier de l'extrême-Orient, a rapporté plusieurs bocaux renfermant des poissons vivants et fort curieux du Tonkin qui proviennent de la rivière Claire. Comme forme et com-

me couleur ces poissons ressemblent à peuprès à de petits minnows mais plus foncés. Ils ont de 1 à 2 pouces de longueur et présentent cette particularité extraordinaire qu'ils peuvent vivre hors de l'eau. De temps à autre ils sautent vivement contre les parois du bocal, bien au-dessus de l'eau, et ils y restent fixés souvent des heures entières et dans une immobilité complète. On en a rarement importé en France.

Dans un livre récent dû à M. Maréchal nous trouvons des renseignements fort curieux sur l'éclairage à Paris.

Actuellement les rues et promenades de la grande ville sont éclairées par 43,000 lanternes à gaz et 461 foyers électriques; quant aux maisons, elles possèdent 2 millions de becs à gaz, 290,000 lampes à incandescence et 9000 lampes à arc. Pour alimenter les becs de gaz il faut annuellement plus de 263 millions de mètres cubes de gaz et pour l'électricité une force d'au moins 30,000 chevaux-vapeur.

On mesure les intensités lumineuses au moyen d'une unité dite *carcel-heure*, puissance éclairante d'une lampe d'un carcel pendant 1 heure. Or la lumière dépensée à Paris représente une intensité totale de 3,500 millions de carcel-heures; ce qui montre bien les progrès que fait chaque jour l'éclairage, c'est qu'en 1855 on n'employait que 442 millions de carcel-heures.

On sait que les nègres émancipés des États-Unis et des Antilles se sont affublé des noms les plus étranges, empruntés bien souvent à l'histoire ancienne, grecque, romaine ou autre; cela donne lieu quelquefois aux rencontres les plus bizarres. En voici un nouvel exemple que cite un de nos confrères. Un rapport de police d'une ville du Kentucky, aux États-Unis, donne la liste des dernières condamnations infligées à des nègres: Benjamin Franklin a été puni pour avoir volé des poules; Thomas Jefferson a été arrêté pour vagabondage; John Wesley a été surpris en flagrant délit de cambriolage; George

Washington a passé aux assises comme incendiaire; Napoléon Bonaparte a été condamné à dix jours de prison pour avoir volé une chèvre. On le voit, quand les nègres empruntent le nom d'un grand homme, ils n'oublient point le prénom: il n'y a vraiment pas de quoi flatter les mânes de Washington, de Franklin et des autres.

Un statisticien a eu l'idée de rechercher quelle était, dans les pays d'Europe, la proportion relative des étudiants et des universités.

Le tableau ci-après la résume. Il y a :

1 étudiant sur 1580 âmes en Allemagne	1 — 1512 — Angleterre
1 — 1722 — Autriche	1 — 3609 — Hongrie
1 — 1683 — France	1 — 1756 — Italie

D'autre part, on compte une université :

En Allemagne, pour 2,471,423 habitants	En Angleterre, — 4,143,002 —
En Espagne, — 1,756,563 —	En France, — 2,556,138 —
En Italie, — 1,436,114 —	En Russie, — 12,300,000 —

L'Italie a trop d'universités et pas assez d'étudiants: deux fois plus d'universités qu'en Allemagne et en France et pas plus d'étudiants.

Comme il ne faut pas de sitôt espérer voir disparaître les guerres, les tueries, les statisticiens s'en consolent en cherchant à évaluer combien ces jeux sanglants anéantissent d'existences. Evidemment il est assez difficile de savoir ce qu'il en était jadis, car la vie des soldats n'était pas chose bien précieuse; et, sans remonter à une époque très lointaine, il est certain qu'on ne tenait guère le compte du nombre des hommes qui pouvaient périr dans une bataille. Ce qu'on peut du moins affirmer, c'est que les guerres Premier Empire ont coûté la vie à 5 millions d'Européens; que pendant la guerre de 1866 entre la Prusse et l'Autriche, il y a eu 46,000 morts, et que 250,000 Prussiens ou Français ont péri en 1870.

Mais ces derniers chiffres, aussi bien que le total de 63,000 morts pendant la guerre d'Italie en 1859, ne sont rien, si on les compare à celui de la guerre de Sécession aux États-Unis, en 1864, où 450,000 existences ont été perdues, et surtout si l'on songe que pendant la guerre de Crimée, en 1854, il n'y a pas eu moins de 785,000 morts.

En présence d'une pareille statistique, on se demande si ce sont là les bienfaits de la civilisation.

On a bien souvent agité la question de l'existence du fameux serpent de mer. De temps à autre quelque navire rencontre ou croit rencontrer le célèbre monstre, mais aucun témoignage scientifique n'a pu constater la réalité du fait.

Voici à ce sujet ce que dit M. Deniker, le savant bibliothécaire du Muséum :

Il existe une famille de serpents (hydrophides), dont les différents représentants vivent dans la mer et arrivent quelquefois aux embouchures des fleuves. La plupart de ces serpents marins se rencontrent dans l'océan Indien. Ils sont aplatis, pas trop grands et n'ont rien de commun avec les monstres gigantesques décrits et figurés depuis Olaus Magnus (1555) jusqu'à nos jours sous le nom de "grands serpents de mer." Ces derniers sont-ils des êtres purement imaginaires? Parmi les descriptions nombreuses, il y en a qui paraissent bien se rapporter à un animal réel. On a cherché à expliquer les cas les mieux observés. D'aucuns disent que ces prétendus serpents ne sont autre chose que les tentacules de grands calmars d'Australie, qui serpentent à la surface de l'eau pendant que l'animal nage à reculons; "comme c'est son habitude; d'autres soutiennent que ce sont des reptiles dans le genre des "plésiosaures" des temps géologiques. L'opinion la plus vraisemblable est celle qui réduit le monstre à un simple mammifère pinnipède dans le genre du lion marin, mais beaucoup plus grand et rappelant le "basilosure" de l'époque tertiaire. Malheureusement on n'a jamais pu capturer cet animal pour l'étudier de plus près.

Quelque chose pour rien....

Ce n'est pas commercial et ne le sera jamais. De bons articles commandent de bons prix, mais de bonnes marchandises assurent un bon commerce; les résultats sont doubles. Vous payer un peu plus cher, mais vous faites beaucoup plus. Nos marchandises sont les meilleures, — elles se vendent bien — sont de bon aloi — bien connues — bien annoncées — correctes comme prix.

Biscuits de CARR & CO.,

Cette maison est la première à qui ait été accordée un brevet, daté au 8 mai 1841, comme fournisseurs de S. M. la Reine. C'est la première également qui ait fabriqué les biscuits industriellement. C'est aussi la première pour avoir créé une demande si importante de ses produits pendant la seule année qui vient de finir.

Nos Propres Essences Culinaires

Nous les faisons en quarante arômes différents — de fruits et épices naturels — et les mettons en bouteilles depuis 1 oz. jusqu'en dame-jeanne. C'est la **Marque Crown**. Ces extraits sont forts et purs. Nous le savons puisque nous les fabriquons.

Seuls Agents pour le Canada

ROBERT GREIG & CO., MONTREAL.

Biscottes de HUBBARD

Apportées par Lord Aberdeen avant sa nomination officielle ici. Ont été bientôt sur le marché et sont devenues vite populaires — Se vendent rapidement dès qu'elles sont achetées. Un simple essai de la part du consommateur ou du consommateur prouvera leur qualité supérieure.



TELEPHONE 6057

E.L. ETHIER & CO.

MANUFACTURIERS et importateurs de marchandises de Billards et font aussi les réparations. Tables d'occasion de \$100 à \$200 chacune. aussi bonnes que les neuves.

N. B. — Nos bandes de billards électriques Columbus sont les plus nouvelles et les meilleures connues.

No 88 rue St-Denis, MONTREAL.

Maison fondée à Paris en 1827

ROYER & ROUGIER FRERES

IMPORTATEURS DE

PRODUITS FRANÇAIS

QUINCAILLERIE, ARTICLES DE PARIS
PRODUITS PHARMACEUTIQUES,
NOUVEAUTÉS, SOIERIES,
TISSUS, RUBANS

SIÈGE SOCIAL

9, Place des Vosges
PARIS

SUCCURSALE

55, rue Saint-Sulpice
MONTREAL

NOTE — La maison se charge d'importer sur ordre tous articles de provenance française, à des prix très réduits.

GRIFFIN & SKELLEY



ABRICOTS . . G. & S.
 NECTARINES G. & S.
 PECHES . . . G. & S.
 POIRES . . . G. & S.
 PRUNES . . . G. & S.

En grandeurs 40 50 50/60 60/70

QUALITÉ TOUJOURS FIABLE



Gela paie de
 Vendre le Meilleur.

NOUS ne vendons que des
 marchandises étiquetées
 avec le nom de l'empaqueteur en
 toute lettre.

TOUJOURS PLEINE MESURE

ARTHUR P. TIPPET & CO., Agents

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 9 avril 1896.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre de 9/16 à 1/2 p.c. Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est à 2 p.c.

Les consolidés étaient hier en clôture, à 110 1/2 au comptant et à terme.

A Paris, la rente 3 p.c. se cote à 101-20.

A Montréal, les prêts à demande sont sans changement et se cotent de 5 à 5 1/2 p.c.; les billets de clients s'escomptent toujours aux taux de 6 à 7 p.c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9 1/2 à 9 3/4; à demande, de 9 15/16 à 10 et par le câble 10 1/16. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours, de 9 1/2 à 10; à vue de 10 1/2 à 10 1/4 et par câble à 10 1/2.

Les traites à vue sur New-York entre banques paient un escompte de 3/32 à 1/32 et de 1/16 à 1/4 sur le comptoir.

L'argent en barre vaut à New-York de 68 3/4 à 69 1/2 l'once pour les barres du commerce, et de 68 1/2 à 69 1/2 c pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote à 31 3/16 d. l'once.

Après quelques jours de repos la

Bourse de Montréal a ouvert mardi avec de nombreux ordres de placement. Depuis un certain temps, les capitalistes guettaient la baisse des valeurs les mieux tenues et offrant le moins d'aléa pour faire un placement avantageux. Fatigués d'attendre sans doute, ils ont acheté et les cours ont monté.

La Bourse de mercredi a été active et un grand nombre de valeurs ont changé de mains, mais à des prix en baisse sur ceux de la veille. Les actions les plus mouvementées ont été celles de la Montreal St. Ry qui ont perdu 3 1/2 points et du Gaz de Montréal en baisse de 5 points.

Aujourd'hui, le Gaz qui semblait encore l'objectif des baissiers s'est mieux tenu et avait regagné 1 point.

Nous enregistrons les prix des ventes pendant la semaine. Les prix sont ceux des dernières ventes opérées :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal	224
" Toronto	239
" Commerce	135
" des Marchands	160 1/2
" Molsons
" British
" Hochelaga	12)
" Québec	119 1/2
" Peuple

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Banque du Peuple	6	2
" Jacques-Cartier	90	...
" Hochelaga	123	122 1/2
" Nationale	75	70
" Ville Marie	100	72 1/2

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal, ex-d	191
Colored Cotton (bons)
" " actions
Montreal Cotton, ex-d
Dominion Cotton	97
Royal Electric, ex-d

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry	55 1/2
Toronto St. Ry	76
Montreal St. Ry	220
Duluth, pref.
Rich. & Ont.	88 1/2

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph ex-d	166
Câble (ex-d)	161
Postal Telegraph (ex-d)	88
Loan & Mortgage (Bons)
Bell Teleph.	154

COMMERCE.

Si ce n'est pas encore le printemps, c'en est du moins l'apparence. Il a suffi de quelques jours ensoleillés pour nous remettre un peu de baume au cœur; ce baume, c'est l'espérance de voir terminée cette longue période de calme mortel dans les transactions.

SOUVENEZ-VOUS

C'est une farine *Self Raising* parfaite. Se prépare très facilement. Fait des galettes de sarrasin délicieuses. Donne toujours satisfaction. Donne un bon profit au marchand.

» Cette Farine de Sarrasin se vend.

La Farine de Sarrasin Self Raising
 De la IRELAND CO.,

(En Paquets de 2 1/2 lbs 2 doz. à la caisse)

C'est la farine que vos pratiques desirent; la leur donnez-vous?

The IRELAND NATIONAL FOOD CO., Ltd. Toronto, Ont.

HOWE, McINTYRE & GO., Agents pour la vente, 461 rue St-Paul, MONTREAL

Marchandise qui se vend

L'épicière soucieux de ses intérêts et **Up-to-Date** vend les Conserves de la marque **SANS RIVALE LION**. Cela le paie. Remuez-vous et soyez convaincus

Les produits de Boulter se vendent.

Ce n'est pas un article qui vous restera sur les bras.

Usines à PICTON

TORONTO

DEMORESTVILLE

Le dégel, c'est l'ouverture de la navigation à bref délai, c'est-à-dire le mouvement, le travail, l'argent qui circule, les affaires en un mot.

Nous constatons déjà un léger réveil dans toutes les branches du commerce; c'est d'un bon augure, car le mois de mai, qui ouvre nos ports aux vaisseaux, ne pourra qu'améliorer cette situation.

Malheureusement le fantôme des élections se dresse devant nous et une période d'élections n'a jamais été une bonne période au point de vue commercial et industriel.

Prions nos gouvernants qu'ils se hâtent d'en finir et qu'ils rendent la période des discussions politiques la moins longue possible.

Bois de chauffage et charbon.—La demande de combustible est devenue plus lente avec le changements de température, c'était inévitable.

Il n'y a pas de variation dans les prix.

On constate une amélioration légère dans les collections.

Bois de construction — Aux clos de la ville, il n'y a pas encore de changement notable à signaler, la construction n'ayant pas d'ailleurs commencé à donner signe de vie, mais cet état de choses, avec la température douce dont nous jouissons depuis quelques jours, ne saurait durer longtemps maintenant. Bien que nous ne pensions pas qu'il se

construise beaucoup de maisons, cette année, il y aura néanmoins des travaux de réparations qui feront sortir le commerce de bois de son engourdissement.

La coupe des bois n'a pas été aussi forte, cet hiver que la précédente; non seulement les stocks étaient encore considérables au début de la saison, ce qui a fait ouvrir moins de chantiers, mais encore le manque de neige a considérablement gêné le *tragnage* au commencement de l'hiver.

On a exprimé quelque crainte de ne pouvoir *flotter* tout le bois coupé; il est encore trop tôt cependant pour rien préjuger, car si les journées sont douces, les nuits sont froides, et le dégel s'opère assez lentement pour que le niveau des eaux ne s'abaisse pas trop vite. De cette façon on a un peu de répit pour amener les billots le long des cours d'eau.

On signale des ordres importants de la part de l'Angleterre; le commerce d'exportation en avait besoin; on parle aussi de quelques contrats avec les américains, espérons que ce mouvement de bon augure ira en s'accroissant et que bon nombre de vaisseaux viendront cette année charger les bois canadiens.

Cuir et Peaux.—La demande en cuir est assez active de la part de la campagne depuis quelque temps déjà et la ville semble également devoir entrer dans le mouvement pour le détail. Les manufactures de chaussures travaillent

peu et une amélioration de ce côté, est à souhaiter.

La tannerie a des ordres à remplir et ne chôme pas. En peaux vertes, les prix sont toujours ceux que nous avons donnés la semaine dernière.

Les prix des cuirs à semelles sont sans changement; dans les cuirs fins, les buffes de Québec sont un peu plus aisés.

Les affaires sont à peine sorties du calme, qu'on parle déjà de la possibilité d'une hausse et si l'activité se maintient il se pourrait faire que nous ayions à coter des prix plus élevés pour certaines catégories.

Draps et nouveautés.—Les voyageurs sont en route pour les ordres de réassortiment, quelques-uns même ont déjà emporté des collections en tissus d'automne. Les ordres du printemps sont maintenant en grande partie expédiés et les marchands de gros ont vu avec satisfaction que les détailliers avaient apporté dans leurs achats une prudence dont il faut louer. Il vaut mieux un bon choix de marchandises de vente courante qu'un trop grand assortiment dont une partie reste sur les bras et qu'il n'est pas toujours facile de placer même à sacrifice quand les goûts et la mode ont changé.

On note également que la collection est un peu plus aisée.

En somme, la note est meilleure que par le passé. Le changement de saison amènera certainement encore une amé-

ROBIN, SADLER & HAWORTH,

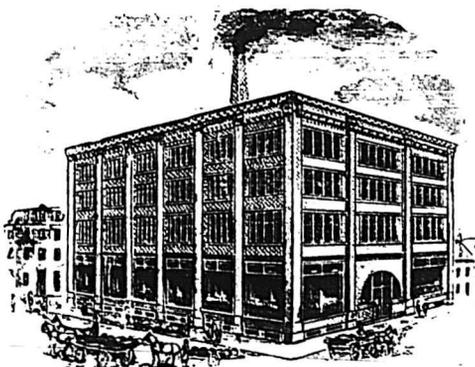
MONTREAL & TORONTO

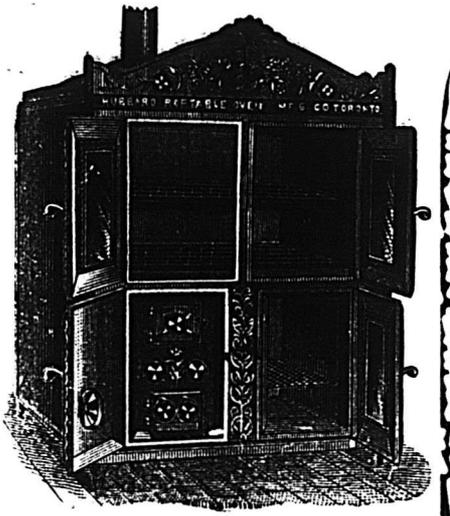
MANUFACTURIERS DE

...Courroies en Cuir

TANNÉES AU CHÊNE

Nous fabriquons des Courroies pour toutes sortes de Travaux. En donnant l'ordre, indiquer où les courroies doivent tourner.





FOUR DE BOULANGER Brevet "Hubbard"

PORTATIF EN ACIER

Manufacturé par

Pour Boulangers, Pâtisiers, Hoteliers, Etc.

The TORONTO PORTABLE OVEN & MFG. CO., Ltd.

90, rue York, TORONTO

Fournitures d'articles pour Boulangers et Pâtisiers
Fontaines à Soda, Etc., Etc.
Ecrivez pour CATALOGUES ET LISTE DE PRIX

RÉFÉRENCES:—Frédéric Bréard, Longueuil; J. B. Nolin, Québec, P. Q.; W. Lacombe, Québec, P. Q. et quantité d'autres.

lioration dans ce commerce, qui a le plus souffert de la crise commerciale.

Épicerie—Il y a eu cette semaine un bon mouvement d'affaires, principalement dans les sucres et les mélasses.

Depuis longtemps nous constatons la fermeté des prix des sucres et nous avons prévenu nos lecteurs qu'une hausse était probable; la hausse arrive et bien que nous n'ayons pas encore à changer nos cotes aujourd'hui, nous craignons bien de ne pas passer la semaine sans avoir de plus hauts cours.

Les mélasses tiennent leurs prix. Pour la récolte nouvelle qui n'arrivera guère ici, que vers la fin du mois prochain, on peut presque déjà prévoir que les Barbades se vendront de 2c à 3c de moins que nos prix actuels. Les maisons de gros ont passé leurs ordres à livrer au mieux les cours n'étant pas encore nettement établis dans les pays de production. En mélasses de Porto-Rico, il semble que rien n'a été fait jusqu'à ce jour.

Dans les épices, les muscades blanches et celles non blanchies se cotent 5c de moins que précédemment.

En fruits secs, il y a quelques changements; les noix pécan se vendent maintenant depuis 8c, la vente est lente et le marché est bien approvisionné.

Les pruneaux de Bordeaux n'existent plus, à vrai dire, il faut se rejeter sur ceux de Bosnie ou de Californie.

En fait de raisins de Corinthe, les

Provinciaux débutent à 3½c, il n'y a rien en dessous de ce prix maintenant; de même pour les Valence off Stalk qui partent de 4½c au lieu de 4c.

Le sel fin fait 5c de plus par quart.

Les corned beef, dans les viandes en conserve, sont faibles et nous aurons sans doute à baisser nos prix la semaine prochaine; le bœuf (chipped dried) est à \$2.50 au lieu de \$2.65, par doz.

Le sucre et le sirop d'érable commencent à arriver plus librement, nous les cotons à nos listes, dans les produits de la ferme.

Fers, Ferronneries, Metaux.—Ainsi que nous le présumions la semaine dernière, l'assemblée des propriétaires de forges nous vaut des changements dans les prix de certains articles.

Ces changements sont faits dans nos prix-courants et portent sur les clous à cheval, les clous de broche et les vis à bois.

A partir du 10 mai, la liste des clous coupés (cut nails) sera en augmentation sur la base de \$2.75 pour les 6 pces, au lieu de \$2.60; le reste de la liste suivant une augmentation proportionnelle.

Il y a un peu plus d'activité dans le commerce des fers et ferronnerie et bien qu'on n'ait pas encore trop à se louer des collections, on commence à sentir une certaine amélioration dans les paiements.

Peintures, huiles et vernis—Les affaires sont tranquilles; nous cotons l'huile

de spermaceti de \$1.25 à \$1.50 au lieu de \$1.35 à \$1.60.

Produits chimiques—Aucun changement ni dans les prix, ni dans la situation du marché; il n'y a qu'un petit courant d'affaires de réassortiment.

Salaisons.—Avec la fermeture des chantiers de bois, les affaires se réduisent à un commerce de détail. Nous avons quelques changements en baisse à nos prix-courants. Le jambon fait, au contraire, de 8½ à 10c au lieu de 8½ à 9½c. Les graisses de cuisine, Fairbank et Cottolene sont également à des prix plus bas.

Montréal, 7 avril 1896.

M. D. Z. BESSETTE, gérant-général,
No 12 Place d'Armes, Montréal.

Ober Monsieur,
J'accuse réception d'un chèque de \$10,000, de la part de la Mutual Reserve Fund Life Association, pour le plein montant de la police sur la vie de feu Révérend Philippe Beaudet, curé. Je vous remercie bien cordialement de la promptitude et de la délicatesse avec lesquelles cette réclamation a été payée.

Bien à vous,
J. A. RENAUD, Ptre, C.S.C.

Golden Finnan HADDIES



Le comble de la perfection en fait de poissons fumés. Frais pris et fumés sur les lieux.
Chaque boîte garantie. Insistez pour avoir la marque **GOLDEN**, car ce sont les seuls Haddies fumés et doux sur le marché.

NORTHROP & CO.

HOWE, MCINTYRE & CO.

ST. JOHN, N. B.

MONTREAL, QUE.

Agents des Empaqueurs

Agents Vendeurs

MAISON DE GROS EN **Epiceries, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

ASSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

THEES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,
MONTREAL

Revue des Marchés

Montréal, 9 avril 1896.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

Les derniers avis reçus par câble au *Board of Trade*, donnent ainsi la cote au marché des chargements anglais : Londres : chargements à la côte, blé et maïs sans affaires, chargements en route, blé un peu plus ferme ; maïs plus ferme. Marchés anglais de l'intérieur, blé ferme. Liverpool : blé disponible et maïs tranquille ; farines premières à boulanger de Minneapolis 18 $\frac{1}{2}$; livraisons futures : blé tranquille, avril 5s 6 $\frac{1}{2}$ d, mai et juin 5s 7 $\frac{1}{2}$ d, juillet 5s 7 $\frac{1}{2}$ d, août 5s 7 $\frac{1}{2}$ d ; maïs tranquille, avril 3s 3 $\frac{1}{2}$ d, mai 3s 1 $\frac{1}{2}$ d, juin 3s 1 $\frac{1}{2}$ d, juillet 3s 2 $\frac{1}{2}$ d, août 3s 2 $\frac{1}{2}$ d, septembre 3s 2 $\frac{1}{2}$ d. Paris : blé 18.15 pour avril et 18.35 pour mai, farine, avril 40. 25. Marchés de l'intérieur tranquilles.

Nous lisons dans le *Marché Français* :

" Pendant la première moitié de cette semaine, le temps est demeuré pluvieux et la crue des fleuves et rivières s'est continuée ; depuis jeudi, le régime humide a fait place à un temps superbe, très favorable aux récoltes en terre et à la continuation des semailles.

" En ce qui concerne les affaires, le calme complet persiste ; les offres de la culture sont régulières, mais la meunerie achète très peu, tant en raison de la mévente de ses produits que de l'arrêt du travail occasionné dans nombre d'usines par les hautes eaux.

" Au marché des farines douze marques, les affaires sont des plus calmes. Malgré une diminution de 2,600 sacs du stock pour la seconde décade du mois, la tendance est plutôt lourde, les acheteurs sont impressionnés par l'abondance de la marchandise, par les avis faibles d'Amérique, et par le temps propice à nos récoltes en terre.

" La tendance ne s'améliore aucunement sur nos marchés de l'intérieur ; les offres de la culture sont assez suivies et à des prix plus abordables, mais le chômage forcé que vient de subir les usines et la mévente persistante des farines entravent toujours la demande.

" Au marché de Paris, on constate également un grand calme d'affaires ; le printemps débute par une belle journée de soleil, des télégrammes de l'étranger signalent une grande lourdeur des prix, et les acheteurs ne voient aucun motif de se mettre longtemps à l'avance de la marchandise sur les bras. Ils limitent leurs achats aux besoins courants."

De son côté, le *Sémaphore* de Marseille dit :

" La position des blés étant liée à celle des farines, notre marché d'aujourd'hui reste aussi mauvais que ses devanciers. Il y a, en effet, une anomalie, qui deviendrait presque un péril si la récolte de 1896 devait être encore plus importante que celle de 1895. Il est manifeste qu'alors que nous récoltons des blés au-delà de nos besoins, la consommation de la farine diminue en même temps que son système de production augmente. On a établi partout des mou-

lins à cylindres. On en crée de nouveaux sans se préoccuper des débouchés. Par bonheur, il y a du déficit dans la récolte de la République Argentine et des Indes ce qui permet aux blés américains et russes de ne pas baisser. Mais, que serait-il advenu, si ces provenances valaient 2 fr. de moins et que les bas prix eussent permis l'importation dans nos ports ? Notre culture paraît étonnée que le droit de 7 fr. par 100 kil. ne produise pas plus d'effet sur les cours. Mais, à quoi sert un droit, alors que l'importation est inutile. Elle n'a qu'à continuer la culture intensive. Ce n'est que par de grands rendements qu'elle s'en tirera et, quant à la meunerie, il faut qu'elle se préoccupe d'avoir une prime à l'exportation.

" Si l'on consulte, depuis mercredi dernier, les places étrangères, on voit que, comme nous, elles sont dans le marasme, sauf en Amérique où, pour cause, ils brouillent, à chaque instant, les cartes.

" Les nouvelles des récoltes sont on ne peut plus favorables. Le mois d'avril approche. Les craintes des gelées deviennent bien problématiques. Les crues ont partout cessé. La végétation avance rapidement, la température étant même plus que printannière."

S'il faut en croire une lettre reçue de Buenos-Ayres, le battage qui était presque terminé aurait donné des résultats décourageants partout dans la République Argentine, sauf dans le sud des deux provinces de Santa-Fé et de Buenos-Ayres. Les uns prétendent que le surplus disponible pour l'exportation

REDUCTION DE PRIX.....

Brantford Starch

Voyez les Prix Courants.....

VERRET, STEWART & CIE

MONTREAL ET QUEBEC

Importateurs et Commerçants de SEL  EN GROS

COWAN'S CACAO ET CHOCOLATS EXQUIS CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY (LTD.) TORONTO.

serait de 30 pour cent au-dessous de celui de l'année dernière, les autres affirmant que les exportations seront de plus de moitié moindres que celles de l'année dernière qui étaient de 4,750,000 quarters

D'après le *Modern Miller*, la température de la semaine dernière n'a fait qu'augmenter dans une large proportion les dommages déjà constatés aux céréales en terre, chez nos voisins.

Le bulletin du gouvernement des Etats-Unis pour le mois de mars dit des principaux états à blé : Dakota Nord, la terre est encore gelée ; Dakota Sud, saison très en retard ; Minnesota, mois sec, légères gelées superficielles, situation peu encourageante ; Wisconsin, hiver défavorable au grain d'hiver, on rapporte quelque dommage ; Iowa, le sol est en excellente condition, le blé d'hiver a peu souffert, les fermiers commencent à activer les travaux. Pour les Etats à blé d'hiver, le rapport dit : Michigan, semis d'automne très bons, les travaux du printemps n'ont pas commencé jusqu'à présent ; Ohio, les alternatives de gel et de dégel ont fait du tort au blé, le sol est convenablement humide ; Indiana, le blé et l'orge ont souffert des alternatives de gel et de dégel, le seigle se présente très bien, peu de labour fait ; Illinois, le grain d'hiver est quelque peu endommagé, saison tardive ; Missouri, le blé à bonne apparence en certains comtés, mais une grande partie de la récolte en terre a très pauvre aspect, l'ensemencement des avoines est commencé, mais la plus

forte partie reste à faire ; Kentucky, état du blé de pauvre à bon, travaux en retard ; Kansas, le blé en très pauvre condition, soixante pour cent des avoines ensemencées, pour le blé d'inde une grande partie des labours sont faits ; Californie, les travaux ont été poussés activement tout l'hiver ; Pennsylvanie, végétation en retard, le grain et le foin endommagés dans les endroits découverts.

La publication de ce rapport a eu une influence immédiate sur les cours du blé à Chicago, dès qu'on en connut la teneur une hausse soutenue s'est fait sentir, la cote de samedi était plus élevée de 1½ à 1¼ en clôture que celle du jeudi ; lundi nouvelle avance de 2 à 2½ à la clôture en présence des mauvaises nouvelles de la récolte, de forts ordres d'achat et d'une diminution de 728,000 minots dans le visible. Mardi, jour d'élection, il n'y a pas eu de marché.

Hier, le marché a été très excité on a même atteint un moment le cours de 68c pour mai, mais la clôture à 66½ a été en baisse de ½ sur le prix à l'ouverture du marché.

Nous donnons les prix du blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

New-York, No 2, roux d'hiver,	82c
Chicago, No 2, du printemps,	65½c
Duluth, No 1, dur.....	64½c

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Mai	Juillet
Chicago,	66½	66½c
New-York,	73½	72½c
Duluth,	64½	65½c

MARCHÉS CANADIENS

Au Manitoba, les chemins sont devenus absolument impraticables et il n'y a plus de marché dans l'intérieur.

Une dépêche datée d'hier de Winnipeg et adressée à MM. Ogilvie dit que dans la nuit de mardi au mercredi est survenu une tempête de neige qui a couvert la campagne. Les travaux déjà en retard se trouvent par le fait encore reculés et on ne pourra labourer au plus tôt que vers le 20 de ce mois.

Cette nouvelle est de nature désolante, car le retard nouveau apporté aux travaux préliminaires de la culture, peut compromettre la récolte du grain en entier ; les gelées d'automne venant souvent à bonne heure dans l'ouest canadien ne laisse pas toujours le blé arriver à maturité ; avec des ensemencements tardifs, comme cette année, le blé aura-t-il le temps nécessaire pour mûrir avant les premières gelées ? Il est permis d'en douter.

Hier, le marché au grain de Winnipeg a été très fort. Le blé dur No 1 s'est vendu jusqu'à 68 cts pour livraison immédiate, il en a été très peu offert à ce prix et le commerce ne semble pas vouloir vendre à moins de 70c qu'ils espèrent obtenir d'ici à quelques jours. On paraît croire, comme le prétend Armour, que le blé atteindra \$1.00 avant la nouvelle récolte. Tout le blé de Ma-

La Société Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

CAPITAL ACTIONS, \$50.000

BUREAUX

No 210 rue St-Laurent, Montréal.

(BATISSE DU MONUMENT NATIONAL)

2851 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE \$5,008

Sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois.

FRIX DE \$1000, 1 PRIX DE \$400, 1 PRIX DE \$150, 2848 PRIX VARIANT DE \$1.00 A \$50.00

PRIX DU BILLET, 10 CTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception du montant et de trois cents en timbres

.....THE.....

OUTREMONT MILLING Co.

JONCTION OUTREMONT, P.Q.

Farine, Grains, Son, Gru, Moulee, Avoine Roulee, Feves, Etc.

MOULINS ET ELEVATEUR.....

 Nous moudrons aussi toutes sortes de grains pour les marchands.

Vous Augmenterez

VOTRE COMMERCE, EN VENDANT
LES TABACS A PRISER

ROSE No 1, ROSE EXTRA, ROSE & FEVE, NATUREL No 2

Manufacturés par **B. HOUDE & CIE. Québec.**

nitoba a été retiré du marché ou, en d'autres termes, on a fait de tels prix qu'il a été impossible de vendre.

La dernière dépêche de Toronto cote le marché d'Ontario comme suit :

Le marché est tranquille. Farine tranquille et sans apparence de changement; straight rollers coté \$3.50, fret Toronto. Son, peu d'affaires, coté au char de \$10.75 à \$11.00, ouest. Blé, lourd; ton plus ferme grâce à la tenue des marchés du dehors. Blé coté de 75 à 76c; blé rouge à 75c sur le nord; No 1 dur Manitoba offert à 82c, North Bay, contre 79c acheteurs, et à 81c meunerie en transit, Sarnia, contre 80c acheteurs; No 2 dur acheteurs offrent 75c North Bay et 77c, meunerie en transit, vendeurs à 81c; No 1 du nord offert à 78 North Bay, contre 75c acheteurs et No 1 gelé offert à 70c North Bay, sans offre des acheteurs. Orge, lourde, prix soutenus; No 1 coté au dehors à 40c, No 2 à 33c et No 3 extra à 31c. Orge pour engrais offerte à 29c au dehors. Avoines tranquilles, prix sans changement; blanche vendue à 22c au dehors et mélangée de 21 à 21½ au dehors. Pois, très lourd; offres au dehors à 49c. Sarrasin soutenue; ventes à l'intérieur à 31½. Farines d'avoine tranquilles, prix nominaux de \$2.80 à \$2.85 sur rail. Blé d'inde soutenu, mélangé coté au dehors de 31 à 31½ et jaune de 31½ à 32c. Seigle, lourd, cote nominale de 43 à 44c au dehors.

La hausse sur les marchés américains,

l'état de la récolte en terre aux Etats-Unis, les retards dans la culture. Au Manitoba, la fermeté des marchés de l'ouest, voilà autant de raisons qui justifient l'avance que nos lecteurs constateront aujourd'hui à nos cotes de blé.

En farines de blé, la farine forte à boulanger (cité) est plus aisée aujourd'hui de \$3.90 à \$4.00 par suite de la concurrence que se font les meuniers. Par contre, il y a une avance sur les straight rollers que nous cotons de \$3.80 à \$4.00 au lieu de \$3.80 à \$3.95. La demande a été assez active cette semaine; les chemins, à la campagne, étant encore très beaux, permettent le charroyage, et comme les approvisionnements ont baissé il faut songer à remplir les vides produits par la consommation, avant que les communications soient moins faciles.

Les farines d'avoine sont assez fermes à nos cotes de la semaine dernières.

En avoines, il y a eu un petit courant d'affaires, les stocks sont considérables—397,341 minots au 4 avril, tandis que l'année dernière il n'y avait, au 5 avril que 199,016 minots—les prix sont fermes—de 28½ à 29½ pour l'avoine No 2.

Les pois et l'orge sont plus faibles et sans affaires dignes d'être notées. Le marché au sarrasin a pris fin.

En issies de blé il n'y a pas d'amélioration dans la situation précédente.

Nous cotons en gros : GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 88 à 0 90
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 90 à 0 92
Blé du printemps " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 84 à 0 85
" No 2 dur...	0 75 à 0 76
" No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 1.....	0 76 à 0 78
Avoine nouvelle No 2.....	0 28½ à 0 29½
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 37½
Blé d'inde, droits payés.....	0 44 à 0 45
Pois, No 1.....	0 70 à 0 72
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 57 à 0 59
Orge, par minot.....	0 37 à 0 38
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 00 à 0 00
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 10 à 4 25
Patente du printemps.....	4 10 à 4 25
Straight roller.....	3 80 à 4 00
Extra.....	3 85 à 3 75
Supérieure.....	0 00 à 0 00
Forte de boulanger (cité).....	3 90 à 4 00
Forte du Manitoba.....	3 75 à 3 80

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$3 50 à 3 60
Supérieure.....	0 00 à 0 60

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	\$3 15 à 3 25
Farine d'avoine granulée, en barils.....	3 50 à 3 60
Avoine roulée, en barils.....	3 15 à 3 25

...Pour les Semences...

WILLIAM EVANS

GRAINETIER

ENCOIGNURE

Rues McGill et Enfants Trouvés, Entrée sur chaque rue

Grains et Graines de Semence de toutes sortes. Choix parfait

Demandez le Catalogue.....

TELEPHONE BELL 1451

Lacasse & Lafleur

MARCHANDS DE GROS

COMMISSIONNAIRES-ENTREPOTS

Provisions, Produits de la Ferme. Volailles, Fruits, Sucre, Sirop d'Erable, Miel, Tabac, Etc. Spécialité: Poisson frais et salé en tout genre. Huitres, Homards, Etc., Etc.

191, Des Commissaires, MONTREAL

Correspondance sollicitée.

10 cents

La Bouteille

La Meilleure Valeur sur le Marché

Commandez-en une Gaisse de votre Fournisseur

ROSE & LAFLAMME

400, RUE ST-PAUL



C. X. TRANCHEMONTAGNE

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ÉCOSSAISES.

TOUJOURS EN MAINS : Beaver, Vénitien, Melton, Chevrets, Draps et Cashmirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPÉDIÉS SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

MARCHÉ DE DÉTAIL

Mardi, la place Jacques Cartier ne présentait pas l'animation que nous constatons avec plaisir depuis quelque temps. Les fêtes semblaient avoir éloigné acheteurs et vendeurs. Les cultivateurs ont sans doute profité du beau temps pour commencer à prendre leurs dispositions pour les travaux de la culture très proches maintenant, ce qui expliquerait encore leur absence.

Il n'y avait en fait de grain que quelques charges d'avoine qui se sont vendues au même prix que la semaine dernière, soit dans les environs de 75c.

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie nous écrivent de Liverpool, à la date du 28 mars :

Cette semaine, il y a eu une demande un peu meilleure sur toute la ligne, mais les prix réalisés ne sont nullement satisfaisants. Le marché cependant ne pourra que s'affermir car les prix actuels devront stimuler la demande.

Nous cotons :

D'été, blanc ou col. irrégulier... 28 à 30s
 " " " net, mûr 30 à 35s
 Juin, Ontario fin, pâle ou blanc... 35 à 36s
 Juin, choix, de glacières..... 37 à 38s
 Août, choix, canadien, blanc ou
 pâle 38 à 39s

Sept., " " " 40 à 41s
 " " " coloré.... 40 à 41s
 " strictement choix, cand.,
 très coloré (nominal)..... 43s
 Importations : 6,796 boîtes

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Nous n'aurons sans doute rien de nouveau à dire avant l'ouverture de la navigation, c'est-à-dire vers la fin du mois, d'après les apparences actuelles. Tout ce que l'on sait, c'est que les stocks ne sont pas considérables et que la campagne devra ouvrir cette année dans de bonnes conditions, surtout si les fromagers comprenant bien leurs intérêts s'abstiennent de faire cette année du fromage de foin.

En attendant, il n'y a toujours pas de marché ici pour le fromage vieux.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie nous écrivent de Liverpool, à la date du 28 mars :
 Le marché a été mortellement lent toute la semaine à des prix irréguliers :

" Nous cotons :
 Crémeries canadiennes de choix,
 en boîtes..... (manque)
 Crémeries des E.U. d'été. 62s 6d à 65s 0d
 " bonne imitation. 60s 0d à 62s 6d
 Importations : 1157 paquets.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il y a une bonne demande en beurre pour le détail. Nous cotons les beurres

des Townships, frais, de 19 à 20c et le beurre de crémeries nouveaux, de 21 à 23c à la tinette.

ŒUFS.

Les froids et la grande consommation des œufs pendant la semaine sainte ont d'abord fait hausser les prix qui ont ensuite repris une marche descendante.

Si les nuits sont froides, les journées sont ensoleillées et la ponte ne discontinue pas.

Nous cotons encore aujourd'hui de 14½ à 15c pour œufs frais, mais ces prix doivent descendre d'un moment à l'autre à 14c et peut-être à 13c.

LEGUMES

Il n'y a pas grand changement dans les prix des légumes.

Nous cotons : les carottes de \$1 25 à \$1.50 et les panais de \$2 50 à \$3 00 par quart ; les navets sont de 40 à 50c la poche ; les betteraves se vendent \$1 00 et les choux de \$1 00 à \$1 25 le quart.

Les pommes de terre sont sans variation, à 35c par 90 lbs au char à Montréal avec tendance un peu plus ferme.

FRUITS VERTS

Les pommes spies sont plus chères, nous les cotons de \$3.50 à \$5 00 au quart, on nous dit même que quelques marchands veulent \$6.00 pour les beaux fruits ; les greenings touchent maintenant à leur fin.



BATTY & CO.

LONDRES, Ang.

FABRICANTS DE

Produits Supérieurs

En PICKLES de toutes sortes.

SAUCES " "
 CONFITURES " "

IMPORTATEURS DE

Chutnies Indiens, Poudres de Currie, Câpres Françaises, Olives, Etc., Etc.

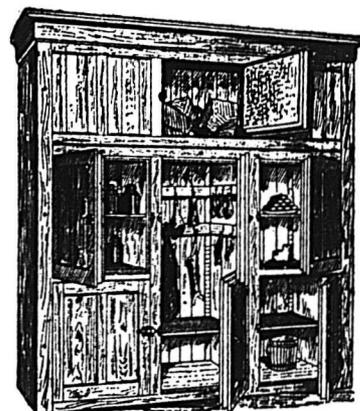
Propriétaires des PICKLES et de la SAUCE... **NABOB**



AGENTS AU CANADA...

J. Alex. Gordon & Co.
 MONTREAL

GLACIERES ARCTIQUES



La Glacière la plus Complète

Pour **BOUCHERS, EPICIERS**
HOTELIERS

Et pour les FAMILLES

La plus Sèche à la température la plus basse

Ecrivez pour nos Catalogues et nos prix.

JOHN HILLOCK & CO.

165, rue. Queen Est

TORONTO, Ont.

MAISON FONDÉE EN 1842

L. CHAPUT, FILS & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DÈ THES, VINS ET LIQUEURS

2, 4 et 6, rue De Bresoles,
17, rue Saint-Dizler,

123 a 131, rue le Royer,

MONTREAL

Les oranges de Valance, 420 à la caisse ont une avance de 50c et se vendent maintenant de \$5.00 à \$5.50. Le prochain arrivage, payé plus cher sur les lieux de production, pourrait bien être le départ de prix plus élevés.

Les oignons sont un peu plus cher, les rouges sont à \$2 50 le baril et les jaunes font de \$1.75 à \$2.00.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson et Cie, nous écrivent de Boston :

Les arrivages, de la semaine dernière ont été de 371 chars de foin et 33 chars de paille, correspondant à 270 chars de foin et 27 chars de paille la même semaine de l'année dernière, et 20 chars de foin pour l'exportation.

Le foin s'est quelque peu accumulé la semaine dernière, surtout dans les qualités ordinaires, le No 2 et le foin mêlé de trèfle sont difficiles à écouler sur le marché ; les meilleures qualités de foin sont en bonne demande et les conditions du marché sont à peu près les mêmes pour elles. Le foin de tout premier choix commande un meilleur prix que nos cotes.

Paille de seigle, en bonne demande. Paille d'avoine, lourde.

Nous cotons :

Choix à fancy en grosses balles.....	\$18 00 à \$19 00
Choix à fancy en petites balles.....	17 50 à 18 50
Beau à bon.....	16 00 à 17 00
Pauvre à ordinaire.....	13 00 à 15 00

Mêlé.....	14 00 à 15 00
Paille de seigle.....	18 00 à 19 00
“ d'avoine.....	9 00 à 10 00
“ de seigle mêlée.....	00 00 à 10 00

MM. C. Caldwell & Co, nous écrivent hier, de Toronto :

“ Le marché est plus ferme, mais les prix ne sont pas plus élevés.

“ Le foin No 1 se vend pour un seul char à \$14.50, mais on ne peut obtenir ce prix pour de forts lots.

“ Le foin No 2 vaut de \$12 00 à \$12 50, le No 3 et le foin mélangé de trèfle sont difficiles à vendre et rapporteraient de \$10.50 à \$11 50 selon qualité.

“ Le foin No 1 de tout premier choix trouve une vente prompte de \$14.00 à \$14.25.”

Le marché de Montréal montre un peu plus de fermeté que la semaine dernière, l'impossibilité de traverser maintenant sur la glace d'une rive à l'autre ne pourra pendant quelque temps encore qu'accentuer la bonne tenue des prix.

A la campagne, des acheteurs de Boston se sont présentés et ont offerts de bons prix pour les foins de choix, mais comme les prix payés par eux ne sont pas en rapport avec ceux du marché de Boston on pense que le foin est destiné à d'autres localités, où les prix sont plus élevés.

Néanmoins, cette demande qui n'a pas été générale et qui ne peut être que momentanée à l'approche de l'ouverture prochaine des pâturages dans des régions plus tempérées que les nôtres n'a pas eu pour effet d'empêcher des ventes aux prix que nous indiquons la

semaine dernière, soit de \$10.25 à \$10.50 pour foin No 1.

Nous laisserons encore nos prix aux cotes précédentes, en faisant observer, toutefois, une tendance à de plus hauts prix pour le marché local de Montréal.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	13 00 à 14 00
do do No 2 do	12 50 à 13 00
do do No 3, do	00 00 à 00 00
Paille do	7 50 à 8 00
Moulée extra la tonne.....	18 00 à 21 00
Gru blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
do No 3, do	00 00 à 00 00
Son (Manitoba) do	15 00 à 16 00
do (Ontario) do	15 50 à 17 00
do au char	14 00 à 15 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 24 00
Farine de blé-d'inde, granulée	
100 lbs.....	1 00 à 1 25
Farine de blé-d'inde commune,	
100 lbs	0 90 à 0 95
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 23 00
Et au char :	
Foin pressé No 1.....	00 00 à 13 00
do do No 2.....	12 00 à 13 00
do do No 3.....	11 00 à 11 50
Paille vieille.....	1 75 à 07 00

AU COMMERCE GRAIN ET FABINE.— Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé-d'inde américain au No 253, rue St. Paul,

Chez

E. DUROCHER.

Tel. Bell 2664

M. l'Epicier : Un moment s'il vous plait ;

SAVEZ-VOUS QUE LE

Savon Eclipse

DONNERA PLUS DE SATISFACTION A VOS CLIENTS QU'AUCUN
AUTRE SUR LE MARCHÉ ET VOUS PAIERA MIEUX

Demandez-en une Boîte
dans votre prochain ordre

JOHN TAYLOR & CO., Propriétaires

454 RUE ST-PAUL MONTREAL

Avez-vous donné votre commande.....



REGLISSE



POUR votre approvisionnement d'hiver ? Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à et vous reconnaîtrez que la meilleure Réglisse donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acmé de Y. & S. répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin.

YOUNG & SMYLLIE

BROOKLYN, N. Y.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS.
Bolton Tp		
Green Horace S.....	J. L. Peltier	160
Châteauguay		
Lapalme J.....	Girard & Godin	101
Cleveland		
Whittaker Chas et al....	E. R. Prendergast	178
Chicoutimi		
Aubin Alfred.....	Girard & Godin	145
Dudswell		
Côte François.....	Chalifoux & Fils	100
Weyland C. E. & H. G.	W. W. Oughtred & Sou	135
East Farnham		
Hulbert Howard S.....	Dme Laura Rykerd	272
Eaton.		
Cook John H	Sherbrooke Loan & Mortgage Co	1232
Cook John H.....	S. Wakefield	103
Taylor C. W.	Sherbrooke Loan & Mortgage Co	1418
Hampden		
Armstrong Jas.....	C. A. Léger	100
Armstrong Jas.....	C. A. Léger	80
Armstrong Jas.....	C. A. Léger	113
Hatley		
Belanger Onésime.....	E. T. Brooks	795
Belvallee Louis et al.....	A. H. S. Bessette	102

Iberville	
Châteauevert Siméon et al.	J. D. Rolland et al 217
Inverness	
McKenzie Thos et al.....	J. Verret 158
Lévis	
Beaubien Chs G.....	B. F. Campbell 129
L'Islet	
Fortin Léon & al.....	P. C. D'Aubrenil 128
Louiseville	
Blais Narcisse.....	Dme M. V. Yale 285
Saucier L. A. et al.....	J. Généreux 112
Montréal	
Baie des Chaleurs Ry. Co. et al	Z. G. Laroche 355
Beemer H. J.....	Banque du Peuple 1e cl.
Bousquet J. S.....	J. T. Wilson et al 1e cl.
Bayard F. et al.....	R. J. Demers 103
Beauchemin H.....	R. McGreevy 1e cl.
Beraud J. et al.....	A. Bouvier 129
Bergeron Dame Veuve L.	H. T. Chalifoux et al 1376
Booth D.....	P. Rivet 121
Baker J. D.....	A. Joyce 1e cl.
Charest Rév. F. M. A.....	J. E. Aubin 4e cl.
Cree J. J.....	H. Dufort 177
Charlebois J.....	L. A. Drapeau 135
Comte P.....	Hon. J. G. Laviolette 138
Charron D.	Delle M. L. Quentin dit Dubois 1e cl.
Chaput A. F. et al.....	A. Paquin 202
Denis A.....	H. C. St-Pierre et al 230
Dickson A. A.....	W. Angus 1e cl.
Demerest B.....	W. S. Brown 150
Dominion Ice Co.....	W. B. Lambe esqual 200
Deguire J.....	H. Lecuyer 178
Doody P.....	J. O'Neil 100
Dwawe T.....	J. S. Evans 399

Desrochers J. E.	Cie. Carrosserie de Montréal 100
Elias S.....	M. A. Sald 800
Farrell G.....	J. A. Wright 121
Fredette J.....	F. X. Tessier 1000
Gadbois H.....	L. P. Demers 4e cl.
Galipeau T. et al.....	B. Frigon 104
Guenette A.....	Banque du Peuple 323
Haines F. G. et al.....	P. Clarke et al 464
Harris C. A. E. et al.....	T. Ligget 100
Huyes P.....	Dame C. Brunnan 2e cl.
Holmes Elec. Prot. Co.....	T. D. Buzzell 101
Jones Rev. J.....	H. A. T. Desparois 1e cl.
Landry L.....	Dame E. Beaudoin 150
Latour Dame P.....	Royal Institution 1e cl.
Lefebvre M. T. et al.....	Banque Nationale 2e cl.
Ladouceur D.....	S. Tessier 176
Laurin F.....	F. X. Tessier 1000
Londonderry Iron Co.....	W. B. Lambe esqual 200
Logan J. P.....	Dame J. S. Boyd 245
Lafraichise G.....	Dame Z. C. Schiller 2e cl.
La Banque du Peuple.....	J. Gagnon 100
La Banque du Peuple.....	L. E. Picard 167
Latour Dame P.....	Royal Institution 1e cl.
Lépine O.....	J. Hogan 190
Lussier A.....	J. Rodger 110
Mainwaring R. A.....	C. S. Boon 15000
Mallette L. Z.....	J. L. Lafleur 209
Merchants Mfg Co.....	E. Duchêne esqual 1000
Montreal Street Ry.....	A. Jacquier 1e cl.
Morin C. D.....	G. T. Wilson et al 308
Maheu R. et vir.....	Delle M. L. Quentin dit Dubois 1e cl.
Matte M. L.....	D. L. Palmer 150
McCall Delle G.....	N. Perodeau 651
Mitchell W. B.....	A. Robertson 225
MacDonald W. C.....	J. Bedard esqual 5000
Muneau A. et al.....	W. Reid et al 128



G. G. GAUCHER

FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME

SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à cornes.
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
TIVE et VERMIFUGE.
101 ET 93 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL

THIBAudeau BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAudeau FRERES & CIE

Montreal.

— QUEBEC —

THIBAudeau BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPÉCIALITÉ DE

TAPIS & PRELARTS

A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

BLOUIN, GIRARD & COLLARD,

Entrepreneurs de St-Louis du Mile End près
Montréal.

FAILLIS.

Les soussignés vendront à l'encan public au bu-
reau de Chs. Desmarceaux, No 1598 rue Notre-Dame,
Montréal.

Judi, le 30 avril 1896, à 11 hrs A.M.

les immeubles suivants, savoir :

Un immeuble situé à St-Louis du Mile-End, com-
prenant trois lots de terre designés sous les Nos 16,
17 et 18, de la subdivision officielle du lot de terre
connu et designé sous le numéro 10, aux plan et
livres de renvoi officiels; et une lisière de sept
pieds de largeur sur toute la profondeur du lot No.
15, de la dite subdivision du dit lot No. 10, qui se
trouve voisine du dit lot No 16, avec maisons et
autres bâisses dessus érigées, formant l'enco-
gnure nord-est des rues St-Laurent et St-Eugène.
Pour autres informations s'adresser à

CHARLES DESMARTEAU,

Curateur,

1598, rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

La Poudre à Pate



de McLAREN ✦

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.....

Les premières maisons... d'épiceries se font une loi d'en tenir constamment en stock. :: :: :: ::

UN CERTIFICAT DE PRIX=====

DANS CHAQUE BOITE DE.....

Gomme à Macher **BANNER DE ADAMS**

115 MORCEAUX: 75 Cts.

ADAMS & SONS, 11 et 18 Jarvis St., TORONTO, Ont.

Demandez-là à votre Marchand de Gros.

Mongeau N. E. Fontaine 3e cl. 150	Ste-Anne du Sault	Arseneault F. J. Ferret 206	Cowansville	Purke John C. Boright Sheldon et al 184
McGarity W. Dame F. Hurtubise 390	Ste-Blaise	Bouchard Calixte et al	Granby.	Boire Al. house. T. Amyrault 172
Newmark G. A. A. H. Graham 250	Soc. Perm. de Const. d'Iberville 900	Perron Médard. D. Macdonald 143	Kingston	Elliott P. M. P. Samuel 250
Ogilvie A. et al. G. Lapres et al 2.0	St-Flavien	Lagacé Jean. J. J. Côté 428	Montréal	Anderson Dickson. W. Askin 240
O'Sullivan Dame J. Dame E. Auce 175	St-Hyacinthe.	Trudeau Rosario. J. B. Lafleur 186	Dame Hortense Leduc 706	Blanchard Chas. Banque Jacques Cartier 135
Payette L. A. Bank of Commerce 415	St-Jean des Chaillons	Dery W. C. J. Marchildon 150	Bulmer-Henry jr. F. H. Ruffer 145	Chaffee A. B. F. W. Radford 140
Petit dit Lalumière W. Dame L. Benoit 2e cl. 293	St-Jude	Chartrand Jacques. D. Bourque 325	Holmes Electric Prot. Co. R. Dandurand 175	Lacombé Antoine J. A. Robitaille 134
Peters F. G. Dlle B. G. Moore 700	St-Pacome	Gagnon Chas. Banque Natio: ale 120	Logan J. T. Dame Jane Stevenson et al esqual 300	Melaçon Joseph. C. Bourdon 210
Picotte H. et al. N. Beaupré et al 2e cl. 350	St-Paulin	Daulin J. B. G. Lassalle esqual 120	Miron Denis F. Machalé 252	Sauvagean Joseph. J. L. Cantlie et al 100
Prevost C. Dame D. Lecompte 2e cl. 135	St-Raymond	Bornais Jean. D. Laine et al 1600	Tate W. W. & G. H. J. L. Coulée et al 250	Trottier A. A. J. B. Mantha 304
Ressouche Dame M. M. Dame E. Ressouche 2e cl. 264	St-Rémi	Cheir Fife. J. E. Bureau 300	Vandal Philippe. Delle P. C. Ch rrier et al 150	Vekeman G. H. C. Cabana 144
Sauvé Dame C. et vir. E. C. Bastien 1e cl. 410	St-Tite	Langis A. L. P. Lefebvre 250	Walther Carl. G. P. England 120	St Eustache
Scott Dame M. N. et al. H. Hogan 590	Windsor Mills	Samsou Jas. E. W. Heney & Co 165	Paquin J. U. W. Lespérance 896	St-George de Clarenceville
State Dame R. et vir. A. G. Thompson 410	Wotton	Lemieux Pierre L. C. Bélanger 240	Bissell C. H. T. Amyrault 461	St Henri
Scanlon R. H. Laporte et al 2e cl. 135	Cour Supérieure.		Hotte Louis. A. Dufault 275	St-Hyacinth
Smith H. W. E. Durack et al 515	JUGEMENTS RENDUS		Montmarquette Julienne. D. McCall & Co 311	St Marthe
Tardif M. S. Beaudin & al 2e cl. 590	DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS		Montmarquette Léa. D. McCall & Co 311	
Trottier Dame A. et al. J. McD. Hains 2e cl. 429	Berthier		Montmarquette Pierre. D. McCall & Co 311	
Valade H. et al. O. M. Augé et al 151			Ralston T. et al. J. Baxter 1704	
Washington Building Frust Co. D. Mahoney 2e cl. 156				
Whitney A. S. et al. J. Legget 435				
Wood J. B. Cie du Ha as National 122				
Québec				
Dechène Odilon et al. P. Kearney 105				
Gagnon Geo. National Bank 207				
Hudon Louis D. Hôtel-Dieu de Québec 304				
Lecompte Omer. A. D. Vallerand 13				
Lessard F. N. National Bank 1200				
St-Michel Jos. L. J. L'Hérault 1000				
Veziua Alphonse. L. Lagneux 222				
Sherbrooke.				
Daigle Damase alias Thos. C. H. Fletcher 222				
Dubrule Will rod H. W. E. Sandford Mfg Co 1000				
Echenberg Moses. E. Volensky 222				
Stanstead				
Knight B. F. H. M. Hovey 159				
Stewartstown				
Cook Wheatley B. E. L. Guay 159				

Toujours uniforme....

Complètement éprouvée sous toutes ses faces, la

Poudre à Pate **Snow Drift**

Jamais une plainte si vous vendez cette Poudre à Pâte absolument pure.

The Snow Drift Co., --- Brantford, Ont.



...TOUJOURS FIABLES...

LES CIGARES EL PADRE NEEDLES ET VARSITY

S. DAVIS & SONS., Fabricants, MONTREAL

St-Polycarpe		Montréal.			
McIntosh Donald	M. Leroux	1000	Abraham John	N. Boudreau	23
Sherbrooke			Boucher Dame Victoria et vir	E. A. Painchaud	69
Sherbrooke Telephone Ass			Brisebois Ferdinand	L. Dragon et al	44
Richmond County Electric Co		218	Cameron James	R. Gu rtin	59
Valleyfield			Campbell J. et al	G. A. Miller et al	81
Dumouchel Ovide	W. L. Bond	280	Cousineau Arch.	L. A. Fortier et al	25
Waterloo			Cree J. James F.	E. Daignault	17
Kelpyn Dele M.	F. W. May et al	840	Cousineau Arch.	G. Croteau	63
Cour de Circuit			Cuthbert John	J. Kyle	45
JUGEMENTS RENDUS			Daoust Frs. X.	F. X. Craig	48
DEPENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS	Daoust J. O.	A. Leroux	19
Ascot			Deschênes Jcs.	F. X. Craig	24
Gross Wm.	R. Bonaventure	5	Devine John et al	J. T. Thompson	22
Terrell G. o. F.	W. B. Murray	72	Dufresne Philéas	Dame F. Bricault	25
Belœil			Dufort et al	J. A. Trudeau	35
Loiseau L. A.	J. A. Robitaille	89	Demas Wilfrid	D. Lalonde et al	26
Clifton			Deslauriers J. Bte.	Dame A. Jolicœur	60
Smith Chas. & Son	G. S. Walsh	39	Esiuhart Dame Maria. Hon.	Sir A. Lacoste	51
D'Israell			Ferguson Wm.	J. Muir	18
Gagné Amédée.	S. E. A lam	70	Fleeson Wm. A.	O. Laur-nee	25
Dudswell			Gall G. o	R. Geen	18
Lasell N. A.	Massey Harris Co	77	Gamache Hormisdas	L. Renaud	25
Provencher Jos.	C. O. Genest & fils	70	Germain Nap.	U. Varin	13
Farnham			Giroux A. F.	F. W. Radford	53
Lagné Joseph.	J. C. Bottels	14	Gosselin Cyrias	O. Loynachan et al	10
Hartford			Grant John	H. Gagnon et al	13
Brown Wm.	C. E. Lavery	53	Hctor John	J. Palmer et al	62
Hatley			Hu t Abel et al	A. Pelletier	81
Bellavance T.	W. N. Irwin	13	Hunter Herbert S.	A. Leclair	59
Lacolle			Hunter Chs	O. Moreau	26
Dolan W. P.	T. Melavin	27	Jetté L. M.	Dame H. Patenaude et al.	57
Tingwick			Jutras Olier.	H. Laporte et al	31
Lucier John.	British American Land Co	60	Jutrs Oli r.	C. Jodoin	40
Longueuil			Kenne y Dame M. et al.	C. McCahon	10
Champoux Jos.	J. M. Curat	33	Lassisseraye Dame Aurelie A.	O. Laurence	25
Louiseville			Lapierre Ludger.	Dame A. Lafortune	24
St-Onge Xavier.	O. Desy	9	Lasanté Edouard.	Dame C. Kannon et al	36
Magog			Lapointe Wm.	L. H. Desjardins	49
Garcu Joseph	N. D. Boucher	25	Lecours Evangeliste.	J. O. Dupuis et al	24
Melbourne			Livingston John.	H. Bragg	96
Alexander James.	A. T. Foster & Co	15	Lapierre Dame M. Louise et vir.	J. L. N. Chevrier	17
Mont Carmel			Larivière J. B.	O. M. Augé	46
Dubois Louis.	Maxime Brière	28	Langlois Clement.	V. Gagnon	39
			La Cie d'Imprimerie Desaulniers.	Banque d'Hochelega	65
			Landry J. M. et al.	J. M. N. Désy	23
			Mathieu Pierre.	D. Brodeur	32
			Martin Marie.	F. X. Craig	22
			Martin Louis J.	A. L. Dupont	24
			McBurney John.	A. Loynachan et al	26
			Mi laire Dame Sophie.	M. Bl is	69
			Movin A. P.	Dame A. Lafortune et al	25
			Morin A. P.	J. B. Bélanger	28
			Noel Cléophas.	J. Gauthier	27
			Picotte Pierre et al.	A. Leroux	52
			Pagé Jos et al.	N. Beno t	25
			Paquette C.	A. L. Hurtubise	27
			Quinn Thos	J. Grant	41
			Rudolph H.	A. C. Gray	10
			Schwarz Isaac.	M. Crown	27
			Stoves Helall.	J. D. Provencher et al	29
			Sorignet Anguste.	G. E. Mathieu et al	81
			St Maurice Jos.	A. Lacroix	45
			Taylor Frank.	F. C. Wilson et al	15
			Tremblay Albe t.	H. C. St-Pierre et al	21
			Thibault Amédée.	E. Fortin	32
			Tremblay A. A.	H. T. Evans et al	21
			Whe an Wm.	E. Helms	12
			Wright John.	H. Fournier	45
			Wright H. A.	Dame C. Roy et vir	68
			N-D. de Lourdes		
			Tas hereau Louis.	C. H. Fletcher	12
			Orford		
			Dorion Nazaire sr.	M. Campbell	10
			Poulin Onesime.	M. Campbell	7
			Robidoux Honoré.	M. Campbell	8
			Sherbrooke		
			Gerard Jules.	G. A. LeBaron	9
			Long Benj. F.	J. Tracy	30
			Stanstead		
			Spencer Alonzo L.	J. C. Pettes	25
			Stoko		
			Thibault Onésime.	Maria Raiche	6
			Sutton		
			Vail Ira E.	J. C. Pettes	37
			St Cesaire		
			Dorval A.	Collège St-Laurent	62
			St Edouard		
			Provost J. M.	A. Ouellet	45
			St George de Clarenceville		
			Bissell Cyrus H.	T. Amyrault	46
			St Henri.		
			Campbell Elzear et al.	A. C. Gray	10
			St Hyacinthe		
			Adams Chas.	A. J. Dubuc & Cie	28
			McGlashen H. J.	M. Gaboury	42
			Simard G. o.	J. Benoit	8

SUPERIEURS A TOUS AUTRES....

Les Produits de

ALB. C. DIONNE

Se trouvent dans toutes les Bonnes Epiceries de Détail

Les Marinades de la Marque BEAVER et A. C. D. sont de bonne qualité et plaisent au consommateur; se vendent dans toutes les épiceries de Montréal. Moutarde A. C. DIONNE et CHS ALBERT, en Flacons et en pots. Sirop de Merisier Composé de A. C. DIONNE, le meilleur remède contre la toux, le rhume, etc., etc.

A. C. DIONNE 243, rue Lafontaine, MONTREAL.

N. B. Ecrivez pour Liste de Prix.

St Jovite	
Giard Guillaume.....J. W. Kilgorer et al	47
St.Laurent	
Mathieu Zotique.....H. Perron	18
St Louis	
Morache J. B.....O. Boulé	26
Galarneau Paul.....G. Deserres	38
St-Marc	
Desjardins H.....J. U. Fulton et al	90
St Marcel	
Desrosiers J. Bte.....P. Gravel et al	40
St-Martin	
Cousineau Ls.....A. Primeau	28
St Tite	
Lefebvre Ludger.....Dr J. N. Buist	60
St Vincent de Paul	
Major Jos.....L. E. Germain	10
Desjardins D.....G. Deserres	27
Paquette Jos.....G. Deserres	19
Ricard Fabien.....G. Deserres	38
Thetford	
Bertrand François.....C. H. Fletcher	50
Trois-Rivières	
Plamondon J. R.....O. Carignan & Fils	20
Upton	
St Onge George.....R. E. Fontaine	34
Weeden	
Lacroix Ovila.....C. H. Fletcher	21
Westmount	
Fairman James.....E. Neild	13
Windsor	
Hamel Hyacinthe.....J. B. G. Milette	16
Windsor Mills	
Blais Elzéar.....G. H. L. Hobson	4
Delisle Joseph.....G. H. L. Hobson	7
Gravel Joseph.....G. H. L. Hobson	6
Burke Wm J.....Dame A. Hamel et vir	15
Noel Amédée.....G. H. L. Hobson	2

Renseignements Commerciaux**PROVINCE DE QUEBEC****DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

Bristol—Craig, Mayhew & Co, mag. gnl. ; Thos Craig, continue seul.
Granby — Bradford, Bros & Payne, mag. gnl.
Granby Iron Works.
Lévis—Patton & Hamilton, mag. gnl.
Montréal—Central Printing Co.
Star Brewing Co.
Québec—G. T. Phillips & Son, plombiers, Wm F. Phillips continue seul.
Sherbrooke — R. D. Morkill & Co., agents.
Valleyfield—Perrault, Saumur & Doré entrep.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Batiscan—Batiscan River Lumber Co, Fred. Heidritter, A. M. Pappenga, F. O. Walter et Auguste Heidritter.
The Batiscan Cheese Factory, Gaspard L'heureux, Jos. Laquerre, Louis Size, Ephrem Cinq-Mars, F. X. Tourigny, L. S. Chateaneuf et Joseph T. Guillet.
Belœil—Brodeur & Gloutnay, boulangers ; Joseph Brodeur et Edouard Gloutnay.
Eastman—Phelps Machine Co., Loren D. Phelps, seul.
Montréal—Gibb & Co, tailleurs ; Alex. et Leclan Gibb.
 Mathieu & Papineau, nouv. ; François A. Mathieu et Chas. L. Papineau.
 T. Panagiotes & Co., confiseurs ; Tourisios Panagiotes et Soterios Moutsatsos.

Delle M. Kennedy & Co., modes ; Delle Kate Kennedy, seule.
 J. N. Bonin & Cie, bouchers ; Jos. N. R. Bonin, seul.
 Depatie & Lacaille, barbiers ; Zotique Depatie et Alarie Lacaille.
 Gustave Labelle & Cie, grains ; Gustave Labelle, seul.
 D. Laird, fruits ; David Laird et Dame Marie Bourdon, épouse de feu Ephrem Boucher.
Montréal—Canadian Office and School Desk Agency, Duncan Wishart seul.
 L. Miller & Cie, chauss., Horace Crépault seul.
 L. J. Trottier & Cie, exportateurs, Lionel J. Trottier et Allan R. Binks.
 M. R. Valois, bijoux, Marie Choquette épouse de Régis Valois seule.
 West End Rubber Co, caoutchouc, Abraham Sharkofski seul.
 Standard Glove Co, Dame Laura B. Payette épouse de H. J. S. Gagné seule.
 Star Brewing Co., Paul Debellefroid et Alfred Beaudet.
Pointe aux Trembles—Jean B. Bureau & Cie, hôtel, Dame Adèle Lépine épouse de J. B. Bureau seule.
Portneuf—J. Ford & Co. fabr papier, Jos sr, Jos jr et Thos Ford.
Québec—G. Gagnon & Frère, tabacs, Geo P. A. et Adjutor Gagnon.
 F. Patry & Cie, épicerie, Alice Patry seule.
 La Cie du Patinoir Théâtre Le Clairie, U. M. Soucy et F. Vermette.
 Lafrance & Mullin, tailleurs, Théo Lafrance et James Henry Mullin.
 Bernard & Fils, musique, Frs X. et L. A. Jos Bernard.
 H. F. Cloutier & Cie, épicerie, H. F. Cloutier et Marie Cloutier.

La Vente est....

...une preuve de la Qualite

Le consommateur ne redemandera jamais un article inférieur s'il peut avoir une qualité supérieure au même prix. Les marchandises de qualités inférieures, surtout les liqueurs sont toujours les plus dispendieuses, elles sont nuisibles à la santé et désagréable au goût. Voici deux articles qui ont toujours été demandés une seconde fois. Cela prouve leur qualité supérieure. Essayez-les.

MITCHELL'S SCOTCH WHISKEY

Non pas cette qualité de whiskey qui brule et incommode, mais bien cette qualité douce et agréable et sans égale.

SEULS AGENTS :

LAPORTE, MARTIN & CIE, Epiciers en Gros

72, rue St-Pierre, MONTRAL.

COGNAC P. RICHARD

Non pas cette qualité impure ou inférieure, mais trouvé pure par analyse, et la meilleure sur le marché.

JUS---

De la tomate, extrait dès que le fruit a atteint sa pleine maturité et toute sa saveur, c'est le plus sain des condiments connus. La Pure Gold Tomato Catsup est faite avec des tomates cultivées, mûries et choisies. Les tomates sont spécialement cultivées à la Ferme Stevens, à Bracondale.



NOS VOYAGEURS ONT DES ECHANTILLONS,
DEMANDEZ-LEUR D'Y GOUTER

PURE GOLD M'FG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST.
TORONTO.

J. A. Plamondon, grains, etc., A. Plamondon et Alfred Légendre.

Richmond—Guardian Publishing Co, Wm E. C. Jones, Arthur G. G. Jones et Jas A. Dalton.

St Rémi—Houle & Riel, prov ; Gédéon Houle et Ernest Riel.

Valleyfield—Saumur & Doré, entrep ; Aimé Saumur et Phyllis Doré.

Verchères—J. A. Debien, hôtel ; Marie Louise Thouin, épouse de J. A. Debien.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Farnham—L. E. S. Choquette, libraire. Hull—Alex. Mercier, hôtel ; succède Damase Corbeil.

Killaloe—P. J. Harrington, mag. gnl.

Magog—Delle E. Chamberlain, modes.

Montréal—H. M. Anderson, tailleur.

Edward Hagar & Co, importateurs.

Wm A. DeGaspé, nouv.

John Leahy, épicerie.

May Bros, ferronneries.

Wragg & Bradshaw, modes.

J. A. Colletterie, épicerie.

S. Forget, billards.

C. Gaffney, tabacs.

H. McMorrow, épicerie.

Star Quilting & Manufacturing Co.

Standard Glove Co.

Benallack & Co, hôtel.

Québec—C. Fecteau & Cie, mercerie.

R. Lachance, bijoux.

St-Anne de la Parade—Alphonse Pro-

teau, sellier.

St-Canute—Wilfrid Huot, hôtel.

St-Sauveur—Joseph Charbonneau, hôtel.

Thatford Mines—G. A. Langevin, li-

queurs.

EN DIFFICULTÉS

Lachine—George Smith, mag. gnl. ass. 11 avril.

Montréal—P. Grace & Co, épicerie en gros.

Joseph Vineberg, hardes.

John Hector, nouv.

Thomas Dwane, chauss.

Avila Lecompte, chauss.

Pierre Picotte, entrepreneur.

Perce—Charles Lambe & Co, mag. gnl.

Stanbridge—N. Batchelder, mag. gnl.

CESSIONS.

Ayer's Flats—S. Hetherington & Co, mag. gnl., ass. 17 avril.

Lachine—George Smith, mag. gnl., ass. 11 avril.

Montréal—F. X. St. Jean, entrep.

Thomas Dwane, chauss.; ass. 16 avril.

Québec—Omer Lecompte, vaisselle.

St Hyacinthe—Sigefrois Langelier, hôtel.

Standon—Pierre Chouinard, mag. gnl.

FONDS VENDUS

Farnham—S. Farley, ferblantier ; à F. Beupré.

Hull—H. Larocque, chauss.; à 57c.

M. B. Boyd, mercerie.

Montréal—Wm Henry, buanderie, à 35c.

Moses Perman, commerçant.

Wm Samuel, fourrures.

Dame C. C. Cairns, nouv.

Dominion Tubular Lamp Co, machi-

nes.

Pigeon. Gendron & Cie épicerie.

Lussier & Leduc, mercerie.

P. Hebert, nouv., à 50c.

J. M. Inglis & Co ; bijoux en gros. A. C. Larivière, volturier, à Lapointe & Simpson.

New Glasgow—F. P. Carey, mag. gnl.

Québec—Robitaille & Laperrière, mag. gnl., à 33c.

Omer Cloutier, épicerie à 56c.

Bernard, fils & Cie, musique à 46½c.

Ste-Cunégonde—John Findlay, fon-

deur.

St-Sauveur—Camille Beaulieu, hôtel.

FONDS A VENDRE

Montréal—J. B. Bureau & Cie, res-taurant.

H. M. Penfold & Co, fabr. boîtes, en-can 13 avril.

A. Nelson & Co, fourrures, encan 11 avril.

B. L. & I. Vipond, charbon, encan 15 avril.

H. Wilson, nouv. encan 11 avril.

Switzer Bros, nouv., encan 10 avril.

Québec—J. E. Labrecque, pompe fa-nèbre, 10 avril.

Dr C. O. Lebel, drogues, etc.

Richmond—J. Alexander & Co, mag. gnl., encan 14 avril.

W. H. Dubrule, mag. gnl., encan 14 avril.

Vaudreuil—B. Lalonde, mag. gnl., en-can 15 avril.

CURATEURS

Agnes—John McD. Hainé à M. S. Per-sons, mag. gnl.

Montréal—Blodean & Renaud à Hugh McGréavy, épicerie.

John Hyde & Haines & Co., importa-teurs.

John Rosenvenge à Arthur Héту & Cie, buvette.

O. A. McDonnell à G. C. Huttemeyer & Co., imprimeurs.
 Kent & Turcotte à A. Nelson & Co., fourrures.
 David Seath à F. M. Sowdon, comm.
 Chas. Desmarteau à C. S. Thompson, épicerie.
 Bilodeau & Renaud à Dame P. Gingras, modes.
 Chas. Desmarteau à P. Grace & Co., épicerie.
 Chas. Desmarteau à The Globe Spice Mills Co.
 Chas. Desmarteau à J. B. L. Précourt, entrep.

CONCORDATS.

Acton—J. E. Marcell, mag. gnl., à 40c.
 Montréal—Saul Solomon, hardes à 40c.
 Jean Archambault, bijoutier.
 A. Walker, confiseur.
 Wm Watts, chauss.
 St-Johns—E. McConkey & Co, tailleurs à 60c.
 Waterloo—E. D. Laurence, mag. gnl.

INCENDIES

Montréal—E. Lespérance, meubles, ass.
 Alexandre Mailé, prov.

DÉCÈS.

Ile Verte—Chas Geo Bertrand, mag. gnl.
 Québec—Omer Matte, menuisier.
 Alex Learmouth, fondeur.
 Rimouski—Jos St-Laurent, mag. gnl.
 Shawville—James McCredie, fabr. portes.
 St-Michel—E. A. Roy, fabr. beurre.

PROVINCE D'ONTARIO

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Amherstburg — Mullin-Gatfield Coal Co.

Blyth—Carter & McKenzie, sellier, John T. Carter continue seul.
 Glencoe—Neal & Colbran, nouv, etc, Wm Neal continue seul.
 Hamilton—McLean & Smyth, hôtel Neil McLean continue seul
 Paris—Mauer & Goold, tailleurs, John Mauer continue seul.
 Ponty Pool—Coulter & Perrin, mag. gnl.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Amherstburg—Cuddy Mullin Coal Co. succède Mullin Gatfield Coal Co.
 Baden—H. Lantenschlaeger, tailleur.
 Bechtel & Brown, scierie, succèdent Weiler Bros.
 G. Wendt, tailleur.
 Clinton—T. J. Bell, hôtel, succède Bell & Mason.
 Ethel—Wm Beattie & Co, mag. gnl., succèdent H. F. Nonsberger.
 Hartford—A. E. Burke, épicerie.
 Lindsay—J. Dobson, liqueurs, succède Graham & Co.
 Niagara Falls—Garner Bros, poêles, etc.; succèdent R. Garner & Sons.
 Ottawa—Gould & Harley, tailleurs.
 Port Elgin—H. P. Gilbert, hôtel; succède John Messner.
 Shelburne—Coleman & McCleave, hôtel; succèdent Noble Black.
 St Thomas—B. Turville, épicerie; succède Boughner Glenn.
 Toronto—E. J. Henderson, syndic, etc; succède W. A. Campbell.
 Tottenham—W. White, ferronnerie; succède H. J. Turner.
 Vankleek Hill—J. E. Blanchard & Co., tailleurs.

EN DIFFICULTÉS.

Belleville—E. D. Gough, hardes.
 Toronto—Cycle Wood Rim Mfg Co.

CESSIONS.

Amherstburg—Dennis Barron, grains à W. S. Falls.
 Bracebridge—Robert J. McEwen, tailleur, à J. W. Bettes.
 Collingwood—Alex Heuser, musique, à J. Birnie jr.
 Forest—Herbert & Annie Weatherdon, libraires, à R. R. Dickey.
 Picton—Annie Fralick, fruits, etc., à James Gillespie.
 Port Elmsley—James Porritt & Co, fabr., à B. E. Sparham.
 Rat Portage—McLoughlin & Co, mag. gnl., à Alex. M. Rose.
 Smith's Falls—Geo. Douglas, chauss., à H. A. Lavell.
 St. Catharines—Howard V. Roy, plombier, à William Thomson.
 Toronto—L. Eckley, tabacs &c., à A. R. Wilson.
 Underwood—Catharine Harrigan, hôtel à Joseph C. Graham.
 Waverley—Jos Monteith, mag. gnl., à M. Moses.
 Whitby—John Smith, march. d'animaux à J. H. Long.
 Windsor—J. A. Normandin, épicerie à Frank St-Louis.

FONDS VENDUS

Amherstburg—Duncanson & Smith, épicerie, à Edward P. Healey.
 Baden—Joseph Sehl, forgeron, à John Hahn.
 Cornwall—Relyea & Co, nouv. à 30c.
 Essex—William Shoemaker, boulanger à Frank Foss.
 Hamilton—W. I. Mayhew & Co., nouv. Ottawa—Annie Frendenberg, bijoux; à 41c.
 Toronto—John Gracie, boulanger.
 Vankleek Hill—J. E. Blanchard, tailleur.

LES JAMBONS,
 LE BACON,
 ET LE SAINDOUX

DE LA MARQUE "THISTLE"

Sont sans rivaux pour l'excellence de la qualité. Écrivez ou téléphonez pour les prix à.....

JAMES HARPER

PAQUETEUR DE LARDS

24 et 25 Marche St-Laurent

ENTRÉPÔT D'EMPAQUETAGE:

18, rue St-Philippe, MONTREAL



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires,

MONTREAL

NEW WARREN SCALE CO.

MANUFACTURIERS DE TOUS LES GENRES DE

BALANCES

.....No 453 rue St-Paul, MONTREAL



Paniers
 THE OAKVILLE BASKET CO.

La principale manufacture au Canada, de toute sorte de paniers en copeaux de bois (splint) depuis la plus petite boîte à fraises jusqu'au plus grand panier pour le linge. Nous fabriquons également toutes sortes d'emballages pour les fruits, paniers pour le marché, boîtes de plantes pour jardiniers, boîtes pour cerises, mûres, etc., paniers de la contenance d'un minot, paniers à viande, en un mot, tous les genres de paniers en copeaux de bois (splint).

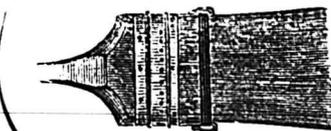
The Oakville Basket Co.
 OAKVILLE, ONT.

Manufacture PINCEAUX
 ...de...

DE LONDON....

Employe sur tous nos pinceaux qui ont besoin d'être bridés. Aucun nœud nécessaire. Aucune charge extra. Demandez notre catalogue. Pinceaux et Brosses de toutes descriptions.... THOS. BRYAN, LONDON, Ont.

D. R. WHITEHEAD, Agent pour la Province de Québec. Bureau et Salle d'Échantillons: Bâtisse Impériale, 107 St-Jacques, MONTREAL.



Pinceau plat bridé prêt à être employé.

Breveté en Angleterre, en Allemagne et en France.

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

SUCCESSIONS DE J. A. ROBY.

Références des meilleures maisons de la ville.....

DÉCORATIONS, DORURES..... TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.

Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

Walkerville—Livingston & Son, épiceries; à J. H. Luxford.

Windsor—Jos. Maisonville, hôtel.

FONDS A VENDRE

Berlin—W. J. Woolard, mercerie.

Colborne—Henry Hicks, hôtel.

Galt—Blair Bros, thé, etc., encan 10 avril.

Hamilton—Imperial Mineral Water Co.

Harwood—Ross & Watson, mag. gnl.; encan.

Milton—Isaac Cartmer, épiceries, etc.; encan 17 avril.

St-Thomas—Wm M. Morse, fonderie.

Toronto—J. Collins & Co. nouv.

Jas Barwell, gazeliers etc.

CONCORDATS.

Toronto—Charles Brown, écurie.

INCENDIES

London—George Hughes, ferronnerie.

Lucan—Holloran Bros, fonderie.

Ottawa—Mark Faulkner, épiceries, ass.

Wellandport—Heaslip Bros, menuisiers.

DÉCÈS.

Milton—D. W. Campbell, éditeur.

Toronto—J. R. Hill, épiciér.

NOUVELLE ECOSSE

NOUVELLES SOCIÉTÉS.

Halifax—Emmett & Langille—Geo. H. Emmett & Geo. E. Langille.

Patterson & Davidson, chaudières; John Patterson et Wm. Davidson.

Pugwash—Black & Co., mag. gnl.; H. C. et Chas. H. Black.

Yarmouth—Trefrey & Trefrey, peintres; N. L. & G. B. Trefrey.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Truro—Linton Bros, épiceries; succèdent Casson & Cox.

CESSIONS.

Halifax—Arthur T. Hester, restaurant, à Patrick J. Broderick.

Laurence D. Murrins, liqueurs.

FONDS A VENDRE.

Guysboro—L. & E. Hart, mag. gnl.

INCENDIES.

Berwick—G. E. Kirkpatrick, hôtel; ass.

Lockeport—L. P. Churchill & Co.; mag. gnl.; ass.

Freeman Payzant, homards, etc.

Weymouth—John W. Goodwin, hôtel; ass.

Maria E. Oakes, hôtel, etc.; ass.

NOUVEAU BRUNSWICK

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Moncton—Elliott & Bowness, bijoux.

Woodstock—D. A. Grant & Co, voituriers.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Woodstock—Grant, Birmingham & Co, voituriers, Daniel A. Grant, Haddow P. et Henry W. Birmingham.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Moncton—Arch. McKinnon, hôtel, succède Dame Patrick Gallagher.

INCENDIES.

St John—J. W. Roop, hôtel, ass.

DÉCÈS.

St John—John H. Bailey, buvette.

COLOMBIE ANGLAISE

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Kamloops—Morrison & Meyers, bouchers, J. H. Morrison continue seul.

Nelson—Simpson & Co, provisions, F Simpson continue seul.

OKanagon Mission—Lequime Bros & Co, mag. gnl., Léon Lequime, continue seul.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Nelson—Steen & Co, épiciers, succèdent G. A. Bigelow.

Vernon—Vernon Saw Mill Co, scierie, succède Smith & Clerin.

Wellington—Shawenegan Lake Lumber Co, bois, succède D. Nicholson.

DÉCÈS.

Spence's Bridge—John Murray, mag. gnl.

MANITOBA ET TERRITOIRES

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Winnipeg—The Fairchild Co., Ltd.; succède The Fairchild Vehicle and Machinery Co., Limited

FONDS À VENDRE

Edmon'on—Sutter & Dunlop, hardes, etc.

ILE DU PRINCE EDOUARD

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Summerside—Schurman, Clark & Co., charbon.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Lot 40—McEwen & Piggott, mag. gnl.; Wm. R. McEwen & Wm. H. Piggott.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITE :

RÈGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

AVIS DE FAILLITE
DANS L'AFFAIRE DE

J. N. DUGUAY,

De St-Antoine de la Baie du Febvre,
FAILLI.

Les soussignés vendront à l'encan public, au bureau de Lamarche & Benoit, No 1709 rue Notre-Dame, Montréal,

Mardi, le 28 avril 1896, à 11 hrs a. m.

les biens immeubles appartenant au failli comme suit:

1o Un terrain ou emplacement situé en le village de la paroisse de St-Antoine de la Baie du

Febvre, du contenu de (106) cent six pieds de front sur (115) cent quinze pieds de profondeur, sans garantie de mesure avec maison en pierre à deux étages, maison "back store" en brique et une remise. Lequel terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la dite paroisse de St-Antoine de la Baie du Febvre, sous le numéro (520) cinq cent vingt et partie du lot (19) cinq cent dix-neuf.

2o Un terrain situé dans le village de la susdite paroisse du contenu de (84) quatre-vingt quatre pieds de front sur soixante-dix (70) de profondeur, avec maison en bois, hangar et autres bâtisses dessus construites. Lequel terrain connu et désigné sous le numéro (507) cinq cent sept des plan et livre de renvoi officiels du susdit cadastre.

3o Une terre située en la première concession des trente arpents de la dite paroisse de St-Antoine de la Baie du Febvre au nord du chemin de ladite concession, du contenu de cent vingt quatre pieds (124) de front sur un arpent de profondeur, de là apprend deux arpents et trois quarts (2 3/4) de largeur sur trente-deux arpents (32) de profondeur, le tout plus ou moins; avec maison, grange et autres bâtisses occupées pour manufactures de clôture en broche et boîtes à fromage. Laquelle terre étant les numéros deux cent trente-deux, deux cent trente-trois, deux cent trente-quatre, deux cent trente-cinq, cinq cent quarante-cinq, et partie du ouest du numéro cinq cent quarante-quatre et partie nord du numéro cinq cent quarante-six (232, 233, 234, 235, 545 et partie de 544 et 546).

4o Un terrain situé en la première concession de la susdite paroisse, du contenu de quatre-vingt pieds (80) de front sur (69) soixante de profondeur, avec une fromagerie sus-érigée, comprenant: une bouilloire, deux vattes presses, moules, balance et autres accessoires de fromagerie de première classe. Lequel terrain étant connu comme faisant partie du lot numéro quatre cent-huit (408) du susdit cadastre.

5o Une terre située en les troisième et quatrième concessions de la dite paroisse de St-Antoine de la Baie du Febvre, du contenu de (3) trois arpents de front sur vingt-cinq arpents (25) de profondeur, de là reprend quatre arpents et demie de largeur (4 1/2) sur (16) seize arpents de profondeur, de là reprend qu'un (1) arpent de largeur sur (20) vingt de profondeur, le tout plus ou moins; avec maison en pierre, hangar, granges et autres dépendances sus-érigées. Laquelle terre est connue et désignée sous le numéro (889) huit cent quatre-vingt-neuf et partie nord-est du numéro (957) neuf cent quatre-vingt sept du susdit cadastre.

6o Un terrain situé en la concession de Hartville, en la paroisse de St-Zéphirin de Courval, du contenu de trois quarts d'arpent de front, sur un arpent de profondeur, avec maison, magasin, hangar et autres bâtisses servant de fromagerie avec matériel et accessoires d'une fromagerie de première classe. Lequel terrain connu et désigné sous le numéro (17) dix-sept du cadastre de la susdite paroisse de St-Zéphirin de Courval.

7o Un terrain situé en la concession. Grande terre en la paroisse de St-François du Lac contenant 1/2 arpent de front sur 1/2 arpent de profondeur, avec une bâtisse servant de fromagerie, comprenant: bouilloire, vattes, presses, moules et autres accessoires. Lequel terrain faisant partie du lot numéro cent quatre-vingt-quinze (195) du cadastre officiel pour la paroisse de St-François du Lac.

8o Une portion de terre située en la concession Grande Terre en la paroisse de St-François du Lac de la contenance de cent dix (110) pieds de longueur sur quatre-vingt-dix de profondeur, mesure anglaise, avec bâtisse servant de fromagerie et beurrierie comprenant de six vattes, deux presses, moules, balances et autres accessoires de première classe. Laquelle portion de terre faisant partie du numéro deux cent cinquante huit (258) du cadastre officiel pour la dite paroisse de St-François du Lac.

9o Les trois quarts indivis de droit de commune dans la commune de la seigneurie de la Baie St-Antoine, appelée la Baie du Febvre, étant les trois quarts indivis du numéro un du cadastre officiel, pour la dite paroisse de St-Antoine de la Baie du Febvre.

10o Une obligation créée en vertu d'un bail à rente foncière et annuelle de dix dollars par J. N. Duguay à Hyacinthe Champagne, reçu devant J. L. Belcourt, N. P., le 30 mai 1890, hypothéquant un terrain ou emplacement du contenu d'un quart d'arpent de front sur un demi arpent de profondeur, plus ou moins, connu et désigné comme faisant partie du côté sud-ouest du lot numéro cinq cent soixante et un du cadastre officiel pour la susdite paroisse.

11o Deux actions de la Banque Ville-Marie. Deux parts dans la compagnie d'imprimerie le "Sorelois".

La dite vente sera faite sujette aux hypothèques et autres charges dont ces immeubles peuvent être grevés et de plus sujette aux frais de la vente. Un dépôt de 10 p. c. se exigible sur adjudication. Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,
1709 rue Notre-Dame, Montreal.

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

NOTES SPECIALES.

La "Alaska Feather & Down Co. Ltd." a transféré ses bureaux et sa manufacture, rue Guy, No 290, dans le local autrefois occupé par la Thomson Furniture Co.

Dans son nouveau local la compagnie a pu agrandir chacun de ses divers départements et elle pourra désormais remplir tous les ordres qui lui seront confiés, si importants qu'ils puissent être. Quand l'installation sera complète aucune manufacture du même genre sur ce continent ne pourra rivaliser comme importance avec la Feather & Down Co.

M. C. X. Tranchemontagne informe sa clientèle que ses voyageurs sont sur la route avec une magnifique collection d'étoffes fantaisie et de beavers pour manteaux de dames; de beavers pour pardessus de messieurs, de freezes d'automne; de vécnas de serges noires pour habits, etc., etc., en un mot, toutes les étoffes pour marchands-tailleurs.

M. Tranchemontagne qui a une grande expérience dans les articles pour vêtements d'hommes et de dames, s'est attaché à livrer à sa clientèle les meilleures étoffes au meilleur marché possible; pour s'en convaincre, il est utile de bien examiner les collections des voyageurs qui sont variées et complètes.

Nous sommes dans un siècle où une invention succède à l'autre. Pendant des années la peinture à l'huile et à la colle ont été en usage pour la seule raison qu'on n'en connaissait pas d'autres. Combien de fois un brave fermier n'a-t-il pas avalé un juron prêt à sortir de ses lèvres quand après une forte pluie il a vu sa grange ou sa haie qu'il avait peinte à grands frais quelques jours auparavant complètement lavée par l'eau.

Combien de fois un chef de famille n'est-il pas entré en colère en voyant son futur gendre emporter sur son habit une partie de la peinture qu'il avait étendue sur les murs de son intérieur depuis quelques semaines.

M. Wm Hall a songé à toutes ces choses et après avoir cherché pendant des années, il a trouvé l'"Indurine", peinture à l'eau froide de son invention, qui ne s'écaille pas, ne s'efface pas, ne fendillent pas, ne décolore pas avec le temps. On peut l'appliquer sur n'importe quelle surface et pour toutes sortes de travaux, même pour les décorations les plus artistiques. Grâce à sa composition chimique, elle donne toujours un fini d'émail flexible que les gaz et les intempéries de l'air ne peuvent détruire. Elle ne peut être enlevée par l'eau, possède presque tous les avantages de la peinture à l'huile et ne coûte que le quart du prix de cette dernière.

M. Victor Kofod, 49 rue St-François-Xavier, à Montréal, est le seul agent au Canada, pour les peintures à l'eau froide "Indurine", de M. Halls.

Toutes les lettres pour prix et renseignements recevront une prompt réponse.

Dans une visite que nous avons faite à M. Kofod, nous avons pu voir des ordres pour l'"Indurine" de la Nouvelle-Ecosse et même de la Colombie Anglaise. M. Kofod nous a déclaré que la demande augmentait continuellement et il a la certitude que le Canada appor-

tera sa bonne part à l'augmentation des ventes de l'"Indurine" qui a atteint, l'an dernier, le chiffre énorme de 5 millions de livres.

On s'occupe actuellement, dans une verrerie d'Iéna, d'une opération fort intéressante et très compliquée, qui consiste à couler une lentille de télescope ayant un diamètre de 110 centimètres (3.6 pds). Or, la lentille la plus grande que l'on connaisse, celle de l'observatoire du Sick, en Californie, n'a que 96 centimètres (une verge environ).

Cette lentille est destinée à figurer à l'exposition industrielle de Berlin qui a lieu cette année.

La nouvelle présente un certain intérêt pour ceux qui songent à fabriquer pour l'Exposition de 1900 une lentille analogue.

On veut surpasser la lentille américaine; il faudra maintenant tenir compte des dimensions de la lentille allemande, qui présente déjà un diamètre qu'on croyait impossible à atteindre. La fabrication de cette lentille coûtera \$72,400.

Un journal militaire allemand a relevé le prix de revient d'un coup de canon tiré par une bouche à feu de cent tonnes.

Voici les résultats suggestifs de ce petit calcul:

Les pièces du calibre en question ne peuvent, paraît-il, subir plus de quatre-vingt-dix fois les effets formidables de leur tir.

Etant donné qu'un canon de cent tonnes coûte au moins \$100,000, l'amortissement présente déjà une somme de \$1,111 par coup de canon.

La pièce lance un projectile de 1980 lbs, qui coûte \$732, avec une charge de poudre de 880 lbs dont le prix est de \$475.

Si l'on ajoute à ces sommes le prix de la soie de la gargousse et d'autres menus frais, on arrive au simple total de \$2,300 par projectile envoyé.

WILLIAM EWING & CO., MARCHANDS DE SEMENCES

142 rue McGill, MONTREAL

..... PRIX SPECIAUX SUR DEMANDE

Trèfle et Mil. Grains de Semence nettoyés pour la culture. Toutes les variétés les plus nouvelles. Catalogue de graines illustré envoyé gratis sur demande. Correspondance sollicitée.

AVIS DE FAILLITE.

DANS L'AFFAIRE DE

R. G. FRIGON,

STE THECLE.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 rue St Jacques, Montréal.

Vendredi, le 17 Avril 1896,

A 11 heures a.m., l'actif mobilier du failli.

10 Marchandises sèches, chapeaux et fourrures.....	\$ 522 79
Chaussures.....	62 65
Papeterie.....	14 98
Epiceries.....	483 32
Ferronneries.....	376 46
Vai-selle et verrerie.....	68 42
Mobilier du magasin.....	52 05

Droit de propriété sur un hangar.....	\$1,580 67
20 Dett. s de livres d'après liste.....	150 09
Billets recevables d'après liste.....	421 49
Billets recevables d'après liste.....	27 58

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock le 16 courant.

Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,

1709, rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

A. NELSON & CO., 501 rue St. Paul.

Montréal.

Les soussignés vendront à l'encan, au No 69 rue St. Jacques,

Samedi, le 11 avril 1896, à 11 hrs. a.m.

l'actif de la faillite, comme suit:

Fonds de commerce de fourrures et peaux.....	\$1345.86
Mobilier du magasin.....	682.25

\$14,108.11

Dettes de livres et billets, d'après liste.... 3,938.21

Le magasin sera ouvert le 10.

KENT & TURCOTTE,

97 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

BARNABÉ LALONDE

Vaudreuil, P. Q.

Les soussignés vendront à l'encan public, aux salles d'encan de MARCOTTE FRERES, No 69 rue St-Jacques, Montréal.

Mercredi, le 15 Avril 1896

à 11 heures a.m., l'actif mobilier du failli, consistant en:

Marchandises sèches, chapeaux et fourrures.....	\$ 701 57
Chaussures.....	315 33
Ferronneries.....	198 07
Papeterie.....	122 30
Epiceries, provisions, vaisselle et verrerie.....	342 47
Mobilier du magasin et roulant.....	194 45
Recolte due à l'automne.....	50 00

\$1924 19

Dettes de livres et billets recevables d'après liste..... \$1065 44

Pour être vendu en bloc, au marc la livre et pour argent comptant. Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock, mardi, le 14 courant.

Pour autres informations, s'adresser à

A. LAMARCHE, Ce sionnaire.

Bureau de Lamarque et Benoit,

No 1709 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

B. L. & J. VIPOND

Marchands de bois de corde, de bois de sciage et de charbon, à Montréal et à St-Faustin, INSOLVABLES.

Les soussignés vendront à l'encan public, chez Marcotte Freres, au No 69 de la rue St-Jacques, Montréal.

MERCREDI, LE 16 AVRIL 1896

A 11 heures a.m.

l'actif mobilier de la succession, comme suit:

Aux Nos 660 rue St-Laurent et 83

rue Stewart, Montréal.

Lot No 1—Bois de corde, croutes, madriers	\$498 12
Lot No 2—Madriers, planches, bois blanchi et merisier (cull)	151 00
Lot No 3—Roulant, chevaux et mobilier de bureau	635 30
Lot No 4—Construction servant de bureau (Office) buildings.....	50 00
Lot No 5—balance 3,000 lbs.....	25 00
Lot No 6—1 moteur (5 forces), scie et machine à fendre le bois.....	300 00
Lot No 7—1 ba ance 4,000 lbs.....	40 00

A St-Faustin (Moulins Laberge & Dunsford):

Lot No 8—Bois corde à ces deux moulins, dans le bois et à St-Jovite, (10 cordes), d'après inventaire. Total 395 cordes plus ou moins \$391 88

Lot No 9—Billots, au moulin Dunsford, 1974 plus ou moins..... 495 00

Lot No 10—Billots, sur lots Nos 10 et 14, rang No 5, canton de Wolfe, 626 plus ou moins..... 102 50

Lot No 11—Billots sur lot No 14, rang No 6, canton de Wolfe, 497 plus ou moins..... 79 05

Lot No 12—Roulant d'après inventaire..... 55 00

Lot No 13—Dettes de livres de l'établissement de Montréal, environ..... 4,389 10

Pour plus amples informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,

Curateurs Conjoints.

1709 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Chronique de Québec

Mercredi, 8 avril 1896.

Des mécomptes, il y en aura toujours. Vous n'avez pas d'idée du travail théorique et pratique qui s'est fait depuis longtemps pour débarrasser le fleuve de la prison de glace et déterminer, à la plus courte échéance possible, l'ouverture de la navigation. Le génie civil et le militaire ont été requis, le premier pour opérer de gigantesques sciages, le second pour provoquer, sur un parcours considérable, des explosions de dynamite. Ces deux forces réunies réussiront-elles à vaincre la toute puissante nature? Nous n'en savons rien encore, mais l'essai mérite d'en être tenté dans l'intérêt général.

La commission du havre s'est mise résolument à l'œuvre, comprenant qu'il est de son devoir de ne rien négliger de ce qui peut hâter l'arrivage de la flotte d'outre-mer. Sans croire, pour notre part, au succès de l'entreprise, nous pensons que la dépense faite à ce sujet ne sera pas perdue pour tout le monde et qu'une expérience de cette nature, si elle est tentée sur une vaste échelle, démontrera un désir réel d'être utile au public. L'on ne saurait exiger davantage; le soleil du printemps fera le reste.

Cette semaine est naturellement plus active au point de vue des affaires. Le réveil est tout à fait perceptible, tant dans le commerce que dans l'industrie, la construction, etc.

Cela se voit particulièrement dans les centres, comme le faubourg Saint-Roch, par exemple, où il se fait déjà un tra-

vail considérable si non pour le chiffre des ventes, au moins pour tous ces préparatifs immédiats qui précèdent la grande saison des affaires. Ce qui nuit encore, c'est le mauvais état des rues par suite du dégel. Voilà encore un de ces mécomptes dus au caprice de la nature, mais beaucoup aussi, avouons-le, à la négligence des propriétaires. En dépit des règlements municipaux, on laisse s'accumuler des montagnes de glaces entremêlées de débris de toute sorte, et l'on se plaint ensuite qu'on barbotte dans un pied d'épouvantables saletés. La faute en est à nous, et la violation des règlements commence peut-être à la corporation elle-même. Ce n'en est pas moins désagréable au détriment du commerce.

C'est l'époque des encans de meubles d'effets de commerce, de livres, etc. Le monde s'y porte en foule comme à tout ce qui permet l'acquisition à bon marché de choses utiles ou nécessaires qu'on n'a pas les moyens d'acheter de première main. Ce genre d'opérations est très en vogue à Québec, et il est trouvé généralement avantageux.

Une certaine expérience nous permet de dire que les transactions qui se font de cette manière sont relativement considérables et méritent d'être signalées surtout à cette période de l'année, où beaucoup de gens veulent, où se débarrasser de ce qu'il ne leur est plus utile de conserver, ou acquérir ce qui leur manque.

EPICERIES

Le commerce des épiceries en gros est satisfaisant, si l'on tient compte de l'état tardif de l'ouverture de la navi-

gation. Dans le détail, l'amélioration sur les semaines précédentes est très accentuée et l'on ne se plaint pas trop. Dans les prix peu de changements, seulement que les sucres bruns sont complètement épuisés dans le gros dû à ce que les raffineries ont apparemment suspendu la production de cette classe des sucres pour quelque temps. On nous fait remarquer aussi que les "Corn-Starch" ont faibli d'à peu près 1c par livre et sont cotés aujourd'hui comme suit :

"Corn-starch" No 1, 6½c; do, No 2, 5½c la lb.

Sucres : Jaunes, 4 à 4½c; Powdered, 5½c; extra ground, 6½c; granulé qrt, 4½ à 5c; "Paris lump" qrt, 6½c.

Sirops : "Barbades," 34 à 35c; "Porto-Rico," 33 à 34c; "Neuvitor," 40c; Nouvelle-Orléans, 25 à 30c.

Conserves en boîtes : Saumon, \$1 50 à \$1.60; Homard, \$2 00 à \$2.25; Pois, 95c à \$1; Blé-d'Inde, 85 à 95; Sardines domestiques, ½ boîte, 5c; do, importées, ½ boîte 10 à 12c.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2 40; Empois, 4½c; do, satin, 7½c; caustique cassé, \$2.50 à \$2.75; Gros Drums, 2 à 2½c.

Allumettes : Cartes, \$3.00; Telegraph, \$3.75; Telephone, \$3.50; Dominion, Lévis et Royal, \$2.00; Dominion Extra, \$2.50; Phoenix, \$2.75.

Huile de charbon : Canadienne, 14½ à 15c; Américaine, 21c gal.; Huile noire, 8½c gal.; Coal Tar, \$3 le qrt; Huile à machine, 20c gal.; Huile de morue 32½ à 33c gal.; Huile de Loup-Marin 32½ à 33c.

Raisins : Valence, "fine off stalk" 5

JOBIN & ROCHETTE

Manufacturiers de CHAUSSURES

ATELIER et BUREAU:.....

Coin rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch, QUÉBEC.

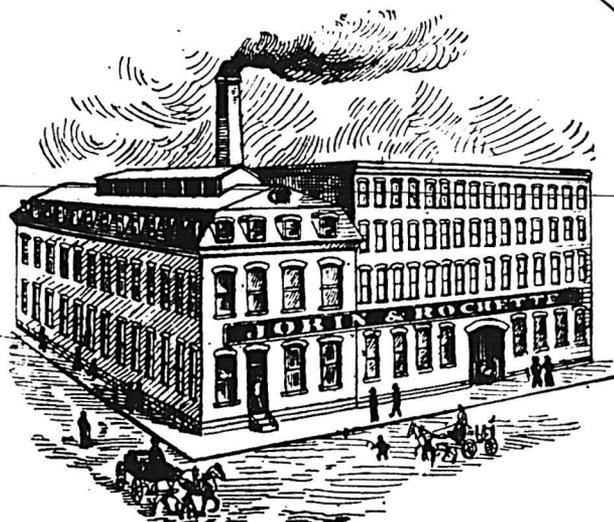
SUCCURSALE:.....

Bâtisse de la Rich. & Ont. Nav. Co., Rue Dalhousie, B.-V., QUÉBEC.

ET MARCHAND DE

MARQUE... CLAQUES J.-CARTIER

EN GROS SEULEMENT.



Grande nouveauté pour les saisons du Printemps et d'Été. Et toujours en mains, assortiment complet de Chaussures de travail et fines et pour tous les goûts.

SPÉCIALITÉS : — Chaussures de couleur dans les patrons les plus nouveaux et sur les formes les plus nouvelles, ayant adopté pour ces ouvrages, les bouts "RAZOIR," "AIGUILLE" et "PICCADILLY," qui sont la mode du jour.

Ayant aussi en mains, ouvrage fait au *Goodyear Sock Stich*.

Ayant aussi obtenu la Médaille d'Or à la dernière Exposition Provinciale, offerte par l'Honorable Joseph Shehyn, pour la meilleure collection de Chaussures fabriquées dans Québec-Est

Les commandes par lettres recevront toujours notre plus grande attention.

à 5½c do, Selected, 5½c; do, Layers, 6c; Currants, 4c; do, extra, 5c; Californie, 3 couronnes, 5 à 5½c; Californie, 2 couronnes, 4½c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS.

La semaine a été assez bonne. Là plus qu'ailleurs ou soupir après la réouverture de la navigation. Les prix sont plus fermes et à la hausse.

Farines (en poche) : Patente, \$1.90 à \$2.20; Forte de boulanger, \$2.00 à \$2.10; S. Roller, \$1.90 à \$2.00; Extra, \$1.65 à \$1.75; Superfine, \$1.40 à \$1.45; Commune, \$1.35 à \$1.40.

Farines en baril : Farine (patente), \$3.90 à \$4.50; Farine de cylindre, \$3.90 à \$4.10; Extra, \$3.60 à \$3.70; Superfine, \$3.00 à \$3.10.

Lard : Short Cut, \$15.00 à \$16.00. Lard en carcasse 5 à 5½c.

Saindoux : Pur, \$1.90 à 2.00 le seau. Composé, \$1.30 à \$1.40.

Beurre : de crèmerie 18 à 19c; de la ferme No 1, 12 à 13c; do, marchand, 11c.

Poisson : Morue No 1, \$4.75 à \$5.00; do No 2 \$3.50 à \$3.75; saumon No 1 \$18; No 2 \$15.50; Hareng No 1, \$4.75 à \$5; truite \$8 à \$9.

Grains : Avoine Ontario par 34 lbs 34 à 35c; avoine de province, 32 à 34c; gru, \$1.10 à \$1.20; blé d'Inde jaune, 50c; do moulu, \$1.00 à \$1.10; orge, 60 à 70c. Pot Barley, \$1.65 à \$1.75; son, 75 à 80c; mil canadien, \$2.50 à \$2.90; mil américain, \$2.00 à \$2.25; trèfle rouge, 9 à 10c; trèfle blanc, 16 à 18c; trèfle alsike, 9 à 9½c.

On nous fait une remarque que nous croyons devoir rendre aussi publique que possible. Les annonceurs de remèdes brevetés livrent fréquemment aux journaux des lettres portant le nom et l'adresse de personnes censées avoir été magiquement guéries. Tout est dans

l'ordre jusque-là, ce qui ne l'est pas, c'est que ces certificats sont souvent fabriqués de toute pièce et n'ont jamais été signés par l'individu en cause et sont ni plus ni moins qu'une imposture. Il arrive même que sous prétexte de prôner le remède on fait un tort considérable à celui qu'on prétend avoir été guéri, en le représentant comme ayant été atteint de maladies graves, ce qui a pour effet de le mal noter dans le public.

Nous savons que des plaintes ont été faites à ce sujet et même des menaces de procédures en dommages-intérêts. Ces pratiques sont abusives et employées peut-être par des agents trop zélés hors la connaissance et sans la participation des patrons. Elles n'en sont pas moins condamnables et préjudiciables non-seulement au public, mais à ceux-là même qui s'en servent; car elles créent un courant de défiance bien légitimes. Nous croyons qu'il importe d'opérer une réforme à ce sujet.

L. D.

Ventes enregistrées de Québec.

Pendant la semaine terminée le 4 avril 1896.

QUARTIER JACQUES CARTIER

Lot 1504, terrain 44 x 55. Mme Vve Hugh Francis Wallace à Mme Mathilda Audette dit Lapointe, épouse de Michel Côté; \$1,300 [95952].

QUARTIER ST-JEAN

Rue D'Aiguillon. Lots 3214, 3215 et 3216. Le shérif du district de Québec à

Mme Florence Trudel, épouse de Au rèle Resther; \$150 [95968].

ST-SAUVEUR

Lots 2098-101 et 2102-61, avec bâtisses-Joseph L. Dupuis dit St-Michel à Miché Gauvin; \$90 [95959].

Rue St-Bonaventure. Partie du lot 2057, terrain 20 x 60. Melle Mary Ann Allan Lee à François-Xavier Asselin. (Bail avec promesse de vente); \$30 [95960].

Rue Durocher. Lot 1178 et 1180 avec bâtisses, terrains le 1er 30 x 60 et le 2e 30 sur 87 d'un côté et 88 de l'autre. Thomas Léonard à William Venner (à réméré) \$500 [95963].

Rue Hermine. Partie du lot 1725, sans bâtisses, terrain, 20 x 60 François Xavier Pepin dit Lachance à Honoré Savard; \$12 [95969].

Lot 1285, 2344-133 et 135, avec maison, etc., Pierre Cardinal à Mme Marie Alma Joséphine Patry, épouse de Gaspard Dion (à réméré); \$137 [95972].

Rue Bagot. Lot 957 et 960 avec bâtisses. Le Shérif du district de Québec à David Rousseau; \$425 [95483].

ST-AMBOISE

Partie du lot 1216, avec bâtisses, ½ arp. en superficie. Le Conseil du Comté de Québec à la Municipalité de St-Ambroise; \$25.98 [95977].

Partie du lot 1216, avec bâtisses, ½ arp. en superficie. La Municipalité de St-Ambroise à Edgar Gagné; \$25.98 [95978].

Partie du lot 616, ½ d'arp. en superficie. Théophile Boutet à Pierre Verret; \$200 [95979].

Partie du lot 1122, avec maison, etc. terrain; ½ arp. x 7 pchs. George Robitaille à François LeBel dit Beaulieu; \$400 [95982].

D. RATTRAY & SON,

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St-Andre, QUEBEC

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le desire. Téléphone 771.

CHARLES E. ROY MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS 413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROCH, - QUEBEC.

SPÉCIALITÉ :—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

Aussi :—JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empeignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLICITEE.

GRAINS DE SEMENCE

PLATRE A TERRE

—AUSSI—

FLEUR, LARD, JAMBON, SAINDOUX, BARLEY, ETC., ETC.

J. B. Renaud & Cie, 126-140 rue St-Paul, Québec

Melasse NEUVITAS

Cette Melasse est sans contredit la plus belle et la meilleure qui ait été reçue dans le pays

Aussi EPICERIES, VINS ET LIQUEURS DE TOUTES SORTES

NAZAIRE TURCOTTE & CIE, - QUÉBEC.

Demandez nos BALAIS Les plus beaux, les meilleurs et les moins chers.

Voyez nos échantillons et nos listes de prix avant de donner vos commandes.

..... NOS VOYAGEURS SONT SUR LA ROUTE.....

BOISSEAU & MARCOTTE IMPORTATEURS

SUCCESSIONS DE
BOISSEAU & BELAND

41 ET 43 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

POISSON

DERNIERS ARRIVAGES

HARENC, EXTRA LARGE, QUARTS ET DEMI-QUARTS
HARENC No 1, MORUE,
SAUMON, TRUITE, ETC.

PAR... **GEO. TANGUAY**
QUEBEC

Bureau: 48, rue St-Paul.
Magasins: 33 et 35, 34 et 36, rue St-André.
Quais: rues St-André et Dalhousie.

— TELEPHONE 708 —

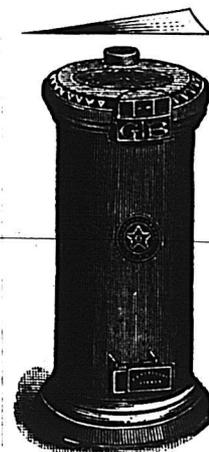
GEO. BROUSSEAU

FERBLANTIER,

PLOMBIER

ET

COUVREUR



MANUFACTURE ET
REPARATION
DE BALANCES.....
ESTAMPES FAITES
SUR CUIVRE
UNE SPECIALITE

Soul Manufacturier du
Célèbre Poêle "L'ETOILE."

79-83 rue St-Paul, B. V., QUEBEC.

NOTES SPECIALES

La Catsup aux Tomates de la Pure Gold Co. se vend très rapidement cette saison.

A partir de cette date le bureau du Consul Général des Pays-Bas (La Hollande) sera établi au numéro 290 rue Guy. Les heures du bureau sont de 10 à 12 h. du matin.

Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne l'annonce de la maison Lacasse & Lafleur, commissionnaires en produit de la ferme, etc. Nous énumérerons les avantages que cette maison offre dans un prochain numéro.

M. H. H. Livingstone voyageur de la Pure Gold Mfg Co. rapporte que le commerce reprend.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter.

Chambres Nos 6 et 7, bâtisse "New-York Life," Montréal.

La Brantford Starch Co. vient d'annoncer une réduction de prix pour ses féculés de cuisine (Starch). La marque "challenge" est maintenant à 5½ au lieu de 6¼ et sa "Brantford Pure Prepared Corn" est à 6½ au lieu de 7¼. Il est à espérer que par suite de la baisse des prix la vente de ces deux marques populaires augmentera d'une façon considérable.

Si votre appétit sommeille essayez la Pure Gold Sweet Tomato Catsup. Vendue seulement en bouteilles de fantaisie.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du Sunlight Soap. Cet article d'un mérite supérieur n'est venu au Canada que depuis huit ans seulement et il occupe aujourd'hui le premier rang. Les ventes ont doublé, triplé, doublé encore, au point d'atteindre le grand débit actuel. Sunlight Soap est un mot familier dans tous les ménages tant au Canada que dans le monde entier et il n'est pas téméraire de supposer que les marchands s'en approvisionneront toujours en plus grande quantité. Le Sunlight Soap est absolument pur, il est garanti comme ne contenant rien de nuisible aux mains ni aux tissus les plus délicats. Nous ne pouvons donner à nos lecteurs un meilleur conseil que d'avoir le Sunlight Soap.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 121^{ème} livraison (21 mars 1896).—Fleur de France, par Pierre de Macé.—Les moches et la déclaration de l'Indépendance.—La bicyclette, par Edmond Renoir.—Le roman de l'armurier, par Danielle d'Arthez.—La photographie à travers les corps opaques, par Frédéric Dillaye.—Chaque numéro, 40 cent.

ILLUSTRATIONS DE: A. Paris, Myrbach, E. Zier, etc.

ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des Voyageurs.—Sommaire du No 12 (21 mars 1896).

1o Une expédition avec le Negous Menelik (Vingt mois en Abyssinie), par M. J. Gaston Vanderheyem, avec dix gravures d'après les photographies de l'auteur, et une carte.

2o A Travers le Monde.—Une Exploitation de pétrole au Kouban (Caucase); Les Câbles Sous-Marins; Quatre gravures d'après des photographies et une carte.

3o Tour du Monde-Guide et Tableau graphique. En Corse.

Chaque Livraison, 50 centimes. ABONNEMENTS: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Hachette et Cie, boulevard Saint Germain, 79, a Paris.

Sommaire du dernier numéro de LA REVUE NATIONALE.—Pasteur, suite et fin, par François Gohiet, prêtre, O. M. I. Etude Psychologique, par le Dr P. F. Prevost. Souvenirs d'Afrique, une exécution militaire, par un Ancien Légionnaire.—La Circulation Fiduciaire, par M. Edmond J. Barbeau. Etude de Mœurs, par M. le Dr J. M. Guill—Nicolas Perrot, étude historique, par M. Benja nin Sulte.—La dernière nuit du père Rasoy, nouvelle, par M. Pamphile LeMay.—Le Vieux Château, ou le Château de Ramesay, suite, par M. A. N. Montpuy.—L'Hospice Saint-Jean de Dieu de la Longue-Pointe, par M. J. Germano. Note sur le Saint-Maurice et ses députés, par M. X.—Plus fort que la Haine, roman par M. Léon de Tinsseau.—Modes et Monde, par Françoise.—L'Océan, chanson avec musique, inédite, de M. C. Dummet.

Illustrations: Portraits dans le texte et hors-texte.

PETITES NOTES

Nous trouvons, chez un confrère de France, la recette d'une bonne colle pour le verre. Un coup maladroit a brisé ce flacon auquel vous teniez tant, ce souvenir irréparable. Il faut en prolonger le charme en le recollant! Pour cela, on emploie une solution concentrée de 5 parties de gélatine contre une partie de bichromate de potasse, c'est-à-dire une variété de la gélatine bichromatée des photographes. On maintient bien les morceaux garnis de cette colle en contact et on expose en plein le tout à la lumière: la gélatine bichromatée fait une colle d'une résistance enragée, et comme elle est insoluble dans l'eau, même chaude, en raison de son insolation on peut même laver le flacon recollé sans le voir se séparer de nouveau sur les cassures.

Si jamais on a rencontré une ruche bizarre, c'est bien celle qu'était installée depuis quatre années sous le plancher d'une chambre à coucher, dans la maison de Mme Barlow, à Swinton, en Angleterre. On comprend que ce voi-

LOUIS DESCHENES

Encanteur de Commerce

—ET—

Marchand à Commission

Avances faites sur consignations.
Emprunts négociés sur hypothèques

33, rue Sault-au-Matelot

Basse-Ville, QUEBEC.

GRAINS de SEMENCE

BLÉ, AVOINE, ORGE, LENTILLES, BLE D'INDE A SILO, MIL CANADIEN ET AMERICAIN, TREFLE ROUGE, BLANC, ALSIKE

PLATRE A TERRE. SPECIALITE POUR CERCLES AGRICOLES.

P. G. BUSSIERE & CIE, 3 a 11 rue Dalhousie, QUEBEC.

POUR LE PRINTEMPS

Un choix considérable de... **GRAINES DE SEMENCE**

Demandez nos prix et échantillons et vous serez certains d'avoir satisfaction chez

J. A. LPAMONDON, Coin des rues Dalhousie et St-André, Basse-Ville, QUEBEC

Nouvelle Epicerie en Gros

ASSORTIMENT COMPLET D'ÉPICERIES CHOISIES AVEC SOIN ET VENDUES

Au plus bas prix du Marché

DEMANDEZ LES CÉLÈBRES

SAYONS et CAUSTIQUES

de **T. BLOUIN & Cie**

ECHANTILLONS SUR DEMANDE.

T. BLOUIN & CIE

146 et 148, rue St-Paul

... **QUEBEC**

NOUS SAVONS

que les temps sont durs, que l'argent est rare, les crédits longs, la collection difficile, et nous avons marqué nos marchandises en conséquence. Nos échantillons de **CHAUSSURES de PRINTEMPS**, sont supérieurs à tous ceux qui les ont précédés. Nos prix sont plus que raisonnables, malgré que la majeure partie se plaint du peu de commerce qu'il y a.

NOUS IGNORONS

ce que c'est que de reculer dans les affaires. Avez-vous besoin de **Chaussures, Claques, Vernis, Lacets**, en gros?... Ecrivez-nous, notre voyageur ira vous voir. Si d'autres marchands sont trop sévères, nous vous donnerons satisfaction. Il faut vivre et laisser vivre. Si vous venez à Québec, entrez nous voir.

CHAUSSURES EN GROS

J. H. BEGIN

121, rue St-Joseph, QUEBEC.

sinage était particulièrement gênant, et c'est pourquoi tout dernièrement, et avec les précautions nécessaires, plusieurs personnes de la localité résolurent de déloger les abeilles. Pour cela on enleva 8 planches du plancher, et entre deux poutrelles, on découvrit la ruche, une cavité de 5 pieds de long sur 1 pd. 9 pces de large et 8 pces de profondeur, absolument pleine d'un excellent miel; il y en avait 90 lbs; les propriétaires de la ruche ont été transportés ailleurs, dans un nouveau logement où elle seront moins gênantes.

Bien que cela ne soit guère connu, il existe toujours des castors en France: ils sont à peu près exclusivement localisés sur le Bas-Rhône et sur le Gardon, notamment aux environs du Pont-du-Gard. Du commencement de 1885 au 30 juin 1889, 33 de ces pauvres animaux avaient été tués par des chasseurs, qui avaient pour cela touché une prime. En effet, le Syndicat des digues de Beaucaire à la mer, se flant au préjugé qui voulait que les castors percassent les digues de nombreux trous de façon à les ruiner, payait une prime de \$3.00 par chaque bête tuée. Depuis 1891, on a heureusement supprimé cette prime bien inutile et barbare. Le pauvre castor ne commet point les dégâts dont on l'accusait; néanmoins on est arrivé presque à le faire disparaître. Nous sommes bien loin de l'époque, en 1814, où on le citait comme formant de nombreuses colonies depuis le Pont-Saint-Esprit jusqu'à l'embouchure du Rhône; et il y aurait intérêt à en introduire des couples dans la région.

Tout le monde a, quelque part maintenant, dans la maison, une lampe à essence ou à huile de pétrole. Il faut constamment aussi nettoyer les récipients qui ont contenu ces liquides; lampes, burettes ou bidons. Ce n'est pas chose aisée. Voici comment il convient d'opérer. On prépare avec de la chaux éteinte et de l'eau un lait de chaux léger; en rinçant bien avec ce lait de chaux le récipient sali, il se forme entre lui et le pétrole une émulsion savonneuse qu'il est facile d'évacuer. On peut de plus enlever toute trace d'odeur au récipient et accélérer beaucoup l'opération en faisant tiédir le lait de chaux et lui ajoutant une petite quantité de chlorure de chaux.

Ainsi, pas d'encrassement, pas d'odeur: célérité, propreté, économie, comme le dit une vieille formule. Les ménagères qui auront désormais des bidons malpropres seront assurément dans leur tort: le remède est trouvé.

D'après le docteur Searles, de Brooklyn, les pommes auraient une action médicale très considérable, et, si l'on ne tient pas généralement compte de leurs propriétés, c'est que c'est un fruit très commun. Suivant lui, tout le monde devrait savoir que la meilleure chose à faire avant de se coucher, c'est de manger des pommes. On se figure communément que pareille habitude pourrait fatiguer l'estomac, donner de la dyspepsie, mais c'est tout le contraire, à condition bien entendu que les pommes soient mûres et juteuses. Ce fruit est un excellent aliment pour la matière cérébrale, parce qu'il contient une

grande quantité d'acide phosphorique sous la forme la plus assimilable; de plus, il excite le fonctionnement du foie agit comme désinfectant dans la bouche et donne un sommeil calme. Ce n'est pas tout: il facilite l'action des sucs gastriques, prévient les calculs, et est excellent contre toutes les maladies de la gorge. Il paraît même qu'il peut servir à calmer efficacement la soif des alcooliques qui veulent renoncer à leur funeste passion.

L'ordre de la Jarretière, le plus noble des ordres anglais, a été créé par Edouard III au quatorzième siècle, il est accessible à vingt-cinq pairs en dehors des personnes du souverain, du prince de Galles, de certains descendants de Georges Ier ou souverains étrangers élus, et a pour insigne la médaille de saint Georges accrochée à un ruban bleu clair et la jarretière en velours bleu foncé ourlée d'or, brodée de cette devise: "Honi soit qui mal y pense". Le costume officiel comprend les pièces suivantes: manteau en velours bleu foncé bordé de taffetas blanc, avec étoile brodée sur le côté gauche de la poitrine; capuchon en velours rouge; veste de même, bordée de taffetas blanc avec plume blanche d'autruche entourée d'une touffe de plumes noires de héron que réunit un anneau en diamant.

La jarretière se porte au-dessous du genou gauche. Le colier, qui termine l'effigie de saint George à cheval terrassant le dragon, est composée de vingt-six morceaux en or figurant chacun une jarretière.

The MERCHANTS & BANKERS INTERNATIONAL GUARANTEE Co. OF BRITISH NORTH AMERICA

Qui a fait application pour obtenir son incorporation sous l'Acte de la Puissance du Canada, est considérée comme devant être une entreprise dont les actions seront un des meilleurs placements pour toutes les classes, principalement pour les petits capitalistes. Le système adopté par cette compagnie et son genre d'affaires feront de ses actions des valeurs payantes, rapportant des dividendes égaux à ceux des meilleures valeurs existant actuellement. C'est le moment de souscrire. Nous vous donnerons par la maille ou à notre bureau des informations complètes qui vous convaincront.

S'ADRESSER:

13, 15 et 17, Cote St-Lambert.

M. & B. I. G. Co. of B. N. A.

MONTREAL

ALFRED ROBITAILLE DIT



Qu'il ne vend pas de *compound vinegar*, ni aucun autre des articles malsains introduits dans le commerce sous le nom de vinaigres, mais, au contraire, qu'il offre à sa clientèle le vinaigre le plus pur et manufacturé avec le plus grand soin.

SA CELEBRE MARQUE..... "EUREKA"

Est connue dans tout le Dominion,

QUI ETES-VOUS DES DEUX ?

L'Acheteur Imprévoyant DIT: L'Acheteur Sage DIT

Pourquoi perdre mon temps en lisant cette annonce. Je fais assez bien comme cela.

QUE FAIT-IL ?

Il passe l'annonce sans la lire.

Un bon vinaigre est exactement ce que mon commerce a besoin.

QUE FAIT-IL ?

Il nous envoie immédiatement un ordre pour du Vinaigre Eureka

RESULTAT: L'acheteur imprévoyant perd sa clientèle en vendant des mauvais vinaigres. L'acheteur sage augmente son commerce en vendant l'EUREKA.

Etes-vous un acheteur imprévoyant ou un acheteur sage ?

ALFRED ROBITAILLE, QUEBEC.

AVIS DE FAILLITE
DANS L'AFFAIRE DE
H. WILSON,

258 rue Centre, Montréal.

Les soussignés vendront à l'encan au No 69 rue St Jacques, Montréal.

Samedi le 11 Avril 1896

A 11 heures, l'actif de la faillite comme suit:
Fonds de commerce de nouveautés..... \$3,834 65
Mobiliier du magasin..... 278 25

\$4,112 90

Dettes de livres d'après liste..... 278 25

Le magasin sera ouvert le 10.

KENT & TURCOTTE,

97 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, encanteurs.

HUITRES



TEL. MARCHANDS 116

TEL. BELL 6765

Reçoit des Huitres fraîches tous les jours, livraison à domicile dans toutes les parties de la ville et la banlieue.

ATTENTION TOUTE SPECIALE DONNEE AUX COMMANDES DE LA CAMPAGNE.

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS. — MONTREAL, 9 AVRIL 1896.

Allumettes.

Telegraph, la caisse.....	\$3 50
Tiger " " " " " "	3 00
Telephone " " " " " "	3 30
Parlor " " " " " "	1 75

Fait payé à destination et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et au-dessus, assorties ou non.

BRYANT & MAY.

Robert Greig & Co., agents

Saturday No 9 grosse	2 00
" " " " " "	1 10
Tiger " " " " " "	5 00
" " " " " "	2 09

Articles divers.

Briques à couteaux, doz.	\$0 35	0 37½
Bouchons communs gr.	0 18	0 30
Bleu Parisien " " "	0 11	0 13
Brûleurs pour lampes		
No 1, doz. " " "	0 09	1 00
No 2, " " " "	0 00	0 75
No 3, " " " "	0 00	0 70
Bougie Paraffine, lb.	0 11	0 11½
" London Sperm " "	0 10	0 10½
Câble coton ¼ pce., lb.	0 13	0 14
" Manilla, lb. " "	0 12	0 14
" Sisal, lb. " "	0 07	0 08½
" Jute, lb. " "	0 08	0 09
Chandelles suif, lb.	0 00	0 09½
Cartes à jouer, doz	0 25	0 30
Épingles à linge, bt. 5 gr	0 00	0 60

Ficelles 30 pieds	\$0 40	0 70
" " " " " "	0 50	0 90
" " " " " "	0 69	1 20
" " " " " "	0 75	1 35
" " " " " "	0 90	1 60
" " " " " "	1 25	2 10
Graine de canari, lb.	0 04	0 05
" canari paq., lb.	0 06	0 08
" chanvre, lb.	0 04	0 05
" Rapée, lb.	0 06	0 07
Lessiv concentré, com.	0 30	0 40
" pur " " "	0 65	0 70
Mèches à lampes No. 1.	0 16	0 20
" " " " " " No. 2.	0 13	0 15
" " " " " " No. 3.	0 12	0 13
Pipes, en boîtes	0 65	0 90

Cafés.

Cafés rôtis.

Standard Java	36c
Old Gov. " "	34c
Imperial " "	31c
Arabian Mocha	36c
Pure " "	35c
Standard Java et Mocha	36c
Old Gov. Java et Mocha	35c
Java Siftings	31c
Jamaïque	28c
Maracaibo	30c
Rio	25 à 27c

Chocolats et Cacaos.

Cacaos Cowan.

Hygiénique, en tins de ¼ lb dz.	3 75
" " " " " " ½ lb " "	3 25
" " " " " " 5 lb lb.	0 85
Essence cacao, non sucre, p. dz	1 40
" " " " " " sucre, tins ¼ lb dz	2 25

Chocolats Cowan :

Queen's dessert, ¼ et ½ la lb	0 40
" " " " " " 6 div.	0 42
Mexican Vanilla, ¼ et ½ la lb.	0 35
Fry's Diamond, ¼ et ½ la lb.	0 24
" " " " " " 6 div., la lb.	0 24
Parisien, marc. à 5c la lb	0 30
Royal Navy, ¼ et ½ la lb.	0 30
Chocolat icing paq 1 lb. la dz.	2 25
Pearl Pink Icing " " " "	1 25
White Icing " " " "	1 75

Cacao Rowntree's Elect.

Robert Greig & Co., agents.

Petites boîtes, " " " doz.	1 65
¼ lbs. " " " doz.	2 40
½ lbs. " " " " " " " "	4 60
Chocolat " Diamond " lb	0 24
" Queen " " " lb	0 49

Felix Potin :

Chocolat, qualité No 1, lb.	0 27
" " " " " " 3, lb.	0 35
Cacao, boîte ¼ lb.	0 27

Chocolat Fry.

Caracas ¼ boîte de 6 lbs	la lb 0 42
Vanille " " " " " "	la lb 0 42
Gold Medal (sucre) " " "	la lb 0 42
Pur non sucré " " " "	la lb 0 29
Diamond " " " " " "	la lb 0 24
Monogram " " " " " "	la lb 0 24

Cacao Fry.

Concentré ¼ ¼ 1 lb boîte de 1 doz	2 40
Homéopathique ¼ bte 14 lbs la lb	0 33
" " " " " " ¼ bte 12 lbs la lb	0 33

Confitures et Gelées

Confitures :

Crosse et Blackwell, doz... 1.90 à 2.50

De Michel Lefebvre et Cie :

Canistres de 1 et 2 lbs.....la lb.	0 13
do " " " " " " 3, 4 et 5 lbs.	0 12
do " " " " " " 6, 7 et 10 lbs.	0 11
Séaux de 7 lbs.....la lb.	0 12
do " " " " " " 14 " " "	0 11½
do " " " " " " 28 " " "	0 11
Tumblers de 8 onces...la douz.	\$1 25
do " " " " " " de 1 lb.....	2 25

D. A. C. Dionne :

Canistres de 1 lb.....douz	1 50
do " " " " " " de 2 lb.....douz	2 60

Gelées

Michel Lefebvre & Cie.

Canistres de 1 et 2 lbs.....la lb.	0 11
do " " " " " " 3, 4 et 5 lbs.	0 10
do " " " " " " 6, 7 et 10 lbs.	0 09½
Séaux de 7 lbs.....la lb.	0 10
do " " " " " " 14 " " "	0 09½
do " " " " " " 28 " " "	0 09
Tumblers de 8 onces...la douz.	\$1 25
do " " " " " " de 1 lb.....	2 25

Lazenby.

Tablettes de Gel., 13 variétés pts 1 29

Conserves alimentaires.

Legumes.

Blé d'Inde.....doz.	0 75	0 99
" " " " " " Yarmouth 2lbs	0 00	1 50
" " " " " " Windsor	0 81	0 85
Hoegg Baked Beans.....	1 21	1 25
Windsor " " " " " "	1 20	1 25
Haricots de Boston.....	2 10	2 25
Pois canadiens 2 lbs.....	1 00	1 10
Petits pois français.....boîte	0 10	0 11
" " " " " " fias. " " " " " " " "	boîte 0 13	0 14
" " " " " " extra fins,boîte	0 15	0 16
" " " " " " extra surfins	0 17	0 18
Tomates.....doz.	0 75	0 91
Haricots verts " " " "	0 80	0 90
Champignons la boîte	0 14	0 24
Truffes " " " " " "	4 80	5 00
Olives Pintes " " " "	4 50	5 50
" " " " " " ½ Pintes " " " "	2 50	3 00
Citrouilles, 3 lbs.....	0 91	0 95
Asperges " " " " " "	1 00	1 50

Fruits :

Ananas, 2 et 3 lbs.....doz.	2 25	3 00
Bluets, 2 lbs.....	0 03	0 80
" " " " " " 3 lbs.....	0 00	1 65
Fraises, 2 lbs.....	2 00	2 10
Framboises, 2 lbs.....	1 75	1 90
Pêches, 2 lbs.....	2 00	2 10
" " " " " " 3 lbs.....	2 75	3 00
Poires, 2 lbs.....	1 75	2 00
" " " " " " 3 lbs.....	2 30	3 00
Pommes, gal.....	1 99	2 00
" " " " " " 3 lbs.....	0 85	0 91
" " " " " " 2 lbs.....	0 00	0 50
Prunes, 2 lbs.....	1 75	2 00

Poissons :

Clams, 1 lb.....doz.	1 50	2 00
Homards boîte ronde.....	2 00	2 60
" " " " " " boîte plate.....	2 50	2 60
Huitres, 1 lb.....dz	1 30	1 40
" " " " " " " " " " " "	2 20	2 40
Maquereau " " " " " "	1 30	1 40
Sardines ¼ français-es,boîte	0 08	0 25
" " " " " " ¼ françaises.	0 16	0 35
Smelts (Eperlans).....doz.	0 50	0 00
Saumon boîte ronde.....	1 10	1 40
" " " " " " " " " " " "	1 51	1 75
Harengs marines.....	1 60	1 65
Anchois.....	3 25	0 00
Harengs aux Tomates	1 55	1 60
Anchis à l'huile.....	3 25	1 50
Sardines Royan à la Vatel.....	0 00	0 15
Sardines Royan à la Bordelaise.....	0 00	0 15
Thon à la Vatel, jarre	6 00	0 27½

Union Sardinière.

Sardines à l'huile caisse	0 00	9 50
" " " " " " " "	0 00	13 00
" " " " " " " " saucé, quarts 3 min.	0 00	8 00
" " " " " " " " " "	0 00	3 50

Viandes en conserve :

Corned Beef, 1 lb.....doz.	0 00	1 15
" " " " " " 2 lbs.....	2 45	2 55
" " " " " " 4 lbs.....	0 00	0 00
" " " " " " 6 lbs.....	0 00	8 25
" " " " " " 14 lbs.....	17 50	18 00
Dinde, 1 lb.....	2 20	2 25
Langue, 1 lb.....	3 25	3 35
" " " " " " 2 lbs.....	6 65	6 75
" " " " " " 3 lbs.....	0 00	12 50
Langue de bœuf, 1½ lb.	7 09	7 10
" " " " " " 2 lb.....	8 49	8 50
English Brown.....	0 00	1 65
Bœuf (hipped dried).....	0 00	2 50
Pieds de porc gras.....	5 25	8 00
Plats de cochon, 1½ lb.	0 00	2 50
Polets, 1 lb.....	2 20	2 25

Lazenby's.

Soupes Real Turtle.....doz	0 00	9 00
" " " " " " assorties.....	3 60	3 75
" " " " " " boîtes carrées	3 00	1 65

Johnston's.

Fluid Beef No 1, 1½ doz	3 00
" " " " " " No 2 " " " "	5 00
" " " " " " No 3 " " " "	8 75
" " " " " " No 4 " " " " 1 livre	14 25
" " " " " " No 5 " " " "	27 00
Staminal, bouteille 2 onces	3 00
" " " " " " " " " "	6 00
" " " " " " " " " "	9 00
" " " " " " " " " "	12 75
Fluid Beef Cordial, bt. 20 on.	15 00
Milk granules, caisse de 1 doz	6 00
" " " " " " avec cereales	5 55

Société "La Tilia."

Poudre de viande, le flacon	1 25
Chocolat à la viande, lb	1 50
Cacao à la viande, la boîte	1 25

Sauces et Marinades.

Marinades Morton.....doz.	2 30	2 70	
" " " " " " Crosse & Blackwell.			
" " " " " " " " " " " "	doz.	0 00	3 25
" " " " " " " " " " " "	doz.	0 00	2 10
Marinad. Suffolk, 16 oz. dz.	0 00	1 80	
Catsup de champignons dz	0 00	2 15	
Sauce Worcester, ¼ chop.	3 50	3 75	
" " " " " " chop.	6 25	6 50	
" " " " " " Harvey, ¼ chop.	3 25	3 50	
Catsup de tomates.....	1 00	4 00	
" " " " " " de champignons.....	1 90	3 40	
Sauce aux anchois.....	3 25	3 50	
Sauce Chili.....	3 75	4 00	

Catsup de Robert Greig & Co.

B. B. bouteille grosse	7 20
" " " " " " " "	10 20
En flûte " " " "	12 00
Couvercle visse " " " "	21 00

La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)

CAPITAL - - \$150.000

REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ETRANGERES, IMPORTATIONS EN GROS.

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

AGENCES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION

FRANCE — PARIS — 20 rue Richer.
 ALLEMAGNE — NUREMBERG — 15 Theresienstrasse.
 BELGIQUE — ANVERS — 20 Quai Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 9 AVRIL 1896

St L. high grade	doz.	3 20
Pepper sauce	grosse	15 00
Martinares de L. A. Dansereau & Cie		
Horse Head Brand No. 1	20 oz doz	1 60
" "	" "	" "
" "	" "	1 40
Gladstone	" "	" "
Ketchup No 2	20 oz doz	93
A. C. Dionne.		
Corruchons arom.	doz.	0 00 1 50
Cirages, Mines et Vernis.		
Cirages français	doz.	0 25 0 70
canadiens	"	0 20 0 60
Mine Royal Dome g.	"	1 70 0 60
" James g.	"	2 40 0 00
" Rising Sun large doz	"	0 00 0 70
" small doz.	"	0 00 0 40
" Sunbeam large doz.	"	0 00 0 70
" small doz.	"	0 00 0 35
Silverine grande, doz.	"	0 00 0 75
Vernis à harnais, gal.	"	0 00 1 80
" doz.	"	1 10 1 20
" à tuyaux, gal.	"	0 00 0 90
" Parisien, doz.	"	0 70 0 75
" Royal polish, doz.	"	0 00 1 25

Drogues et Produits Chimiques		
Acide carbonique		0 30 0 40
" citrique		0 50 0 55
" oxalique		0 10 0 12
" tartrique	la lb.	0 33 0 35
Aloès du Cap		0 11 0 15
Alun		0 01 0 03
Bicarbonate de Soude, brl.		2 35 2 75
Bleu de Potasse	lb.	0 10 0 12
Bleu (carré)		0 10 0 16
Borax raffiné		0 06 0 09
Bromure de Potas.		0 55 0 60
Campbre américain		0 80 0 90
Campbre anglais	lb.	0 85 0 95
Cendres de soude		0 01 0 02
Chlorure de chaux		0 02 0 05
Chlor. de Potasse		9 23 0 25
Couperose, 100 lbs.		0 75 1 00
Crème de tartre		0 30 0 35
Extrait de Campêche	lb.	0 10 0 11
Extrait de en paquets	lb.	0 12 0 14
Glycérine	lb.	0 22 0 26
Gomme arabique	lb.	0 50 1 25
Gomme épinette	lb.	0 00 0 25
Indigo Bengali	lb.	1 50 1 75
Indigo Madras	lb.	0 80 0 80
Iodure de potasse	lb.	4 00 4 25
Opium	lb.	4 50 4 75
Phosphore	lb.	0 60 0 75
Salpêtre	lb.	0 06 0 75
Sels d'Epsom	100 lbs	1 50 3 00
Sel de soude	100 lbs	0 90 0 95
Soda caustique 60°	100 lbs	1 75 2 00
Soda caustique 70°	100 lbs	2 00 2 40
Soda à laver par 100 lbs.		0 75 0 85
Soda à pâte par baril.		0 00 2 50
Soufre poudre	lb.	0 01 0 03
Soufre bâtons		0 01 0 03
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.		1 50 2 00
Strychnine	oz.	0 90 1 00
Sulfate de cuivre	lb.	0 05 0 07
Sulfate de morphine	lb.	1 90 2 00
Sulfate de quinine	oz.	0 40 0 45
Sumac	la tonne	00 70 00
Vert de Paris	lb.	0 11 0 15
Vitriol		0 05 0 08

Empois et Féculs.
 EMPOIS
 De la Brantford Starch Co. Ltd.
 Empois de buanderie :
 Canada Laundry, btes de 10 lbs. 0 04
 White Laundry, qualité extra :
 Cartons, 3 lbs., caisses 36 lbs 0 05 1/2

Barils, 175 lbs.		0 04 1/2
Quarts, 100 "		0 04 1/2
Lily White Gloss :		
Quarts, cristaux extra grands.		0 06 1/2
Cartons, fantaisie, 1 lb., caisses 36 lbs		0 07
Boîtes à couvercle mobile, 8 à la boîte de 48 lbs.		0 07
Canistres de fer blanc émaillé, 8 à la caisse de 48 livres.		0 07
Cartons de fantaisie, 6 livres caisses 36 livres.		0 07
Brantford Gloss :		
Boîtes fantaisie, 1 lb., cais. 36 lbs.		0 07 1/2
Brantford Cold Water Rice Starch :		
Boîtes fantaisie, 1 lb., cais. 36 lbs.		0 09
Canadian Electric Starch, boîtes de 10 paq. font.		3 00
FÉCULES (pour la cuisine)		
Challenge Preparer Corn Starch paq. 1 lb., boîtes 40 lbs		0 05 1/2
No. 1 Pure Prepared Corn, paq. 1 lbs, boîtes 40 lbs		0 06 1/2
Fret payé en lot de 10 boîtes pour toute localité de Québec, d'Ontario à l'est de North Bay.		

Epices pures.		
Poivre blanc, rond	lb.	0 15 0 18
" moulu	"	0 18 0 25
" noir, rond.	"	0 08 0 10
" moulu	"	0 10 0 12
" rouge (Cay.) moulu	"	0 25 0 35
Cannelle, moulu.	"	0 15 0 18
" en nattes.	"	0 12 0 13
Clous de girofle.	"	0 18 0 20
" ronds.	"	0 13 0 15
Cassia en nattes	"	0 12 0 13
Gingembre Jam. moulu	"	0 25 0 30
" racines	"	0 20 0 25
Muscade blanche.	"	0 55 0 60
" non blanche.	"	0 70 0 75
Macis moulu	"	0 00 0 01
Piment (clous ronds).	"	0 10 0 00
Anis	"	0 09 0 10
Allspice moulu	"	0 13 0 15
Mixed Spice moulu Tin 1 oz.		0 42 0 45
Whole Pickle Spice	"	0 15 0 20

Essences et Extraits.		
<i>Crown Brand</i>		
<i>Robert Greig & Co.</i>		
1 once	London	grosse 6 00
2 "	Anchor	12 00
4 "	"	20 00
1 "	plate crown	10 80
2 "	"	18 00
2 "	carré	21 00
2 1/2 "	rond	24 00
4 "	bouchée	3 00
4 "	bouchon verre	3 50
8 "	bouchée	6 00
8 "	bouchon verre	7 00

Fruits Sees.		
Abricots Calif.	la lb.	0 13 0 15
Amandes à molles	"	0 09 0 10
" molles	"	0 10 0 12
" écailées	"	0 21 0 25
" amères écailées	"	0 19 0 45
Dattes, en boîtes	"	0 01 0 05
" en sacs et paillons	"	0 03 0 04
Figues, seches en bts	"	0 07 0 15
" en sacs	"	0 04 0 05
Nectarines Californie	"	0 10 0 11
Noisettes (Avelines)	"	0 08 0 09
Noix Marbot	"	0 09 0 11
" Grenoble	"	0 11 0 13
" écailées	"	0 13 0 20

Noix du Brésil.	"	0 09 0 10 1/2
" Pecan.	"	0 08 0 10
" do polles.	"	0 10 0 12
Peanuts rôties (arac.)	"	0 07 0 08
Pêches Californie.	"	0 09 0 10
Nectarines Cal.	"	0 10 0 11
Poires	"	0 10 0 11
Pommes séchées.	"	0 05 0 35 1/2
Pommes évaporées.	"	0 06 0 07
Pruneaux Bordeaux.	"	0 00 0 10
" Bosnie	"	0 06 0 08
" Californie	"	0 00 0 08
Raisins Calif. 3 cour.	"	0 05 0 05 1/2
" 4 "	"	0 06 0 07
Corinthe Provinciaux.	"	0 03 0 04 1/2
" Filiatras	"	0 04 0 05
" Patras	"	0 05 0 05 1/2
" Vostizzas	"	0 06 0 07 1/2
Malaga Loose Muscat bte	"	1 35 1 40
" London Layers.	"	1 65 1 80
Malaga Black Baskets	"	2 15 2 25
Connoisseurs	"	
Clusters.	"	2 15 2 25
" Buckingham do	"	0 00 0 60
Malaga Royal Cluster, bte	"	0 00 0 60
Sultana	lb.	0 66 0 07
Valence off stalk	"	0 04 0 04 1/2
" fine off stalk	"	0 04 0 05
" selected	"	0 05 0 06

Fruits Verts		
Attocæ, baril		\$5 50 à 6 50
Bananes en baril, régime		0 09 à 3 00
Citrons Messine, (360)		1 50 à 2 50
" (300)		1 50 à 2 50
Pommes Greenings, brl.		2 50 à 3 00
" Baldwins		3 50 à 4 00
" Spies		3 50 à 5 00
Oranges Valence (120 cse		5 00 à 5 50
" (714)		6 01 à 6 50
" Calif. (95)		0 00 à 3 00
" (125)		0 00 à 4 00
" (175)		3 00 à 4 00
" (200)		3 60 à 4 00
Oignons rouges, baril.		0 10 à 2 50
" en sacs.		0 10 à 2 00
" jaunes, baril.		1 75 à 2 00
" d'Espine beaux		
" crate		0 45 à 0 50
" ord.		0 30 à 0 35
Prunes Cal. bte 25 lbs, lb		0 84 à 0 93
" autres, lb.		0 52 à 0 06
Raisins Alm. ptes gr. qt		0 00 à 5 00
" grses		0 00 à 6 00

Gomme à Mâcher.		
<i>Adams Sons & Co.</i>		
Tutti Frutti, 36 more, de 5c bte		1 20
Pepsin Tutti Frutti, 23 m. de 5 "		0 75
" boîte vitrée		
" de 5c bte		0 80
Horehound Tutti Frutti, boîte vitrée 36 more de 5c bte		1 20
Cash Register, 300 m. à 5c et paq.		15 00
Vitrine Tutti Frutti, 180 more. à 5c et paq.		6 50
Jarre en verre Pepsin Tutti Frutti, 115 paq. à 5c		3 75
Boîte à la Jeune Fille, Tutti Frutti, 160 more, et paq. à 5c		6 00
Boîte à argent Tutti Frutti, 160 more, et paq. à 5c		6 00
Gomme Variete (nouvelle) 150		1 00
" more, à 1c		1 00
Fleur d'Oranger, 150 more, à 1c		1 00
Gomme Flirtation, 150 more, à 1c		1 00
Monte Christo, 180 more, à 1c		1 30
Mexican Fruit, 360 more, à 5c		1 20
Sappota, 150 more, à 1c		0 90
Sappota Orange, 160 more, à 1c		0 75

Block Jack, 115 more, à 1c		0 00
Rose Rouge, 115 more, à 1c		0 00
Magie Trick, 115 more, à 1c		0 00
Red Spruce Chico, 200 more, à 1c		1 00

Grains et Farines		
GRAINS		
Blé roux d'hiver Can. No 2	0 88	0 90
Blé blanc d'hiver Can. No 2	0 90	0 90
Blé du printemps	0 00	0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 84	0 85
" No 2	0 75	0 75
Blé du Nord No 1	0 76	0 75
Avoine	0 28	0 29
Blé d'inde, en douane	0 00	0 35
Blé d'inde, droits payés	0 41	0 41
Pois, No 1	0 70	0 70
Pois No 2, ordinaire p. 60 lb.	0 57	0 57
Orge à malter, par 18 lbs.	0 52	0 52
Orge à moulée, par 18 lbs.	0 37	0 37
Sarrasin, par 48 lbs.	0 00	0 00
Seigle, par 56 lbs.	0 00	0 00

FARINES		
Patente d'hiver		4 19 1 12
Patente du printemps		4 10 1 12
Straight roller		3 80 1 12
Extra		3 65 3 50
Superfine		0 00 0 00
Forté de boulanger, cité		3 90 1 10
Forté du Manitoba		3 75 3 80

EN SACS D'ONTARIO		
Medium		3 50 3 60
Superfine		0 00 0 00
FARINES D'AVOINE		
Farine d'avoine standard, en barils		3 15 3 20
do en sacs		1 50 1 50
do granulée en barils		3 50 3 60
do en sacs		1 70 1 75
Avoine roulée en barils		3 15 3 25
do do en sacs		1 50 1 50

ISSUES DE BLE		
Son d'Ontario au char, L.	14 50	15 00
" de Manitoba	0 00	15 00
Gru de Manitoba, char	14 50	15 00
Gru d'Ontario char	00 00	15 00
Moulée	18 00	20 00

Farines préparées.		
Farine préparée, Brodie XXX, 8 lbs.		2 70
" " 3 "		1 10
" " 3 "		2 50
" " 3 "		1 10
Orge mondée (pot)		1 75 2 00
perlée		3 75 4 00

Ireland's National Foods :		
Par paq.	No de d.	No de d.
No de lbs	à la cse	à la cse
Dessicated Rolled oats	2	2 \$1 25
" " wheat	3	2 1 1/2
" " wheat	3	2 1 1/2
" " wheat (granul)	3	2 1 1/2
" " rolled barley	2	2 1 1/2
Breakfast Hominy	3	2 1 1/2
Buckwheat flr (self rsg.)	2 1/2	2 1 1/2
" "	3	1 2 1/2
Farina	1	2 1 1/2
" "	1 1/2	1 1 1/2
Gluten Flour sac	50	1b. 0 00
" paquets	4	1 3 00
" biscuits	25	1b. 0 12
Fleur de pois préparée	2 1/2	1 1 1/2
Orge perlée XXX	2	1 1 1/2
Baravenna Milk Food	1	1 1 1/2
Patent Prepared barley	1	1 1 1/2
" groats	1	1 1 1/2

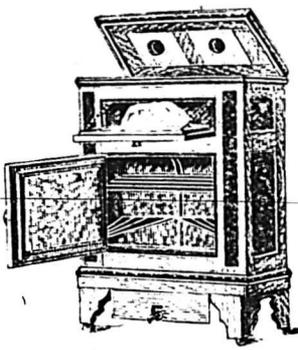


LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SÛRE

Pour Ménages et pour le Commerce.



Glacière de Famille...

La plus moderne et la plus utile, faite en plusieurs grandeurs. Glacières pour hôtels, restaurants, etc. faites sur commande.

C. P. FABIEN, Fabricant

3167, Notre-Dame, STE-CUNEGONDE

MICHEL LEFEBVRE & CO.,
 MONTREAL. Négociants Industriels

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. : pour Ménages. Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs). Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande

PRIX COURANTS.—MONTREAL 9 AVRIL 1896.

Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile d. morue T.N. gal.	\$0 40 à \$0 15
" loup marin raffi. "	0 42 1/2 à 0 45
" paille "	0 35 à 0 37
Huile de lard, extra gal	0 65 à 0 70
" "No.1. "	0 60 à 0 70
d'olive p. mach. "	0 80 à 1 00
" à salade, "	0 70 à 0 00
d'olive à lampion "	1 20 à 2 60
de spermaceti "	1 25 à 1 50
de marsouin "	0 50 à 0 60
Huile de pétrole, par char.	0 15 1/2
" p. 20 qrt.	0 16
" de 1 à 19 qrt.	0 16 1/2
Americaine, par char 19	à 23 1/2
" par qrt. 20	à 23 1/2
olive Barton et	
Guestier, caisse qrts	8 50
" pints	9 50
Huile de foie de m. Nor. g.	2 75
" Ter. g.	0 00 à 2 00
<i>Boite à salade Lazenby.</i>	
1 pt. doz.	0 00 à 1 40
1/2 pt. doz.	0 00 à 2 15
Huile à salade pints dz.	0 09 à 3 75
" quarts dz.	0 00 à 6 50
Crème à sal. petits. dz.	0 00 à 2 00
grands. dz.	0 00 à 3 75
<i>Robert Greig & Co., agents.</i>	
Huile d'olive pints. caisse 2 dz	1 25
Huile " pints	2 50
<i>Union Sardinienne.</i>	
Huile d'olive extra No 1	
bouteille, douzaine	\$2 00
" " "	3 25
" " "	6 00
Canistre 1/2 gallon.	1 00
" " "	3 00
" " 1/2 gallon	2 50
Liqueurs et spiritueux.	
<i>Brandies. (droits payés.)</i>	
(Prix à la caisse.)	
Hennessy *	12 75
" * par 10 caisses.	12 50
" * X X	14 00
" * X X X	15 50
" V.O.	16 75
" S.O.	23 00
" V.S.O.	25 00
Martel *	12 50
" par 10 caisses.	12 25
" V.O.	16 50
" V.S.O.P.	18 00
" V.V.S.O.P.	36 00
Jockey Club ***	7 50
" V.O.	8 75
" V.S.O.	10 00
" V.S.O.P.	12 30
" V.V.S.O.P.	17 30
Beau & Co., F.P.	8 50
" " "	10 00
" O.B.	12 00
" V.O.B.	14 00
" X.V.O.B.	16 00
" 1821	21 00

P. Richard carte blanche 12 qrts.	8 50
" " " 24 pts	9 50
" " " 48 1/2 pts	10 50
" " " carte d'or 12 qrts	12 00
" " " " 24 pts	13 00
" " " " 48 1/2 pts	14 00
" " " Imp. flasks 16 à la c.	10 00
Rivière-Gardrat, caisse	00 00
Optima, caisse	17 00
Derby, caisse	6 00
Bisquit Dubouché	9 00
Renault & Cie	12 25
Laurier fils	7 00
J. Aubeville et Cie	6 00
Brunier fils & Cie	5 50
National	5 00
(Prix au gallon.)	
Hennessy	6 75
M. Frel	6 60
Rivière-Gardrat	4 15
Derby	3 25
Bi quit-Dubouché	4 15 à 4 40
Renault & Cie	4 10 à 4 30
Rhums	
(Prix à la caisse.)	
St. Georges, 12 lit.	12 25
" 24 1/2 pts imp.	14 25
Diamant 12 bout.	7 50
White Ball, gal. 12 bout.	7 50
Des Lys, 12 "	11 50
" " 12 lit.	13 75
St. John	7 75
St Jos ph. Jamaïque	11 50
St Félix, Martinique	10 50
St. Marc	9 00
(Prix au gallon.)	
Jamaïque	4 25 à 6 15
Gins	
verte, rouge.	
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 85 à 11 25
Jno. De Kuyper 25 à 49 c.	5 89 à 11 20
" 50 c. et plus	5 75 à 11 15
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	5 05 à 10 20
" 25 à 49 c.	5 00 à 10 10
" 50 c et plus	4 95 à 10 00
Visser	1 à 24 c. 5 60 à 10 75
" 25c et plus	5 20 à 10 35
Bull's Head	4 50 à 8 50
Star	4 25 à 8 00
Key Brand	5 00 à 10 00
" poney	2 40
Jno. De Kuyper caisse blanche	3 60
Melchers	4 60
" Honey Suckle, small	7 75
" large	14 50
Vynand Focking	10 00
Booth's Old Tom	7 75
" lot 5 caisses	7 50
Bernard Old Tom	7 10
Burnett's London Dry	7 50
Booth's London Dry	7 75
Coate's Plymouth	9 50
Gins en fûts.	
DeKuyper, barriques, le gall.	2 80
" quarts	2 85
" octaves et 1/2 "	2 90
" au gallon	2 95

Booth's Old Tom, quart, gdl.	3 45
" " " Octave "	3 50
" " " au gallon	3 75
Tous autres gins : 5c. de moins.	
Whiskeys Importés. (Prix à la	
caisse.)	
H. Fairman & Co.	7 50 à 8 50
Royal Eagle	9 25 à 9 50
Sheriff's	9 50 à 18 00
Mackie's H.O spec. Scotch	10 25
" Islay	8 25 à 8 50
Glenalloch	8 75 à 8 80
Glenlivet	9 00 à 9 25
" " "	10 00 à 10 25
Watson old Scotch, qts.	8 50
" " " pts.	9 50
J Jameson & Son Irish	9 50
" " "	11 50
Geo Roe & Co	9 00
" " "	9 75 à 10 50
Banagher	9 75 à 10 25
Thom & Cambron	7 00
" " " Scotch	6 75
Bernard's Encore	7 50
Bulloch, Lade & Co. spec. blend	9 25
" " " ext. special	11 00
" " " L. Katrine	7 25
Usher's O. V. G.	8 50
" special reserve	9 50
G. O. H.	12 00
Gaelic O.d Smuggler	9 25
Greer's O. V. H.	9 25
Glenrosa	9 50
Glenmarah	9 50
Stewart's Royal	9 75
Dewar's Special Liqueur	12 00
Kilmarnock	9 75
Claymore	9 00
Burke's qts	7 50
" 12 Imp. qt. flasks	11 25
Dunville	7 75
Wm. Jameson & Co	8 75
Bushmill's	9 75
(Prix au gallon.)	
H. Fairman & Co	3 90 à 4 00
Sheriff's	4 50 à 4 75
Glenalloch	3 55 à 3 70
Glenlivet (old)	4 15 à 6 15
Banagher Irish	3 90 à 4 15
Spiritueux Oanadiens, gal. imp.	
Esprit de vin, 65 O. P.	4 25 à 4 40
" 50 O. P.	3 75 à 3 85
Rye 25 U. P.	2 05 à 2 15
Rye Imperial gall.	2 75 à 2 90
" Club	3 45 à 3 65
Toddy	1 95 à 2 10
Malt	2 00 à 2 10
Vieux Rye, 4 ans	2 20 à 2 35
" 5 ans	2 40 à 2 65
" 6 ans	2 50 à 2 75
" 7 ans	2 60 à 2 80
Scagram's Rye 1891	6 50
" " 1883	8 75
Corby I. X. L. caisse	8 50
" X. P. C.	6 50
Imperial 1890 qts.	7 65
" " flasks	8 15
" " 1/2 flasks	8 65

Club 1890 qts., caisse	9 15
" " flasks,	9 65
" " 1/2 flasks	10 15
Gooderham & Worts 1891	6 75
" " 1884	9 00
Par 5 caisses, 25c. de moins.	
Dominion Rye, caisse	6 85
Columbian	6 25
Rock & Rye,	5 75
Empire Rye,	6 75 à 7 00
Apéritifs.	
Angostura, caisse 2 doz.	00 00 à 15 00
Orange Bernard, caisse	6 75 à 0 00
Vermouth Noilly Prat, c.	0 00 à 7 00
Vermouth Italian, caisse.	6 35 à 6 75
Liqueurs Cusenier.	
Crème de Menthe glaciale	
verte	00 00 à 11 00
Curacao blanc	00 00 à 10 75
Cherry Brandy	00 00 à 11 25
Curacao Orange	00 00 à 10 75
Prunelle	13 00 à 13 50
Kummel doux	00 00 à 12 25
Crème de Cacao	00 00 à 14 75
Anisette	00 00 à 10 75
Marasquin	00 00 à 12 25
Kirsch	00 00 à 11 25
Kirsch fin	00 00 à 11 25
Kirsch russis	00 00 à 13 25
Absinthe, 12 bout.	00 00 à 12 00
Absinthe, 12 litres.	00 00 à 13 50
Amer Cusenier	00 00 à 11 00
Bitter	00 00 à 11 00
Sirops de Gomme, d'Orgeat,	
de Groseilles, de Limon,	
de Grenadine	00 00 à 8 50
Produits de la Grande Chartreuse.	
12 lit. 24 1/2 lit.	
Chartreuse Blanche, c'se	17 00 à 18 25
" Jaune,	22 00 à 23 25
" Verte,	26 50 à 27 75
Elixir Végétal, flacon de 7 onces	1 50
" " " "	5 4 "
" " " "	4 2 "
" " " "	2 8 "
Spécifique dentifrice	4 2 "
" " "	2 1 "
Abbaye de la Chaise Dieu.	
Chartreuse jaune caisse 24 1/2	15 50
" verte " 24 1/2	18 50
Liqueurs A. Marsspoil.	
Marc, Kirsch, Menthe, la cais-	
se assortie 12 lit.	12 50
Autres liqueurs, caisse	11 50
Sirops divers, caisse	8 50
Liqueurs Simon Ainc.	
Kola-Koff, caisse	10 00
Prunelle,	13 50
Kirsch,	13 00
Maraschino	14 00
Crème Cacao	14 00
Anisette	13 50
Kummel	12 75
Suc Jaune	15 75
Suc Vert	17 75

AND. BRISSET & FILS
 IMPORTATEURS EN GROS DE
VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS
EAU DE CONTREXEVILLE
 SOURCE DU PAVILLON
 Comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.
 21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

Les **SUCRES GRANULÉS**,
 Les Sucres Jaunes et les Sirops
 DE LA
St. Lawrence Sugar Refining Co.
SONT PURS. PAS DE BLEU.
 Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de
Nos Sucres Granulés.

LE
BAUME RHUMAL
 LE CELEBRE SPECIFIQUE CONTRE
 Le Rhume, La Toux, La Bronchite. 25c le flacon de 16 onces
 En vente chez tous les Pharmaciens et Epiciers de première classe.
L. R. BARIDON, Agent Général
 1703, Ste-Catherine, MONTREAL

VIN ROUGE
 Depuis 50 Cts le Gallon

VIN BLANC
 Depuis 60 Cts le Gallon

Demandez les Vins de
A. SAUTET & CIE
 TOUS GARANTIS PUR RAISIN.
 FABRICATION ET MAISON DE VENTE :
89 rue St-Paul, = QUEBEC

<i>Stover's</i>	
Lime Juice Cordial, pts 2 doz.	4 70
" " " qts 1 "	4 20
Double refined lime juice 1 "	3 95
Lime syrup bout. can. 1 "	4 20
Mélasses. No 1 No 2	
Barbades tonne gal.	0 37 0 34
" tierce et quart.	0 40 0 374
" au char, tonne.	0 36 0 33
" au char, tierce.	0 39 0 364
Trinidad	0 00 0 00
Porto Rico, tonne.	0 00 0 35
" au char	0 00 0 34
" tierce et quart	0 00 0 384
" au char	0 00 0 374
Montardes. Boites.	
Coleman ou Keen Rondes Carrées	
Boites 1 lb. la lb.	0 27 0 45
" " " "	0 25 0 42
" " " "	5 40
Jarres 1 " par jarre	0 25
" " " "	0 75
Durham	0 60
<i>Robert Greig & Co., manuf.</i>	
Montardes Françaises Crown Brand	
Pony " " la grosse	9 00
Petite moyenne " la grosse	7 80
Moyenne " "	10 80
Grande " "	12 00
Spoon " "	8 00
Mug " "	20
Tumbler " "	12 00
Cream jug " "	21 00
Augallon " "	75
<i>A. C. Dionne</i>	
Montarde Superfine,	
Pots de 1 lb.	0 00 0 60
" " " "	0 00 1 00
Marque Chs Albert 8 oz	0 00 1 00
Pâtes et denrées alimentaires	
Macaroni importé, lb.	0 09 0 10
Vermicelle " "	0 09 0 10
<i>Maison S. Gosselin & Cie, Québec.</i>	
Macaroni " "	0 00 0 04
Vermicelle " "	0 00 0 04
" " " "	0 00 0 25
" " " "	10 lbs 0 00 0 50
Lait concentré, doz	0 00 1 90
Seaux fendus, qrt. 196 lbs.	3 10 3 50
Poudre à pâte	
<i>Snow Drift.</i>	
Boites 1 lb. 4 doz. p. doz.	\$0 75
Boites 1 lb. 3 doz.	1 20
" " " "	2 00
" " " "	6 50
" " " "	10 00
Boites de 10 lbs. la lb.	16
Seaux de 30 " "	16
<i>Poudre à pâte Cook's Friend.</i>	
No. 1, 4 doz. paq. & 1 caisses.	\$2 40
" " " "	0 80
" " " "	0 40
" " " "	2 10
" " " "	0 70
1 lb.—2 doz. en boîte ferblanc, ch 3	1 75
" " " "	1 10

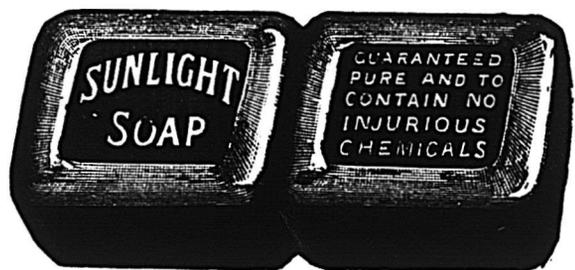
Poissons.	
Harengs Shore brl.	0 00 3 75
" " " brl.	0 00 2 25
" " " brl.	4 00 4 25
" " " brl.	2 50 2 75
Harengs Cap Breton brl.	4 00 0 00
" " " brl.	2 25 2 50
Morue sèche " " cwt.	0 00 5 00
" verte No 1 en quart. lb.	0 00 0 24
" No 1 large quart. lb.	0 00 0 3
" No 1 Draft lb.	0 00 0 34
Morue désossée lb.	0 05 0 64
Poisson blanc lac Sup. brl	0 00 0 00
Truite des lacs " brl	4 25 4 50
Maquereau No 1 " brl	0 00 0 60
Saumon Colombie A. " brl	0 00 6 75
do do " baril	0 00 12 50
Saumon Labrador " "	0 00 7 50
" " " "	0 00 14 00
Anguille " lb.	0 08 0 07
Produits de la ferme.	
<i>(Prix payés par les épiciers.)</i>	
Beurre.	
Townships frais " "	0 19 0 20
De l'Ouest d'automne " "	0 19 0 14
Rouleaux " "	0 18 0 19
Beurre de beurrieres d'automne " "	0 21 0 22
do nouveau " "	0 22 0 23
Fromage.	
De l'Ouest, " la lb.	0 00 0 09
De Québec, " "	0 08 0 09
Petites meules, " "	0 09 0 10
Rust.	
Chaumée, Montréal, caisse	0 00 0 00
" " " " Ovest, " "	0 00 0 00
Frais " "	0 14 0 15
Strop et sucre d'érable.	
Strop d'érable en qrts la lb.	0 65 0 66
" " en canistre. " "	0 61 0 65
Sucre " pts pains la lb.	0 18 0 10
Miel et citre.	
Miel rouge coulé la lb.	0 05 0 06
Miel blanc " "	0 09 0 11
Miel en gateaux " "	0 00 0 00
Citre vierge " "	0 25 0 26
Produits Pharmaceutiques.	
Doz. Gros	
Graine de lin, lb.	0 03
Graine de lin moulue lb.	0 04
Sirop du Dr Coderre, grosse.	0 60
Sirop de Mme Winslow, grosse.	0 00
Specialités de Robert Greig & Co.	
Glycerine, bout. 1 once, grosse.	5 00
" " " " "	8 00
Huile de ricin (Castor)	
1 once " la grosse	4 20
1 1/2 " " "	5 40
2 " " "	6 10
2 1/2 " " "	7 80
3 " " "	8 40
4 " " "	10 00
1 pint " "	12 10
1 qt " "	21 00
Specialités de Picault & Contant.	
Doz. Gros.	
Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75 18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vers.	1 50 15 00

Poudre de condition	
1 lb. \$)	80 7 20
" " " "	1 25 13 00
" " " "	1 lb. 1 80 18 00
Huile d. foied. morue 8 oz	15 00
" " " " 6 oz	18 00
Emulsion " "	4 00
Huile Vétérinaire.	1 50
Essence d'épinette.	0 80
<i>A. C. Dionne.</i>	
Sirop de merisier composé doz.	\$1 20
Régilisse.	
<i>Young & Smylie.</i>	
Y. & S. en bâtons (sticks) :	
Bte de 5 lbs, bois ou papier, lb.	0 40
" fantaisie (36 ou 50 bâtons)	
la boîte	1 25
" Ringed, " boîte de 5 lbs., la lb.	0 40
" Acmé " Pellets, boîte de 5 lbs., la boîte (can).	2 00
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie (30m. à la boîte)	1 50
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie papier, la boîte (40m.).	1 25
Régilisse au goudron et gaufres de Tolu, boîtes de 5 lbs, la boîte (can).	2 00
Pastilles de régilisse, jarre en verre, 5 lbs	1 75
Pastilles de régilisse, boîte de 5 lbs (can)	1 50
" Purity " régilisse, 200 bâtons.	1 45
" " " " " 100 " "	724
Riz.	
Sac. 1/2 Sac. Pch. 1/2 Pch.	
B. 1 à 4 sacs.	3 45 3 50 3 55 3 60
5 9	3 40 3 45 3 50 3 55
10 24	3 35 3 40 3 45 3 50
25 et plus.	3 30 3 35 3 40 3 45
CC 1 à 4 sacs	3 20 3 25 3 30 3 35
5 9	3 15 3 20 3 25 3 30
10 24	3 10 3 15 3 20 3 25
25 et plus	3 05 3 10 3 15 3 20
<i>Riz " Crystal "</i>	
En sacs de 25 lbs	le sac, 1 35
" " " "	" 2 60
" " " "	" 4 50
" " " "	" 5 50
" " " "	" 5 50
Riz Patna imp., sacs 224 lbs.	lb. 0 44
Salaisons, Saïndoux, etc.	
Lard Canada Short Cut Mess	
" le quart.	15 00
" " le 1/2 quart.	7 50
" " S. C. Clear le qt.	14 50
" " " " le 1/2 qt.	7 50
Lard S.C. de l'Ouest le qrt	16 03 17 00
Lard Mess de l'Ouest,	15 03 16 00
Jambons, la lb.	0 08 0 10
Lard fumé, la lb.	0 08 0 10
Saïndoux :	
Pur de panne en seaux	1 60 2 00
Canistres de 10 lbs	0 08 0 10
" " " "	84 104
" " " "	081 101
Composé, en seaux	1 20 1 25
Canistre de 10 lbs.	61c
" " " "	62c
" " " "	064

Fairbank, en seaux	1 32 1 10
410lb " "	1 25 1 10
Cottolene en seaux lb.	0 00
Sapolo.	
En caisses de 1/2 à 1/2 grosse, la gr. 11 20	
Savons.	
Eclipse, 100 barres, caisse	1 10
do do par 5 caisses	4 10
Diamond " do	3 10
Savon de Marseille (Castille) lb.	0 07 0 00
" SUNLIGHT "	
1 caisse, 100 barres.	4 10
5 " " "	4 10
<i>Francs de port pour 5c. et au dessus</i>	
Sel.	
Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 75 à \$2 50
" " " 5 lbs.	2 65 2 50
" " " 7 lbs.	2 45 2 30
" " " 1 sac 56 lbs.	0 00 0 00
Sel fin 1/2 sac 2 cwt.	0 10 1 00
Sel gros livre, sac	0 00 0 00
Sirops.	
Amber.	1/2 qts 0 00 0 00
Extra V. B.	0 42 0 14
Perfection	0 42 0 14
Sirop Redpath tins 2 lbs.	0 00 0 00
" " " 8 lbs.	0 34 0 36
Perfection,seau 25 lbs.seau 0	0 00 1 00
Honey " 28 "	0 00 0 00
Sucros.	
Brut boucauts et quarts.	0 03 0 03
Jaunes raffinés.	0 03 0 04
Extra ground.	qts 0 05 0 00
" " "	bte 0 05 0 00
Cutloaf.	qts 0 05 0 00
" " "	qts 0 05 0 00
" " "	bte 0 05 0 00
" " "	1/2 0 05 0 00
Powdered.	qts 0 05 0 00
" " "	bte 0 05 0 00
Extra granulé.	qts 0 04 0 00
" " "	qts 0 05 0 00
" No 2.	qts 0 04 0 00
Tabacs.	
<i>J. M. Fortier.</i>	
Coupe.	
Champion 1/2 boîtes 5 lbs.	la lb 22
Champion 1/10 " "	38
J. O. F. 1/10 " "	28
Sohmer 1/10 " "	32
Quesnel 1/2 et boîtes	60
Crown Cut Plug boîtes 1/2 lb	50
" " " " 1 lb	47
En palettes.	
Navy, 3, 4, 6, 7, 12, 1/2 lb à 1 lb	35
" 1 lb 6, 8, 10 et 12 plug mark "	35
" en boîtes de 3 livres "	35
Honey, en caddies de 5.10 à 20 lb	35
Cigarettes.	
Sonadora par mille paq	10 00
Royal Turkish Egypt	10 00
Crème de la Crème	7 20
La Fayette	3 80
Marquise, Virginia	6 00
Imperial	3 30

L'ÉPICIER AVISE.....

 S'efforcera de convaincre ses clients d'acheter le meilleur savon sur le marché. En agissant ainsi, il vendra un article qui donne satisfaction. C'est le client bien servi et satisfait qui fait prospérer les affaires de l'épicier.



Le SAVON SUNLIGHT est la meilleure valeur en fait de Savons. Pour le prouver il est un argument sans réplique. Les ventes sont une preuve évidente et les ventes du SUNLIGHT sont plus de quatre fois supérieures à celles de tout autre savon du monde.

Listes de Prix et Informations à l'Agence de la Province de Québec :

Prière de noter :
 Il paie l'épicier qui le vend
 Il paie le client qui l'achète

Frank Magor & Co., rue St-Jean, Montréal

DUCKETT, HODGE & CIE
 Exportateurs de
Beurre et Fromage
 Et Marchands de Provisions en Général
 104 Rue des Sœurs Grises.
 Coin de la rue William. - - MONTREAL

JOS. FABIEN
Ornements et Ouvrages en Plâtre
 Marbres artificiels et Dadoes.....
 Enduits en Ciment une spécialité.
 ATELIERS ET COURS : 488 A 492 RUE CHARLEVOIX.
 RESIDENCE : 47 RUE KNOX, POINTE ST-CHARLES.

CHOUINARD & GERVAIS
 MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
 452 rue St-Paul ---- 269 rue des Commissaires
 SPECIALITÉS : MONTREAL
BEURRE, FROMAGE et ŒUFS.
 Avances libérales sur consignations.
 Correspondance sollicitée.....

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 9 AVRIL 1886

Cigares.			
La Sonadora Reine Vict.	1 20	85 00	
Bouquet.	1 19	55 00	
Crème d. l. Crème R. V. ext	1 20	55 00	
special.	1 20	50 00	
Honeymoon Regalia	1 40	55 00	
El Caza Culebras	1 40	55 00	
La Fayette R. V.	1 20	32 50	
Noisy Boys Blue line	1 20	25 00	
Princess of Wales	1 10	25 00	
Low Grades.	13 50	21 00	
American Tobacco Co. of Canada.			
Old Chum 19.	la lb	0 68	
Seal of N. Carol. 1/2 & 1 10		0 78	
1 s blagues		0 88	
Old Gold, 1/2 & 1 10.		0 78	
Old Virginia, 1 1/2 & 1 6.		0 53	
lb. boîtes.		0 56	
1/2 lb.		0 57	
Puritan Cut Plug 1 10.		0 71	
1/2 lb. boîtes.		0 71	
1 lb.		0 69	
Miranda, 19.		0 65	
Brit. Smok'g Mix. 19.		0 65	
1/2 lb boîtes		0 80	
Navy cut		0 80	
Unique 1 12.		0 52	
lb. paquets.		0 47	
1/2 lb		0 46	
O. K. 1 12.		0 48	
Old cut Virginia, 1/2 lb bott.		0 80	
Lord Stanley,		0 85	
Perique Mix., 1/2 & 1/4		0 95	
Athlete Sm. Mix. 1/2 & 1/4		1 10	
Pure Perique 1/2 & 1/4		1 50	
St. Leger, 1/2 & 1/4		1 00	
P. XXX, 1/2 lb.		0 83	
1 lb.		0 78	
Old Fashioned, 1 10		0 80	
Rex Perique Mix, 1/2 lb.		0 80	
Handy Cut Plug, 1/2 blagues		0 71	
1/2 lb. jarres		0 80	
Beau Ideal, 19.		0 68	
Athlete Cigaret Tob. 1 10		1 03	
Sweet Caporal, 1 12.		0 98	
Southern Cigaret Tob, 1 12		0 95	
Old Judge		1 20	
B. C.		0 83	
Puritan		0 63	
Fine Cut Chewing 1 16.		0 90	
Derby Plug 3, 7 & 1 12.		8 50	
Old Virginia, 3, torquette		0 58	
Old Chum Chew'g palte,		9 58	
Thés			
Noirs.			
Congous 1/2 caisses, la lb.	0 12	0 60	
caddies	0 18	0 50	
De l'Inde.			
Darjeelinga	la lb.	0 35	0 42
Assam Pekoe		0 20	0 40
Pekoe Souchong		0 17	0 35
Ferts de Chine.			
Gunpowder, extra, caisses,	la lb.	0 42	0 50
Gunpowder, ordinaire, 1/2	caisse, la lb.	0 22	0 38
Young Hyson, extra, cais.	la lb.	0 42	0 50
Young Hyson, 1ere qualite	caisse, la lb.	0 35	0 40
Young Hyson, ordina., 1/2	caisse, la lb.	0 22	0 28
Young Hyson, 2-me qual.	caisse, la lb.	0 17	0 19
Young Hyson, 3-me qual.	caisse, la lb.	0 15	0 17
Japon.			
caisses, Finest May, la lb		0 38	0 40
caisses fin a choix, la lb.		0 25	0 36
Moy en a bon		0 19	0 24
Commun		0 13	0 18

" Nagasaki Pekoc "	0 16	0 22
" Oolong "	0 14	0 15
" P. a can. "	0 16	0 19
" Poussière "	0 07	0 11
Vinaigres.		
<i>De MM. M. Lefebvre & Cie.</i>		
Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 38	
Côte d'Or, Bordeaux gal. in p.	0 23	
Extra Crystal Pickling	0 28	
Ordinary	0 23	
Vin blanc XXX	0 25	
" XX "	0 20	
" X "	0 17	
Cidre clarifié XXX	0 27	
Ex. Pure Eng. Malt, trip.	0 45	
" doub.	0 35	
Spécial X,	0 15	
Vins.		
Non Mousseux:		
Bordeaux ord., caisse...	2 60	3 50
gall.	0 90	1 10
Bordeaux Médoc caisse.	4 65	5 65
St Julien,	5 65	6 65
Châteaux,	4 25	21 00
Bourgogne, caisse...	7 00	20 00
ordinaire gall.	6 90	1 60
Stelle, gallon.	1 35	1 10
Sherry, caisse.	4 50	11 30
gallon.	00 95	04 00
Porto, caisse.	6 00	15 00
Gordon & Cie	3 75	00 00
Porto gallon.	2 10	4 00
Moselle, caisse.	15 60	21 00
Sauternes, caisse.	5 65	6 65
Graves, caisse.	5 50	6 50
Malaga Gordon & Cie cse	4 00	0 00
Mousseux.		
Bourgogne Mousseux, c.	00 00	00 00
Moselle Mousseux, c.	12 50	18 50
Hock Mousseux, caisse.	12 50	14 00
Saumur, Tessier & Co., c	13 00	11 50
Nerea Raphael, c	13 00	14 50
Champagnes.		
	qrts.	pus.
J. Mumm, caisse.	\$23 00	25 00
G. H. Mumm, caisse.	28 00	30 00
Arthur Roederer, caisse.	22 00	24 00
Vve Cliquot, caisse.	28 00	30 00
Eug. Cliquot, caisse.	21 00	00 00
Pommery, caisse.	28 00	30 00
Freminet, caisse.	23 00	24 00
Morizet, caisse.	24 00	24 00
Louis Roederer, caisse.	28 00	30 00
Gold Lack Sec, caisse.	27 00	29 00
Piper Heidsieck, caisse.	27 00	29 00
Perrier Jouet, caisse.	28 00	30 00
K. Mercier & Cie., carte		
d'or, caisse.	23 00	30 00
Gd vin des Ambassades, c	12 50	13 75
Vin des Princes, caisse.	22 00	23 00
Vin d'été, caisse.	16 00	17 00
E. Cazanove	22 00	00 00
Tessier, caisse.	14 00	15 50
Vins toniques.		
Vin de Chevrier, la douz.	12 50	13 00
Stimulant au vin de Ran-		
cio, la douz.	0 00	9 00
Spécialités		
<i>Rose & Laflamme.</i>		
THÉS PURS DE L'INDE		
RAM LAÏS		
<i>Etiquette d'or.</i>		
60 lbs a la	caisse, paq. 1 lb.	0 35
30 lbs ou 60 lbs	" assortis.	0 36
60 lbs	" assortis.	0 37
<i>Etiquette Lavende.</i>		
60 lbs a la	caisse, paq. 1 lb.	0 42
30 lbs ou 60 lbs	" assortis.	0 41
60 lbs	" assortis.	0 45

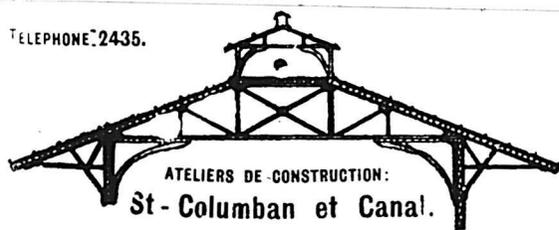
Etiquette verte.	
60 lbs a la	caisse, paq. 1 lb. 0 52
30 lbs ou 60 lbs	" assortis 0 51
60 lbs	" assortis 0 55
R. Paterson & Sons, Glasgow.	
Sauce Worcester, petite	dz. 0 90
grande.	1 75
Ess. de café de camp. bout.	5 on. 2 00
10 on.	3 25
Mar. Eureka India Chutnee.	2 40
Vinaigre doré de grain.	1 75
Lemon squash	3 00
Snider's.	
Soupe tomates, tins de 3 lbs	dz 3 10
Cat-up de tomates, quarts.	4 25
" pints.	3 10
" pint.	1 85
Sauce Chili	4 25
Petit John's Breakfast food.	
paq. de 2 lbs, 3 dz à la cse.	cse 4 10
Gruau Quaker.	
paq. de 2 lbs, 3 dz à la cse	" 3 80
Fould's wheat germ meal.	
p. de 2 lbs, 2 doz à la cse.	cse 2 65
Fromage Imperial de McLaren.	
Grands pots, 1/2 dz à la caisse.	dz 9 00
Moyens " 1 dz	4 50
Petits " 1 dz	2 40
Individual.	1 00
Fruit Pudding.	
variétés, p. 1/2 lb. 2 dz à la cse	dz 1 00
Fruit saline de Dum.	4 50
Savon de toilette, au lait de beur	1 00
Empois de buanderie Rubber.	
32 cartons à la caisse.	caisse 2 75
Batger & Co.	
Gelées solidifiées, nonpareil.	
13 variétés 1 doz. cartons, qts dz	2 20
13 " 1 " " pints	1 20
13 " 1 " " 1/2 p.	0 65
Compotes, pots fantaisie, pet.	2 25
" grands	3 50
Gelée de gadelles, 1/2 lb verre	1 90
cassis 1 lb	4 90
Marmelade d'or, seville 1 lb v	1 50
" 7 lb le tin	0 70
" d'or. Université 1 lb v. dz	2 00
" 2 " "	3 75
Gelée de fraises, 1 lb verre.	2 15
" de framboises 1 lb verr	2 15
" d'abricots 1 lb "	1 90
" de cassia 1 lb "	1 90
" de gadelles 1 lb "	1 90
" de prunes 1 lb "	1 75
Cuir et peaux.	
Cuir à semelles.	
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 22 0 24
" 25 " et au-des.	0 21 0 23
Spanish No 1 léger.	0 21 0 23
" No 2	0 20 0 22
" 18 lbs en moy.	0 20 0 22
Zanzibar	0 18 0 19
Slaughter sole No 1 steers.	0 23 0 25
" p. ord.	0 22 0 24
" No 2	0 20 0 22
" union crop No 1.	0 28 0 30
" No 2.	0 26 0 28
Cuir à harnais.	
Harnais fins à la main p. lb.	0 25 0 27
" No. 2	0 23 0 25
" fins à la roue p. lb.	0 24 0 26
" taureau	0 20 0 22
Cuir à empignes.	
Vache cirée mince.	p. lb. 0 30 0 35
" forte No. 1 p. lb.	0 23 0 33
Vache grain, pesante p. lb.	0 30 0 35
" écossaise	1 lb. 0 30 0 35
Taure française	p. 0 75 0 85
" anglaise	p. 0 80 0 90
" canadienne Lion	0 60 0 70
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 65 0 70
" 36 à 45 " p. lb.	0 50 0 60

Veau can. 45 et plus p. lb.	0 50 0 75
Vache fendue Ont H.	0 20 0 22
" Hm.	0 18 0 20
" Med.	0 18 0 20
" junior.	0 17 0 19
" Qué. son. h. m.	0 16 0 18
" jun. m. à light	0 15 0 18
Cuir vernis.	
Vache vernie.	le pied. 0 14 0 16
" d'Ontario	0 14 0 16
Cuir verni "Enamel"	0 14 0 16
Cuir fins.	
Mouton mince.	la doz. 3 00 6 00
" épais.	10 00 0 00
Dongola glacé, ord. le pied.	0 15 0 15
Kid Chevrete	0 25 0 30
Chèvre des Indes glacée	0 09 0 11
Kangourou	0 40 0 60
Dongola dull	0 15 0 22
Buff d'Ontario H.	0 13 0 14
" H. M.	0 12 0 13
" M.	0 11 0 12
" L. M.	0 10 0 11
Buff d'Ontario No 2.	0 10 0 11
Buff de Québec H.	0 12 0 13
" H. M.	0 11 0 12
" M.	0 10 0 11
" L. M.	0 09 0 10
Buff de Québec No 2.	0 10 0 11
Glove Grain Ontario.	0 11 0 12
" Québec	0 11 0 12
" Ontario	0 11 0 13
" Québec	0 11 0 13
Cuir à bourruers.	
Cuir à bourru No 1. 0 20	No 2 0 18
" fini français.	0 20
" russe.	20 0 25
Peaux. Prix payés aux bouchers.	
Peaux vertes, 100 lbs. No. 1	\$6 00 0 00
" do do No. 2	5 00 0 00
" do do No. 3	4 00 0 00
" do do No. 4	0 06 0 00
Agneaux et moutons, la	
pièce	0 60 à 0 90
Steers, par 100 lbs.	7 00 à 7 50
Pour peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest. No. 1	0 05
" do do No. 2	0 00
Laines.	
Toison du Canada, la lb.	0 22 à 0 25
Arrachée, non assort.	0 21 à 0 22
A, extra supérieure,	0 23 à 0 16
B, supérieure,	0 20 à 0 21
Noir,	0 00 à 0 18
Cap de B. E. en suint,	0 14 à 0 16
Australie, lavée,	0 00 à 0 00
Buenos Ayres,	0 30 à 0 33
Natal, en suint,	0 15 à 0 16
Pellerteries brutes.	
<i>Prix payés à Montréal.</i>	
Vison, la pièce	\$1 50 à \$2 60
Rat musqué (automne)	0 08 0 12
Marte, No. 1.	1 50 2 00
Renard roux.	1 30 1 50
Pecan.	5 00 8 00
Bête puante	0 50 0 70
Ours	8 00 20 00
Loutre	8 00 15 50
Castor, la livre.	4 00 5 00
Chat sauvage	0 25 0 75
Fers et Métaux.	
FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE.	
Fers à cheval:	
Ordinaires, au baril	3 75 0 00
" do par char	5 50 0 00
En acier	5 00 5 75
Fers à repasser, par lb	0 03 à 0 03 1/2
Fiches: Coupées, toutes	
dimensions, par 100 lbs	3 15 3 75
Pressées, do.	Esc. 20 p. c. 90 0 00
" 7-16	3 90 0 00
" 8	4 25 0 00
" 5-16	4 50 0 00
" 1/2	4 75 0 00

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
 MARCHANDS-FERRONNIERS
 Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

J. B. NADEAU
 MANUFACTURIER DE

TELEPHONE 2435.



ATELIERS DE CONSTRUCTION:
St-Columban et Canal.
 BUREAU:
 17 Cote Place d'Armes, Montréal.

A. & E. LOIGNON
 .. INGENIEURS-CIVILS ..
Ponts et Charpentes
METALLIQUES.
 Poutrelles en Acier, Fer en U, Fer en Barre toujours en Magasin ..
Plans et Devis préparés.



Harnais, Colliers,...
Bottes et Couvertes
 POUR CHEVAUX
No 479, rue Wolfe,
MONTREAL

Liste des Prix en Gros seulement
 Harnais de Buggy de \$ 6 00 à \$ 15 00
 " de Coupé de 18 00 à 75 00
 " simple, de travail de 8 00 à 22 00
 " double, de travail de 18 00 à 50 00

Établie en 1830.

BENNING & BARSALOU

La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada.

Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission.

86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Références : LA BANQUE DU PEUPLE, LA BANQUE DE MONTREAL

Encans opérés pour toutes les branches du commerce. Correspondances et consignations sollicitées. Avances de fonds au besoin. Retours prompts.

Téléphone 1744. Boîte de Poste 215.

VENTES de meubles traitées avec soin et promptitude. Nous pouvons opérer ces ventes avec tous les avantages possibles.

THE EDWARD CAVANAGH COY

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE QUINCAILLERIES.

HUILES.

PEINTURES.

CHARBONS, ETC.

2547 à 2553 rue Notre-Dame, MONTREAL

Coin de la rue des Seigneurs.

Bell Tel. 8025

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 9 AVRIL 1886

Fil de fer :

Poll, de No 0 à No 8, par		
100 lbs	2 60	0 00
Galvanisé Nos 9 à 12	3 00	3 25
Huilé et brûlé Nos 10 à 12	2 60	2 75
Brûlé No 14	0 00	3 00
Esc. 20 p.c.		
Brûlé; pour tuyau, la lb	0 06	0 07
Barbelé pour clôtures	0 00	0 03
Crampes	0 00	0 03½
Fil de laiton, à collets		
par lb	0 35	0 40
Fontes Malléables	0 09	0 10
Enclumes	0 11½	0 12
Charnières :		
T et "Strap" par lb	0 05	0 05
Strap et Gonds filetés	0 03½	0 03

CLOUS, ETC.

Clous coupés à chaud :

Au char, 10c de moins		
De 5½ à 6 pcs, par 100	\$2 60	
pc.	2 45	
4 à 4½	2 75	
3½ à 4	2 75	
3 pcs.	2 80	
2½ à 2¾	2 85	
2 à 2½	3 00	
1½ à 1¾	3 20	
1½ pouce	3 60	
Clous coupés à froid :		
De 1½ à 1¾ pcs, par 100 lbs	3 10	
1½ pouce	3 50	
Clous à finir par 100 lbs :		
1 pouce	4 85	
1½	4 35	
1 à 1½	3 95	
2 et 2½	3 75	
2½ à 3	3 60	
3 à 6	3 45	
Clous à quarts par 100 lbs		
¾ pouce	4 35	
1	4 10	
1½	3 85	
Clous à river par 100 lbs :		
1 pouce	5 10	
1½	4 60	
1½ à 1¾	4 05	
2 à 2½	3 75	
2½ à 3	3 60	
3 à 6	3 45	
Clous d'acier	10c en sus	
Clous galvanisés, par 100 lbs	\$9 25	
Clous à ardoise	4 25	

Clous à cheval :

No 7 par 100 lbs	6 00
No 8	5 75
Nos 9 et 10	5 50
Escompte 50	
Bottes de 1 lb, ¼ net extra.	
Clous de broche	
1 pouce, No 16	net \$5 25
1½ " No 15	4 75
1½ " No 14	4 20
1½ " No 13	4 20
2 " No 12	3 93
2½ " No 11	3 67
3 à 4½ pouces, No 6 à 10	3 41
5 à 6 " No 3 à 5	3 15
Limes, râpes et tiers-points :	
1ère qualité, escompte	50 p.c.
2me qualité	60 et 10 p.c.
Mèches de tarière, esc.	60 et 10 p.c.
Tarières escompte	45 p.c.
Vit, à bois, escompte	80 p.c.
Boulons à voiture, esc.	60 p.c.
Boulons à bandage	60 p.c.
Boulons à lisses	70 p.c.
Métaux.	
Cuivre	\$ c. 2 c.
Lingots par lb	0 13 0 13½
En feuille	0 15 0 20
Etain.	
Lingots	0 17 0 17
Barres	0 17 0 18
Plomb.	
Saumons par lb	0 03½ 0 03½
Barres	0 04 0 04½
Feuilles	0 04½ 0 04½
De chasse	0 06 0 06½
Tuyau par 100 lbs	5 09 5 25
Zinc.	
Lingots, Spelter par lb	0 4½ 0 04½
Feuilles, No. 8.	0 4½ 0 05
Acier.	
A ressort par 100 lbs	2 50 3 00
A lisse	1 90 2 00
Américain	5 00 6 00
A bandage	2 00 2 10
A pince	2 50 2 55
Fondu par lb	0 10 0 11
Poule, ordinaire.	0 00 0 07
De mécanicien.	0 02½ 0 03
Fontes.	
Siemens par tonne	17 50 18 00
Coltness	00 00 00 00
Calder	00 00 00 00
Langloan	00 00 00 00
Summerlee	20 50 21 50

Eglinton	18 00	19 00
Glengarnock	00 00	00 00
Carnbroe	19 00	19 50
Ferrona No 1	17 50	18 00
Des Trois Rivier.		
au charb. de bois	26 50	28 00
Fer en barres.		
Canadien par 100 lbs	1 60	1 70
Anglais	2 10	2 25
Affiné	2 25	2 50
De Suède	3 10	3 00
De Norvège	3 25	3 25
Lowmoor	5 00	5 50
Fer en verge	0 09	0 10
Meullard.		
A cercler par 100 lbs	2 15	2 25
Double	2 10	0 00
Tôles.		
Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs	2 00	2 25
22 à 24	0 00	2 30
26 par 100 lbs	0 00	2 40
28 par 100 lbs	0 00	2 50
Galvanisée Morewood	0 05½	0 06
Queen's head	0 04½	0 05
Etamée, No. 24, 72x30		0 06
No. 26		0 07
No. 28, 84x36 p. 100 lbs.		0 07
Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb		0 10½
Canada, par botte		2 25
Fer blanc.		
Coke I C par botte		2 85
Charbon de bois I C par botte		3 25
I X		4 50
Pour chaq. X additionnel extra		1 00
Charbon de bois D C		
I C Bradley 5 50 à 5 75		
Fer blanc terné	5 75	6 50
Tuyaux de poêles.		
Tuyaux No. 7, les 100 feuilles	\$5 75	
6	5 50	
Coudes ronds pat., la douz		1 00
Connections, T et Y		2 40
Matériaux de Construction		
CIMENTS		
Ciment de Portland	1 90	2 25
Plâtre calciné	1 80	2 00
Chaux, maçonne p. 100 lbs	0 40	0 50
PLATRE POUR LA TERRE		
Le sac	0 50	0 55
BRIQUEES		
De Montréal	7 50	8 00
Du bord de l'eau	0 00	0 00
Réfractaires	18 00	22 00
Brique pressée	25 00	35 00

PEINTURES

Blanc de plomb pur, 100 lbs	4 75	5 00
No 1	4 50	4 75
"	4 00	4 25
"	3 75	4 00
sec	5 00	5 50
Rouge de Paris, Red Lead	4 25	5 00
Rouge de Venise, Anglais	1 50	2 00
Ocre jaune	1 50	3 00
Ocre rouge	1 50	2 50
Blanc de Céruse	0 45	0 60
Peintures préparées, gal.	1 00	1 20
Huile de lin crue	0 54	0 55
" bouillie	0 57	0 58
Ess. de Térébenthine	C 45	0 40
Mastic par 100 lbs	2 00	2 50
Papier goudronné, la lb.	0 01½	0 02
Papier feutre, le rouleau	0 50	0 60
Papier goud., le rouleau	0 60	0 70
VERRES A VITRES		
United 14 à 25	1 25 à 1 30	50 pds.
26 40	1 35	1 40
41 50	2 85	3 00
51 60	3 30	3 50
61 70	3 55	3 75
71 80	4 10	4 25
81 85	4 60	4 75
86 90	6 10	6 25
91 95		
TUYAUX ET CONDUITS.		
Tuyaux en fer—liste :		
1 pouce de diamètre		0 08
1½		0 12
2		0 17
1½		0 24
1½		0 30
2		0 43
2½		0 50
3		0 62
4		0 74
4½		0 88
5		1 06
6		1 18
6		1 65
Escompte 65 à 70 p.c.		
Gros tuyau pour égouts, eau,		
etc. la tonne net.	\$33 00	\$34 00
Tuyaux en grès—liste, esc. 15 p.c.		
4 pcs. par longueur de 3pd	\$0 45	
6	0 60	
9	0 90	
"	1 26	
"	2 10	
18	2 70	

TOUS LES HOTELS ET RESTAURANTS

ONT BESOIN DU

JOHNSTON'S FLUID BEEF CORDIAL

En Bouteilles de 20 onces

En avez-vous pour répondre à la demande.

Fait le meilleur THÉ DE BŒUF.

Donne toujours satisfaction.

THE JOHNSTON FLUID BEEF CO., MONTREAL

Clôtures! Balustrades!

Toutes sortes de Tra-
vaux en fer.

Toronto Fence & Ornamental
IRON WORKS
73 Adelaide O., Toronto, Ont.

Bois de Sciage

EN GROS ET EN DETAIL

Un assortiment des plus variés
A vendre aux plus bas prix du marché.

CHEZ

THIBODEAU & BOURDON

No. 1203 Rue Ste-Catherine.

Coin de l'Avenue Papineau MONTREAL

BERNIER & CIE

Marchands de Grains

EN GROS
ET DETAIL

GRAINES DE SEMENCE,
GRAINES FOURAGERES, Etc.

271 et 273, rue Cascades

ST-HYACINTHE, QUE.

CORRESPONDANCE SOLICITEE.

A. DEMERS. T61 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS. PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournales à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournales à l'air chaud. Fournales à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

THE JAMES ROBERTSON CO., LUM

MARCHANDS DE METAUX,
FABRICANTS DE TOYAUX EN PLOMB,

Coules en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux: 144 rue William,
Usines: coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

GAGNIER & LEFEBVRE

Successeurs de H. A. MILLER,

PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES
et de RIDEAUX,

Tapisseries et Décorateurs, Doreurs, Vitriers
Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 9 AVRIL 1896.

Coules ronds?

4 pouces chacun	0 75
6 " " "	1 00
9 " " "	1 75
12 " " "	2 50

Tuyaux de réduction:

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " "	1 90
2 x 9 " " "	2 75

Connection carrée ou fausse équerre:

4 x 4 pouces chacun	simple doub.	0 90	1 40
6 x 4 " " "	1 50	1 90	
8 x 6 " " "	1 50	1 90	
9 x 6 " " "	2 10	2 75	
9 x 9 " " "	2 10	2 75	
12 x 9 " " "	3 00	4 00	
12 x 12 " " "	3 00	4 00	

Syphon:

4 pouces	simple.	1 40	2 00
6 " "	1 90	2 75	
9 " "	2 75	3 30	
12 " "	4 00	6 00	

Tuyaux à chemins:

22 pouces, par pied	0 25
	0 40

Prix de détail.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	14 à 16
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Erène 1 à 3 pouces	le M	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 30 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00
Chêne scié sur grain	do	60 00 à 70 00

Plaquage (veneers):

Ami	par 100 pieds	60 à 1 00
Français	la feuille	50 à 1 25

Charbons.

PRIX DE DETAIL.

Grate par tonne de 2000 lbs	\$ 5 50
Furnace do	5 50
Egg do	5 50
Stove do	5 75
Chestnut do	5 75
Peanut do	4 50
Screenings do	2240 lbs 1 50 1 80
Scotch Grate do	2000 " 0 00 6 00
Scotch Steam do	2240 " 3 90 5 25
Vale Grate do	2000 " 5 25
Welsh Anthracite do	2000 " 6 45 7 00
Pictou do	2240 " 4 60
Cape Breton do	" " " 4 60
Glace Bay do	" " " 4 60
Sydney do	" " " 4 60
Reserve do	" " " 4 60
Charbon de forge do	2000 " 0 00 6 00
Lehigh pour fond. do	" " " 6 50 6 75
Coke par chaldron	6 75 7 00
" usage domestique	3 20
" concassé.	4 00

* Selon distance et qualité.

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux chars gare Hochelaga.

Erable la corde	\$ 1 70 à \$ 1 75
Merisier do	4 25 à 4 35
Bouleau, &c. do	0 00 à 3 75
Epinette do	0 00 à 3 75
Slabs par chars	26 00 à 28 00
Rognures, le voyage	2 00 à 2 25

Bois durs.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	14 à 16
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Erène 1 à 3 pouces	le M	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 30 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00
Chêne scié sur grain	do	60 00 à 70 00

Americain do	25 à 50
Erable piqué le pied	04 à 06
Noyer noir oné do	04 à 05
Acajou (mahogany) do	8

Bois de Service

6 à 16 pieds le M.	Prix en gros
1 pouce strip shipping cull, do	\$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces. do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2 do	10 00 10 50
1 1/2 et 2 pces. do	10 00 10 50
1 pouce mill cull No. 1 do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	12 00 15 00
3 pces. do	10 00 12 00
do do. No 2 do	6 50 8 50

Epinette.

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pouces mill cull	do	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50

Pruche.

1, 2 et 3 pouces	do	9 00 10 00	
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 e 3 x 4—aux chars	do	10 00 11 00	
Lattes—1ère qualité	do	1 60 1 75	
2ème do	do	1 35 1 50	
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75

Charpente en pin.

de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do	do	18 00 18 50
de 31 à 35 do do do	do	21 00 22 50
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do	do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00 24 00

Bois carré—pin.

de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	17 00 18 00
de 25 à 30 do do do	do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do	do	21 00 22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do	do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00 24 00

Charpente en pruche.

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	15 00
Charpente en épinette	do	16 00 18 00
do en épinette rouge	do	21 00 30 00

TABAC A "Sweet Navy" MACHER

TOUTES DIMENSIONS, DE 25c. à 35c. la LB.

J. M. FORTIER
MANUFACTURIER
MONTREAL

BOIS POUR BOITES A FROMAGE

...LOUIS GILBERT

Meilleures Qualités de Bois. Manufacture à St-Ferdinand d'Halifax Qué.
Tous exécutés avec la plus grande promptitude. Les Prix les Plus Bas du Marché

Si VOUS AVEZ UNE.....
Maison a Vendre ou a Louer

SI VOUS VOULEZ ACHETER

— ADRESSEZ-VOUS A —

STEPHENS & WARNECKE,

Ils vous donneront les meilleurs résultats
dans le plus court espace de temps.....
Souvenez-vous de l'adresse.....

1778 rue Notre-Dame, - MONTREAL

JOHN MORRIS
AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypotheses

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. MONTREAL

BEURIVAGE

.....Sur le Fleuve St-Laurent

1000 Lots à Batir.
Conditions Faciles.
Prix : \$100 à \$500.

CANAC-MARQUIS & MONGEAU
PROPRIETAIRES

97, St-Jacques, CHAMBRE 9 & 10

BATISSE BANQUE DU PEUPLE

On demande...
des Agents. **Montreal**

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St Laurent ou au **Bois de Plaisance**, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartiervi le, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres
Prix des lots : \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.
Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER
16, rue St-Jacques, MONTREAL

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe; bonnes maisons; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.
OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.
FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.
ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.
ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidéicommissaires, au mieux de leurs intérêts.
VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

MARCOTTE FRERES
ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

TELEPHONE BELL 1286.....

A. DUHAMEL & Cie

AGENTS

D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Propriétés et Fermes à vendre ou à échanger

No 136 rue St-Laurent, MONTREAL

Heures de bureau : 9 A.M. & 9 P.M.

Argent a Preter.....

— AUX —

TAUX LES PLUS BAS

Vente et achat d'Actions,
Obligations et Hypotheses.

CLARENCE J. MCCUAIG,

162 St-Jacques, MONTREAL.

Telephone 2137.

C. LOISEAU

J. H. LEROUX

LOISEAU & LEROUX

AGENTS

d'Immeubles, d'Assurance sur la vie
et contre le feu

ET COMPTABLES

PRÊTS SUR HYPOTHEQUES

118 RUE ST-JACQUES

Vis à vis le Bureau de Poste

MONTREAL

BOIS DE SCIAGE

Bureau : 512 Lagachetière
MONTREAL.

CLOS,

Tél. Bel

Canal Lachine

No 6678.

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tél. Bell No 8303.

D. PARIZEAU

....PENSEZ A VOTRE AVENIR....

ACHETEZ
DE SUITE AU....

BOULEVARD ST-LAMBERT

Ce Boulevard sera l'un des plus beaux de l'univers, ayant une largeur de 114 pieds par 57 arpents de longueur, avec arbres et riches habitations. 32 trains par jour, aller et retour; 5 cts par passage; billets bons sur tous les trains. Beaux lots 50 x 115 pieds, \$150, \$25 comptant, Balance \$25 par année. N'oubliez pas ceci: Avant deux ans nous aurons un pont pour piétons et voitures, de Montréal au Boulevard St-Lambert.

A VENDRE PAR

L. F. LAROSE, - - 1627 rue Notre-Dame, - - MONTREAL

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 4 avril 1896

DIVISION MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Visitation, Nos 310 et 312. Lot 1/2 ind. de 1/2 S. 1088, avec maison en brique, terrain irrég., sup. 4217. Eliza Ste Marie et Herm. Charbonneau à Evariste Beauchamp; \$1,300 [41235].
Rue Amherst, No 808. Lot 1211-101, terrain 25 x 110, sup. 2750. Mathias Demers à Ls. Arsène Lavallée; \$1,650 [41249].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Mance, No 184. Lot pt. N.-O. 43-18 et pt. S.-E. 19. avec maison en pierre et brique, terrain sup. 2137. David Kay McLaren à Geo. B. Burland; \$4000 [41246].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Burnett, No 25 à 31. Lot 503-23 et 24, avec maison en brique, terrain 23.6 x 102.6 chacun sup. 4816. Maxime Croiseau dit Larose à Adolphe St-Germain; \$3,400 [41251].

DIVISION MONTREAL OUEST

QUARTIER OUEST

Rue Craig, Nos 624 et 626. Lot 207 1 avec maison en brique, terrain irrég. sup. 1458. Henry Hogan à Thos Robertson & Co; \$15,000 [128110].

QUARTIER STE-ANNE

Rue Bourgeois, No 329 à 337. Lot 180 et pt. 179 et 181 avec 3 maisons en brique, terrain sup. 4741. Le Shérif de Montréal à Jos Corbeil; \$3 885. [128119].

QUARTIER ST-ANTOINE

Rue Coursol, No 46. Lot pt. 87-18, avec maison en brique, terrain sup. 1800. Dame Sarah A. Ferron, veuve de James Donnelly à Daniel O'Saughnessey; \$1,900 [128120].

JACQUES-CARTIER ET HOCHELAGA

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Moreau. Lot pt. S. E. 80-217 pt. N. O. 80-218, terrain 20 x 100 chacun, sup. 4000 vacant. A. L. Hurtubise à Jos. Brunet; \$850 [61215].

QUARTIER ST DENIS

Avenue Mount-Royal. Lot 339-3, terrain 26 x 100 vacant. Ed Roy à Louis Lafranchise; \$650 [61159].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Island, No 197 à 201. Lot 3018 et 26, avec maison en brique, terrain sup. 10636. James Patrick Boyle à W. W. Ogilvie; \$7500 [61175].

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Rue Cadieux, No 1095. Lot 20-4 avec maison en pierre, terrain 17-3 x 72.3 sup. 246. Mary Groome, veuve de Frs. Green à Walter Street; \$2,000 [61180].

Rue Seaton, Nos 62 et 64. Lot 1-263 avec maison en brique, terrain 25 x 103, sup. 2575. J. L. Barré à Philomène Neveu épouse de Israël Charbonneau; \$1,600 [61200].

Rue Drolet, No 497. Lot 15-630 avec murie et hangar, terrain 20 x 72. Thos. Menard à Wm G. Owen in-trust; \$450 [61166].

ST-HENRI.

Rue Albert. Lot 896, avec maison en brique, terrain 27 x 80. Le Shérif de Montréal à L. H. Hénault; \$2,625 [61224].
Rue Metcalfe. Lots 1266 et 1267. Robert Mackay et al. à Jos. Ed. Turbide; \$1,058 [61208].

MILE END

Rue Albina. Lot 138-23 et 24, terrain 25 x 87 chacun vacants. Joseph Laverdure à Delphis Mayer alias Maillé; \$1700 [61167].

Rue Cadieux, No 85. Lot pt. S.-E. 137-150, avec maison en bois, terrain 22 x 88. Pierre Milot à J. M. Campeau; \$930 [61214].

WESTMOUNT

Rue Ste Catherine Lot 1434-25 à 28, terrain 100 x 100, sup. 10000. Les Exécuteurs testamentaires de feu J. B. Hutcheson à Peter McKenzie; \$6,266.66 [61231].

Rue Lewis. Lot 1434-46, avec maison en brique, terrain 24 x 95. Ed. Riel à John Wesley Palmer et al; \$3,667.50 [61213].

KENSINGTON

Lot 162-148 à 151, terrain 25 x 106 chacun. Wm J. Morrice à George Simpson; \$400 [61173].

OUTREMONT

Lot 56-24 avec maison en brique. W. W. Dunlop à Ella A. Carlau épouse de John R. Craven; \$1,600 [61227].

MONTREAL ANNEXÉ.

Rue Mance. Lot pt. S.-E. 12-10-27, terrain 25 x 100 pds. The Montreal Investment & Freehold Co à John Muriison; \$425 [61179].

Rue Mance. Lot 1/2 N.-O. 12-10-29, terrain 25 x 100 vacant. Eug. Sauvageau à Chs. N. Fortin; \$500 [61199].

Rue Mance. Lot 1/2 S. E. 12-10-29 et 1/2 N. O 12-10-29, terrain 50 x 100 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à W. Lajeunesse et E. Sauvageau; \$750 [61194].

Rue Mance. Lot 1/2 Sud de 12-10-28, terrain 25 x 100 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à F. X. Roy; \$425.

Rue Clark. Lot 1/2 Sud de 451, terrain 25 x 88 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à Mlle Alice de Conray O'Grady; \$450

Rue Clark. Lot 1076-11, terrain 25 x 88 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à Noé Cyr; \$220.

Rue Clarke. Lot 363 et 1/2 N. de 362, terrain 75 x 88 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à Aquilas Carrière; \$1,122.

Rue Durocher. Lot 32 5 34 et 35, terrain 100 x 100 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à A. P. Willis; \$950 et autres considérations.

MAISONNEUVE

Avenue Letourneux. Lot 8-36, 37 et 38, avec maison en brique, terrain sup. 7840. Jos. Dupuis et al. à Alexandre Dupuis; \$2,300 [61183].

NOTRE-DAME DE GRACES

Lot 1/2 ind. pt. 180. Le Shérif de Montréal aux Exécuteurs Testamentaires de feu F. X. Desève \$2,750 [61232]

ST-LAURENT

Grande Allée de Florence. Lots 466-134 et 135, terrain 25 x 122 chacun vacant. L. Cousineau et E. Gohier à Pierre Tellier dit Lafortune; \$300 [61226]

PERRAULT & MESNARD

Architectes et Ingénieurs Civils

97, RUE ST-JACQUES, (BANQUE DU PEUPLE)

MONTREAL.

PHONE 696

BOITE 2382

Specialité: Edifices Religieux et Publiés.

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1860.

Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND,

ARCHITECTE et MESUREUR

230 - RUE ST. ANDRÉ - 230

MONTREAL.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,

Architectes et Evaluateurs,

162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON.

Élévateur.

Téléphone 1113.

G. DE G. LANGUEDOC

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU: 180 rue St-Jacques, Montreal.

Téléphone No. 1723 | Chambre 7. 3e Etage.
Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions Civiles, etc. Brevets d'Invention, Marques de Commerce, Evaluations.

I. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES.

Chambre 13 | Bâtisse "Impéria"

107 rue ST-JACQUES, - Montréal

Téléphone 1800.

ALBERT SINCENNES

Architecte: et: Mesureur

951 RUE ST-LAURENT, COIN DULUTH

MONTREAL

C. E. FOURNIER

Architecte, Evalueateur et Mesureur

Se chargera aussi de tout dessin mécanique qui lui sera confié.

*Chambre No 4
Mechanics Institute 204, St-Jacques, Montréal

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'École Polytechnique. Ingénieur Civil et
Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En facedu Carré de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. Téléphone No 1800.

LESSARD & HARRIS

(Ci-devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421 1/2 Craig, Montréal.

Tel. Bell 2191

HORMIDAS CONTANT

Contracteur Plâtrier,

475, Rue LaGauchetière, Montréal

Résidence: 290 rue Beaudry.

L AMBERT & FILS, Constructeurs.

357 Rue Berri, Montréal.

LABRECQUE & MERCURE.

Entrepreneurs Mécaniciens.

37 RUE LIE ST-ANDRÉ, MONTREAL

Téléphone Bell 6328.

Grande Avenue Lot 44-45, terrain 40 x 122. L. Cousineau et E. Gobier à Rémi Guertin; \$400 [61216].

STE-ANNE DE BELLEVUE

Lot 205-54 et 55. Alexander Walker à Zotique Paiement; \$875 [61158].

LACHINE

Lot 754-52. Thos. P. Park et al. à Louis Tabeau; \$300 [61207].

ST LÉONARD PORT MAURICE

Lot 423, avec maison et dépendances, terrain sup. 60 arpents. Pierre et Basile Jodoin à Antoine Larchevêque; \$3,255 [61154].

SAULT-AUX-RÉCOLLETS

Lot 291-186, terrain 50 x 100 vacant. Horm. Meunier et Geo Vandelaç à Chs Hebert; \$200 [61176].

La Construction

Chez W. E. Doran, No 180 rue Saint-Jacques sera donné la semaine prochaine le contrat pour un bloc de cinq logements, à être érigé sur la rue St-André.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Coin des Avenues des Pins et du Park, 2 maisons à 3 étages en pierre et couverture en gravois, de 100 pieds de front par 30 de profondeur; coût probable \$9,500, constructeur J. Levesque, propriétaire Ferd. A. Lallemand.

VENTES PAR LE SHÉRIF

Semaine du 11 au 18 avril 1896.

DISTRICT DE MONTRÉAL

Chs. W. Radiger et al vs J. P. Heffernan. Quartier Hochelaga. — Lot 116-193 et 194 avec bâtisses.

Vente le 11, à 11 h. a. m. au bureau du shérif, à Montréal.

Alex. Walker vs J. B. McConnell.

Quartier St. Antoine. — Lot 1536-13, rue Dorchester, avec bâtisses.

Westmount — Lot 1415-4, 5 et 6, rue Hallowell, avec 3 cottages et autres bâtisses.

Vente le 11 avril, à 10 h. a. m. au bureau du shérif de Montréal.

DISTRICT DE QUÉBEC

Félix Daigle vs Pierre Daigle.

St. Ambroise de la Jeune Lorette. — 1^o La moitié S.-O. 195 contenant un arpent, cinq perches et neuf pieds de front sur trente arpents de profondeur avec dépendances.

Vente le 17 avril, à 10 h. a. m. à la porte de l'église de St. Ambroise.

DISTRICT D'ARTHABASKA

Thos, Nadeau vs P. Campbell.

Canton de Leeds — Lot 13. B du 5e rang. Vente le 14 avril, à 9 h. a. m. par le shérif au bureau d'enregistrement du comté de Mégantic.

DISTRICT DE BEAUHARNOIS

Le Crédit-Foncier Franco-Canadien vs Dame Marie Tessier, veuve de Joachim Daigneault.

St. Stanislas de Kostka. — Lot No 155, superficie 50 arpents et 96 perches avec bâtisses.

Vente le 13 avril, à 11 h. a. m. par le shérif à la porte de l'église de St. Stanislas de Kostka.

DISTRICT D'IBERVILLE

Jos. Hamelin et al vs Alex Guérin dit Lafontaine.

S^r. Michel-Archange. — Lot 247 et pt. S.-O. du lot No 248 avec bâtisses.

Ventes le 13 avril, à 2 h. p. m. à la porte de l'église paroissiale.

Hon. J. G. Laviolette vs Dame Cordélia Martin et al.

St. Patrice de Sherrington — 1^e un lot No 365, et 2^e un lot No 366a.

Vente le 13 avril à 11.30 h. a. m. par le shérif à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'OTTAWA

Olivier Lalonde vs Dame Malvina Noël.

S^r. André Avelin — Un emplacement pt. du lot 192 avec maison et autres bâtisses.

Vente le 15 avril, à 10 h. a. m. par le shérif à la porte de l'église paroissiale.

A. G. St. Julien vs Basile Charlebois.

Ste. Angélique de Papineauville — Un emplacement avec maison et autres bâtisses.

Vente le 18 avril, à 10 h. a. m. par le shérif à la porte de l'église.

La Banque Ville-Marie vs Augustin Racicot.

N.-D. de Bonsecours — Lot No 83 avec bâtisses

Vente le 14 avril, 10 h. a. m. par le shérif à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

The Sherbrooke Loan and Mortgage Co vs Hon. J. G. Robertson et al.

Sherbrooke—Lot No 968 avec bâtisses.

Vente le 13 avril à 10 h. a. m. au bureau du shérif.

DISTRICT DE ST. HYACINTHE

La Congrégation des Petits Frères de Marie vs Vital Gendron.

St. Théodore d'Acton — Une terre située au 8e rang, No 264 avec bâtisses.

Vente le 13 avril, 2 h. p. m. à la porte de l'église paroissiale.

P. J. B. Crevier vs Edm. Charron.

St. Denis—1^e Une terre avec bâtisses; 2^e Un terrain contenant deux arpents et un quart de front par 15 arpents; 3^e Un lopin de terre 1 arpent sur 15 arpts.; 4^e Un terrain à bois situé dans la paroisse de St. Jules contenant 7 perches sur 30 arpents.

Vente le 15 avril à 11 30 a. m. par le shérif à la porte de l'église de St. Jules

A. O. T. Beauchemin vs Donat Coté.

St. Hilaire — Un emplacement avec bâtisses.

Vente le 14 avril, 1 h. p. m. par le shérif à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

L. P. Guillet vs Maxime Gagnon.

Ste Flore — Un emplacement avec maison et autres bâtisses.

Vente le 14 avril à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

NOTES COMMERCIALES

On ne se figure pas la vitesse que l'on atteint aujourd'hui, avec les appareils perfectionnés, pour le chargement du charbon à bord des grands navires charbonniers de 3,000 à 3,500 tonneaux. L'emploi des grues ordinaires soulevant des petites benues qu'on charge à la pelle dans les wagons de chemins de

fer et qui se déversent dans les cales, peut être considéré maintenant comme une vieillerie. Dans les ports vraiment bien installés, comme à Barton, sur le canal de Manchester, ou sur les grands lacs américains, on a recours à des déchargeurs automatiques qui, d'un seul coup, soulèvent un wagon de houille de 23 tonnes et déversent son contenu dans la cale des navires, sans qu'il se perde de charbon, et en réduisant au minimum l'émiettement.

Une espèce de pont monté sur pivots horizontaux reçoit le wagon qui quitte la voie de fer perpendiculaire au quai; le pont est en pente et son extrémité supérieure domine la soute du bateau. Un appareil hydraulique tire le wagon, mais au moment où celui-ci arrive au-delà du pivot horizontal placé à peu près sous le milieu du pont, celui-ci bascule, soulevé par des pistons hydrauliques. On ouvre les portes de l'extrémité du wagon qui se trouve ainsi suspendu, très incliné au dessus de la cale; naturellement le charbon obéit à la pesanteur et se décharge automatiquement dans la cale.

On imagine difficilement la rapidité de fonctionnement d'un appareil de cette sorte: on peut arriver à décharger 15 wagons de 23 tonnes en une heure et à charger des steamers de 3,000 tonneaux en 12 heures.

M. Tisserand a communiqué à la Société nationale d'agriculture un intéressant procédé pour la conservation des raisins frais, procédé dû aux expériences de M. Petit, professeur à l'École d'horticulture de Versailles.

M. Petit a remarqué qu'en maintenant les fruits, les raisins par exemple, dans un endroit clos où se répandaient des vapeurs d'alcool, ces fruits se conservaient.

Le 31 octobre 1894, c'est-à-dire à une époque très tardive, des raisins de chasselas étaient cueillis et placés dans une cave fermée aussi bien que possible par une simple porte de bois; dans la cave, on mettait un bocal renfermant 100 centimètres cubes d'alcool, les raisins étaient déposés sur des frises de bois; dans deux autres caves identiques, l'une fermée, l'autre ouverte, mais où il n'y avait pas d'alcool, on disposait de même des raisins. La température de ces caves était de 46 à 50 degrés Fahr.

Le 20 novembre, dans la cave ouverte et dans la cave fermée, où il n'y avait pas eu de vapeurs alcooliques, les raisins étaient gâtés, pourris, tandis que dans la cave où l'on avait placé de l'alcool, les raisins étaient de toute beauté, totalement dépourvus de moisissure.

Le 7 décembre, ces raisins avaient encore une très belle apparence; dégustés par de fins connaisseurs, ils ont été trouvés exquis, ayant toute leur saveur.

M. Tisserand a fait ressortir la simplicité de ce mode de conservation; il peut s'appliquer partout, il ne nécessite aucune construction spéciale. Dans tout local où l'on peut avoir une température basse régulière, on peut enfermer des raisins dans des compartiments clos, en y mettant de l'alcool soit dans un bocal, soit peut-être même, pense M. Tisserand, en imprégnant simplement les frises de bois sur lesquelles on dépose les raisins. La dépense en alcool est, paraît-il, insignifiante. Ce procédé si simple sera certainement apprécié par tous les amateurs de raisins, et chacun peut tenter l'expérience à peu de frais.